

Plan Climat Air Energie Territorial Plan d'actions

Octobre 2022



Version « projet » du plan d'actions réalisée en interne en 2019 avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par les différentes thématiques, et validée en Conseil communautaire de février 2020 avant dépôt pour avis auprès des autorités environnementales.

Accompagnement réalisé par le bureau d'études GAMA Environnement entre octobre 2021 et mars 2022 pour la mise à jour du plan d'actions.

Document soumis à la consultation publique en mai et juin 2022.

AVANT-PROPOS

La stratégie territoriale fixe des objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2050, en tenant compte des orientations régionales et nationales en vigueur. Ces **objectifs** visent à :

- 1 : Réduire les consommations d'énergie (par vecteur et par secteur) ;
- 2 : Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par secteur ;
- 3 : Réduire les émissions de polluants atmosphériques ;
- 4 : Augmenter la production d'énergies renouvelables, et leur part dans le bouquet énergétique local.

Pour répondre à ces objectifs chiffrés, cette même stratégie, appuyée sur les constats du diagnostic, identifie six principaux **leviers d'actions** :

- I : Préserver les ressources et développer les puits carbone ;
- II : Diminuer les consommations d'énergie ;
- III : Diminuer les émissions de GES en adaptant les mobilités ;
- IV : Diminuer les émissions de GES, préserver l'activité agricole et la biomasse en adaptant les pratiques ;
- V : Développer la production d'énergies renouvelables ;
- VI : Sensibiliser, former, montrer l'exemple.

Dans une recherche de cohérence d'ensemble, c'est autour de ces six leviers d'actions que s'articule le programme d'actions décliné pages suivantes.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Tableaux synthétiques des fiches - actions	7
Comment lire une fiche-action ?	13
I – Fiches « Préserver les ressources et développer les puits carbone »	15
II – Fiches « Diminuer les consommations d'énergie »	43
III – Fiches « Diminuer les émissions de GES en adaptant les mobilités »	65
IV – Fiches « Diminuer les émissions de GES, préserver l'activité agricole et la biomasse en adaptant les pratiques »	95
V – Fiches « Développer la production d'énergies renouvelables »	117
VI – Fiches « Sensibiliser, former, montrer l'exemple »	131
GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS	155

Tableaux synthétiques des fiches actions du PCAET de Leff Armor Communauté

I - PRÉSERVER LES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES Puits DE CARBONE (EAU, BIODIVERSITÉ, BIOMASSE)

Objectifs stratégiques 1 et 2

Thème	Nom de l'action	Action n°	Page
1. Préserver la ressource en eau	Gestion quantitative de la ressource en eau : faire une étude sur les besoins et l'état de la ressource	1.1	17
	Optimiser et sécuriser la gestion des eaux pluviales	1.2	19
	Diminuer les risques de fuite sur le réseau de distribution AEP	1.3	21
	Préserver la qualité de l'eau des forages : problème de la salinité	1.4	23
2. Stocker le carbone	Préserver et restaurer la trame verte et bleue	2.1	25
	Développer et entretenir le bocage	2.2	27
	Développer la végétalisation des espaces publics	2.3	29
	Augmenter la qualité du peuplement forestier	2.4	31
	Adapter les peuplements forestiers et forêts linéaires au changement climatique	2.5	33
3. Connaître la biodiversité du territoire et suivre son évolution	Suivre l'état des populations de ravageurs et d'espèces invasives	3.1	35
	Développer les Atlas de la Biodiversité Communale	3.2	38
4. Valoriser et recycler	Favoriser le développement de l'économie circulaire	4.1	40

II - DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Objectif stratégique 1

Thème	Nom de l'action	Action n°	Page
5. Optimiser l'éclairage public	Diminuer l'éclairage nocturne	5.1	45
6. Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs consommations	Accompagner les collectivités pour réduire leurs consommations d'énergie Prendre en compte les économies d'énergie dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et les nouveaux projets	6.1	47
	Accompagner les entreprises pour réduire leurs consommations d'énergie	6.2	50
	Accompagner les commerces pour réduire leurs consommations d'énergie	6.3	52
7. Accompagner les particuliers dans la réduction de leurs consommations	Informar les ménages sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie dans l'habitat	7.1	54
	Mise en œuvre du volet Habitat du PLUIh : Organiser la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique	7.2	56
	Poursuivre le PIG Précarité énergétique et adaptation 2020-2022, et les actions du POA 2021-2026	7.3	58
8. Adapter les process et matériels	Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement	8.1	60
	Adapter le parc de matériel agricole	8.2	61
	Installer du matériel économe en énergie dans les bâtiments agricoles d'élevage	8.3	63

III - DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITÉS

Objectifs stratégiques 2 et 3

Thème	Nom de l'action	Action n°	Page
9. Limiter les déplacements	Favoriser les regroupements parcellaires pour diminuer les émissions de GES et les consommations d'énergie	9.1	67
	Développer l'accès au numérique	9.2	69
	Ouverture et développement d'espaces de coworking	9.3	71
10. Faciliter le recours aux modes de déplacements doux	Inciter à la mise en place de Plans de Mobilité d'Entreprise volontaires	10.1	73
	Développer et faciliter le covoiturage	10.2	75
	Etendre les lignes de bus des agglomérations voisines	10.3	77
	Promouvoir et développer le réseau de voies pour les déplacements doux	10.4	79
	Création d'une voie verte	10.5	81
11. Développer et faciliter l'usage du vélo	Aider au développement de l'usage du vélo à assistance électrique par la mise en place d'une prime vélo pour les professionnels	11.1	83
	Implanter des stations vélos sur le territoire	11.2	85
	Développer le prêt et la location de vélos	11.3	87
	Mise en place d'un vélobus pour les centres de loisirs communautaires	11.4	89
	Développer le programme « Savoir rouler à vélo » dans les établissements scolaires du territoire	11.5	91
12. Sensibiliser aux modes de déplacements doux lors des évènements festifs	Développer les navettes hippomobiles pour l'évènementiel	12.1	93

IV - DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GES, PRÉSERVER L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES

Objectifs stratégiques 2 et 3

Thème	Nom de l'action	Action n°	Page
13. Sensibiliser les agriculteurs	Connaître ses pratiques au sein de l'exploitation agricole et ses marges de manœuvre par rapport au changement climatique	13.1	97
14. Adapter les systèmes agricoles	Développer l'autonomie alimentaire des exploitations	14.1	99
	Accompagner l'adaptation des élevages aux aléas climatiques	14.2	101
	Accompagner les élevages vers l'agriculture biologique	14.3	103
	Améliorer l'efficacité des couverts végétaux	14.4	105
	Diminuer le recours aux engrais minéraux	14.5	107
15. Promouvoir l'alimentation territoriale	Développer et promouvoir les filières courtes de proximité	15.1	109
16. Adapter les équipements	Promouvoir le raclage en V des fosses dans les porcheries	16.1	112
	Couvrir les fosses pour limiter les émissions de GES	16.2	114

V - DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ENR & R

Objectif stratégique 4

Thème	Nom de l'action	Action n°	Page
17. Le bois énergie	Le bois énergie issu du bocage et de la forêt	17.1	119
18. Le solaire photovoltaïque	Développer le solaire photovoltaïque	18.1	122
19. Développer les usages du biogaz	La cogénération agricole : développement de la méthanisation à la ferme	19.1	125
	Le transport au GNV : création d'une station publique d'avitaillement	19.2	127
20. L'énergie éolienne	Suivre et accompagner les projets	20.1	129

VI - SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE

Objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 4

Thème	Nom de l'action	Action n°	Page
21. Sensibiliser aux questions des impacts du changement climatique sur les milieux et la ressource	Sensibiliser, former, informer	21.1	133
	Sensibiliser aux économies d'eau	21.2	135
	Mobiliser les acteurs du tourisme	21.3	137
	Sensibiliser et mobiliser les organisateurs d'évènementiel	21.4	139
	Des collèges exemplaires : le challenge CUBE.S	21.5	141
22. Mettre en place une gouvernance du plan	Coordonner, animer et suivre le plan climat	22.1	143
23. Être une collectivité exemplaire	Acquérir des vélos de service	23.1	145
	Faire évoluer la flotte de véhicules vers des motorisations moins consommatrices d'énergies fossiles	23.2	147
	Augmenter la part d'EnR dans les consommations communautaires	23.3	149
	Économiser les ressources	23.4	151
	Développer des actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels d'accompagnement de santé et de personnes âgées	23.5	153

Comment lire une fiche - action ?

NOM DU LEVIER D'ACTION (I à VI)		
Numéro de la fiche	Thème	Objectif stratégique
		Déterminés dans la stratégie territoriale (1, 2, 3 ou 4)
Numéro de l'action Nom de l'action		
Eléments issus du diagnostic territorial		
Etat zéro		
Etat au démarrage du plan avant mise en place de l'action		
Objectifs		Effets attendus
Dont objectifs chiffrés (issus de la stratégie)		
Descriptif de l'action		
Pilote/Maître d'ouvrage		
Partenaires		
Calendrier		
Budget		
Financement possible		
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Quelle donnée ?		Par qui ?
Impact GES		1 (faible)
Impact énergie		2 (intermédiaire)
Impact Qualité de l'air		3 (fort)
Impact Ressource en eau		1
Impact Biodiversité		1
Incidences sur l'environnement et recommandations (éléments issus de l'évaluation environnementale stratégique - EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations

- I -

Fiches

**PRESERVER LES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES
PUITS DE CARBONE**



PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES Puits DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
1	Préserver la ressource en eau	
Action 1.1		
Gestion quantitative de la ressource en eau : faire une étude sur les besoins et l'état de la ressource		
<p>Le changement climatique va impacter la ressource en eau, de manière quantitative et qualitative. Il est nécessaire dans ce contexte de mieux connaître les ressources actuelles (en eau de surface et en eau souterraine), et leur évolution dans le futur.</p> <p>L'amélioration des connaissances sur les usages effectifs des ressources et l'évaluation des besoins futurs permettra d'avoir des éléments pour anticiper les marges de progrès et les économies d'eau potentielles.</p> <p>Enfin, une meilleure connaissance des besoins des milieux, actuellement et dans le futur, permettrait de mieux appréhender la manière dont les évolutions de débit pourraient affecter le bon état de fonctionnement des écosystèmes.</p> <p>Dans ce contexte, le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo prévoit la réalisation d'une étude – bilan sur les besoins/ressources, comportant une analyse HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat).</p>		
Etat zéro		
<p>Une augmentation significative de la consommation AEP est constatée depuis 2016, après 20 ans de stabilité. Les épisodes de sécheresse récents ont mis en évidence des demandes ponctuelles de « bascule » de prélèvements agricoles sur des puits privés, vers le réseau AEP.</p> <p>D'un point de vue réglementaire, dans le cadre du SDAGE Loire Bretagne 2016-2021, les cours d'eau du SAGE ATG sont concernés par la disposition 7B-2 du SDAGE Loire-Bretagne, qui plafonne l'augmentation des prélèvements en période d'étiage (hors AEP).</p> <p>Dans le projet de SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, le Leff est désormais concerné par la disposition 7B-3, c'est-à-dire l'interdiction de nouveaux prélèvements en période d'étiage (hors AEP). Le SDAGE prévoit également la possibilité pour la Commission Locale de l'Eau d'ajuster ces conditions de prélèvements après une analyse HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat).</p>		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance sur les prélèvements en eau souterraine et en eau de surface - Estimer le potentiel de la ressource - Anticiper en assurant un partage de la ressource entre les activités en tenant compte des besoins des milieux 		<ul style="list-style-type: none"> - Préservation de l'autonomie du territoire - Adaptation des activités à la disponibilité de la ressource - Prise en compte des effets du changement climatique dans les projets
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat) à l'échelle du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo : inventaire des ressources superficielles et souterraines, connaissance des régimes hydrologiques et fragilité des territoires vis-à-vis de la ressource, connaissance des usages, évaluation des besoins des milieux, identification des tendances d'évolution liées au changement climatique, réalisation d'un bilan besoins – ressources, identification des adaptations nécessaires. - A terme, réflexion sur une candidature éventuelle à un PTGE (Projet de Territoire de Gestion de l'Eau) commun aux 5 SAGES nord-costarmoricains. 		
Pilote/Maître d'ouvrage		Guingamp Paimpol Agglomération en tant que structure porteuse du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo, Commission Locale de l'Eau du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo

Partenaires	EPCI et Ile de Bréhat couverts par le périmètre du SAGE, CCI, CMA, CRAB, UCPT, CRCBN, CDPMEM 22, SDAEP 22, Syndicats d'eau, DDTM 22, OFB, DREAL, associations, Fédération de Pêche 22 et AAPPMA, AELB, CRB, CD22, SAGE voisins	
Calendrier	Etude HMUC : démarrage 2 ^{ème} semestre 2022	
Budget	Etude HMUC 2022-2024 : 300 000 €	
Financement possible	Etude HMUC accompagnée financièrement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région (80%)	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Volumes des prélèvements effectués Débits biologiques des cours d'eau	Service Eau et Assainissement de Leff Armor SAGE ATG	
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Amélioration de la connaissance sur la ressource disponible, les usages et les besoins des milieux - > partage durable de la ressource pour : <ul style="list-style-type: none"> - Alimenter en EP les foyers - Permettre le maintien d'activités traditionnelles - Limiter la pression sur les milieux aquatiques 	Etude portant sur le périmètre du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo. La partie territoriale couverte par le SAGE Baie de Saint-Brieuc n'est pas concernée par cette étude, néanmoins un travail sur le sujet du quantitatif y est mené.	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'attente des résultats de l'étude, s'appuyer sur l'objectif 1.2.1 du DOO du SCoT Pays de Guingamp et la disposition 63 du PAGD du SAGE ATG - Appuyer la candidature à un PTGE commun aux 5 SAGES nord-costarmoricains : vision élargie des besoins et de la ressource)

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
1	Préserver la ressource en eau	
Action 1.2 Optimiser et sécuriser la gestion des eaux pluviales		
La gestion des eaux pluviales urbaines, compétence communale sur le territoire, est un enjeu pour la préservation de la ressource, tant sur le volet quantitatif que qualitatif. La restitution au milieu et la lutte contre le risque d'inondation sont des objectifs à intégrer dans les projets d'aménagement.		
Etat zéro		
Linéaire de talus et haies reconstitués : 192 648 mètres linéaires (voir action 2.2) Nombre de branchements EU mis en conformité : 43 en 2020 par des particuliers accompagnés Aménagements alternatifs en milieu urbain réalisés : pas d'enquête communale réalisée Surface de zones imperméabilisées par an : 63 ha/an consommés en moyenne entre 2008 et 2018 sur le Pays de Guingamp (source : SCOT arrêté en décembre 2019)		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Récupérer les eaux pluviales tout en assurant une recharge des nappes - Gérer le ruissellement en milieu naturel et urbain - Permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie - Limiter les risques d'inondation - Limiter les risques de pollution 	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensionnement du développement urbain aux capacités quantitatives de la ressource en eau et du milieu récepteur - Préservation des milieux aquatiques - Limitation des eaux parasites sur le système d'assainissement et des risques de pollution induits 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Eaux pluviales urbaines : faire l'état des lieux des zones dégradées à réhabiliter, privilégier l'infiltration et les aménagements alternatifs (ciel ouvert, ...) = schéma directeur des eaux pluviales à l'échelle communale. Réaliser une enquête auprès des communes. - Etude de contrôle des branchements EU pour limiter les infiltrations parasites dans le système d'assainissement. - Eaux de ruissellement : maintenir, préserver et développer les éléments du paysage permettant une meilleure infiltration des eaux de pluie à la parcelle : contrats territoriaux de bassin versant, programme Breizh Bocage (bocage, zones humides...) - Réaliser une étude dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur la prévention des inondations : recensement et caractérisation des ouvrages de prévention présents sur le territoire, identification des risques, définition d'un plan de gestion et d'entretien de ces ouvrages, organisation de la compétence (étude PI). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté	
Partenaires	Communes (SDEP), Guingamp-Paimpol Agglomération (SAGE Argoat-Trégor-Goëlo, SCoT, contrat de bassin versant du Grand Trieux), PETR du Pays de Saint-Brieuc (SAGE Baie de Saint-Brieuc), Saint-Brieuc Armor Agglomération (contrats de BV de l'lc et du Gouët)	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence communale (EP urbaines), - Breizh Bocage (campagnes annuelles), - Contrats territoriaux de bassins versants (Grand Trieux 2020-2026 ; lc et Gouët 2018-2023) - Restitution de l'étude PI en 2021, - Etude de contrôle des branchements EU sur 3 ans. 	

Budget	Breizh Bocage (37 000 € pour la campagne 2020-2021) Etude PI : 20 000 € Etude branchements EU : 80 000 € HT/an	
Financements possibles	Taxe GEMAPI (étude PI) Breizh Bocage (Europe, Agence de l'Eau, Région, Département des Côtes d'Armor) Contrats territoriaux de bassins versants (Agence de l'Eau, Région, Département des Côtes d'Armor)	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Linéaire de talus et haies reconstitué Nombre de branchements mis en conformité (séparation des réseaux) Aménagements alternatifs en milieu urbain réalisés Surfaces de zones imperméabilisées/an	Service Environnement de Leff Armor communauté Service Eau et Assainissement de Leff Armor communauté Communes (services techniques) Service Urbanisme de Leff Armor communauté	
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité	2	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Limitation du ruissellement et des risques associés : - Réduction du volume pris en charge par la collectivité - Limitation charge hydraulique en entrée de STEP - Maîtrise du risque d'inondation - Lutte contre les transferts de polluants		

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES Puits DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
1	Préserver la ressource en eau	1
Action 1.3		
Diminuer les risques de fuite sur le réseau de distribution AEP		
La ressource quantitative en eau doit être une préoccupation majeure des gestionnaires du réseau d'eau potable afin d'assurer la distribution aux usagers dans le long terme. Il est donc primordial d'avoir des systèmes de distribution de l'eau en bon état, assurant un rendement optimal du service.		
Etat zéro		
Données collectées à formalisées dans le cadre du suivi		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Economiser l'eau, - Optimiser l'efficacité énergétique des installations d'eau potable, - Augmenter le rendement du réseau d'eau potable, 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la consommation d'eau - Baisse de la consommation énergétique 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire un diagnostic des consommations et des conduites d'eau AEP pour identifier les problèmes de pertes sur le réseau. - Prioriser les travaux sur les réseaux les plus fuyants. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (Direction Eau et Assainissement)	
Partenaires		
Calendrier	Action démarrée	
Budget		
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Linéaire de réseau réhabilité Rendement du réseau en % (volume vendu / volume mis en distribution) Indice linéaire de perte (ramené au linéaire de réseau)	Service Eau et Assainissement Leff Armor	

Impact GES	1	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Economie d'eau -> marge de manœuvre pour faire face au développement du territoire - Optimisation du service AEP -> maîtrise du prix de l'eau au robinet 		<p>Logiques de limitation des phénomènes d'étalement urbain dans les futurs documents d'urbanisme -> freiner l'allongement des réseaux et faciliter leur entretien sur le long terme</p>

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES Puits DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
1	Préserver la ressource en eau	
Action 1.4 Préserver la qualité de l'eau des forages : problème de la salinité		
<p>Le changement climatique va impacter la ressource en eau, de manière quantitative et qualitative.</p> <p>Le projet ADRESSAGE¹ mené sur le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo entre 2017 et 2019, a permis, avec la participation active de la profession agricole, de récolter et de synthétiser les données sur les prélèvements effectués par les agriculteurs irrigants. Sur la frange littorale du SAGE (35 communes entre Perros-Guirec et Plouha), où les cultures légumières sont dominantes, l'irrigation représente le premier poste de prélèvement d'eau souterraine, avant l'Alimentation en Eau Potable, principalement en lien avec les cultures sous abris. De plus, les besoins en eau tendent à augmenter (on constate ces dernières années une tendance à l'augmentation de l'arrosage sur les cultures légumières de plein champ).</p> <p>Une seconde étude, à l'échelle régionale, a permis quant à elle de mieux appréhender la « sensibilité des aquifères côtiers aux intrusions salines ». Ce phénomène, dit de « biseau salé », irréversible et évolutif dans le temps, est particulièrement marqué sur la frange littorale du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo (phénomène identifié sur plusieurs forages d'exploitants). Ce phénomène est principalement lié à un usage non adéquat, « intensif », du forage. Il peut être accentué par la montée du niveau de la mer.</p> <p>Début 2021, un piézomètre expérimental et à visée « pédagogique » a été installé par le BRGM dans l'objectif de suivre l'évolution de ce biseau salé, dans le cadre du projet PIEZOLITT.</p> <p>¹ Récolte et Analyse des Données Relatives aux prélèvements d'Eau Souterraine des Serristes/irrigants travaillant sur la zone littorale du SAGE Argoat Trégor Goëlo. Conseils et préconisations pour une Gestion durable de la ressource en Eau souterraine.</p>		
Etat zéro		
<p>Equipement de plus en plus fréquent des serres pour récupérer les eaux de pluie, pouvant conduire à une utilisation moindre des forages, mais pas de données quantifiées actuellement sur cette baisse de pression sur les eaux souterraines, ni sur les quantités d'eau « interceptées » par ces nouveaux équipements.</p>		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Affiner la connaissance des prélèvements sur le secteur littoral - Informer et former sur le biseau salé - Contribuer à l'amélioration globale des pratiques - Nourrir l'étude Ressources-Besoins (HMUC) 		<ul style="list-style-type: none"> - Limiter voire stopper l'évolution du biseau salé - Raisonner les prélèvements sur la frange littorale - Eviter les bascules vers le réseau AEP, et identifier les risques globalement d'une « perte » de ces ressources souterraines par défaut de qualité pour les irrigants
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire des forages - Mettre en œuvre des diagnostics « forages » avec les exploitants pour améliorer la connaissance sur les prélèvements et favoriser les « bonnes pratiques » pour assurer une utilisation durable des forages et une exploitation raisonnée des ressources, initialement prévu dans le cadre du volet agricole des programmes de bassins versants 2020-2022 sur l'ensemble de la frange littorale du SAGE ATG de Perros-Guirec à Plouha (dans le cadre du contrat territorial Grand Trieux ; réflexion à mener dans le cadre de la construction de la programmation 2023-2025). 		

Pilote/Maître d'ouvrage	Guingamp-Paimpol Agglomération (SAGE Argoat-Trégor-Goëlo), Leff Armor Communauté (Direction Eau, Assainissement et Environnement)	
Partenaires	CRAB, UCPT, coopératives, agriculteurs	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes ADRESSAGE et « biseau salé » du BRGM restituées en avril 2019 - Etude HMUC : démarrage au second semestre 2022 - Projet PIEZOLITT mi-2022 	
Budget		
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Relevés piézométriques	SAGE ATG	
Volume d'eau prélevé	SAGE ATG	
Nombre de diagnostics « forage » réalisés	Leff Armor communauté – service Environnement	
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir la perte d'une ressource soumise à de fortes pressions sur les espaces littoraux - Mieux suivre les prélèvements et leur impact au niveau des nappes côtières 		<p>Objectif 1.2.1 du DOO du SCoT Pays de Guingamp : adéquation entre le développement de l'urbanisation et les ressources en eau disponibles.</p>

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
2	Stocker le carbone	4
Action 2.1 Préserver et restaurer la trame verte et bleue		
<p>Le Schéma Régional de Continuité Ecologique, document cadre élaboré par la Région et l'Etat, a défini un atlas cartographique qui doit être décliné dans les documents de planification et d'urbanisation locaux à travers la trame verte et bleue.</p> <p>Le territoire de Leff Armor Communauté est concerné par le SCoT du Pays de Guingamp actuellement en révision (approbation prévue en mai 2021). La collectivité réalise également son PLUIh dont l'approbation est prévue au 1^{er} semestre 2020.</p> <p>Le PCAET doit s'attacher à la préservation des milieux non artificialisés dans le contexte du changement climatique (atténuation, adaptation, qualité de l'air) pour assurer la résilience du territoire.</p> <p>Dans ce cadre, la restauration des continuités écologiques, la préservation des espaces naturels, de l'eau et des milieux aquatiques, des espaces agricoles et forestiers et le maintien de la biodiversité du territoire sont des éléments à faire apparaître clairement et de manière cohérente entre les différents documents.</p>		
Etat zéro		
<p>Accompagnement des communes dans le cadre du PLUIh et de la charte communale pour une gestion durable de l'eau (contrats territoriaux de bassins versants).</p> <p>Accompagnement des propriétaires privés dans le cadre de la GEMAPI pour l'amélioration / restauration de la continuité écologique : mise en place de la concertation et rencontres en 2020-2021 avec les propriétaires et les associations de pêche.</p> <p>Etat écologique des masses d'eau en 2021 : état moyen sur le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo ; sur le SAGE Baie de Saint-Brieuc état entre moyen et bon.</p>		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la consommation du foncier au détriment des espaces naturels et agricoles - Préserver les continuités et les milieux - Préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation de la capacité de stockage du carbone par les milieux agricoles, forestiers et naturels. - Protection de la ressource en eau par adéquation entre le développement urbain et la ressource dans un contexte de changement climatique pouvant affecter la quantité disponible pour les différents usages et le respect de bon état des eaux et des milieux aquatiques. - Développement des énergies renouvelables : filière bois énergie 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte dans les documents d'urbanisme et de planification des éléments constitutifs de la trame verte et bleue : cartographie, qualification, règlement d'urbanisme permettant non seulement une protection, mais une restauration d'une trame de qualité sur le territoire. - S'assurer de la participation régulière de l'ensemble des partenaires aux groupes de travail des schémas et plans locaux pour assurer la cohérence des objectifs et recommandations. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	SCOT Pays de Guingamp / Leff Armor Communauté (services Urbanisme et Environnement)	

Partenaires	Communes, DREAL, Région Bretagne – service patrimoine naturel, DDTM, SAGEs Argoat-Trégor-Goëlo et Baie de Saint-Brieuc, Forum Citoyen, Conseil de Développement, Agence Française de la Biodiversité (AFB)	
Calendrier	Approbation PLUIh 1 ^{er} semestre 2020, approbation SCoT mai 2021	
Budget		
Financement possible	AFB, Etablissement Public Foncier, Agence de l'eau	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'hectares artificialisés / consommation d'espace agricole - nombre d'accompagnements réalisés de porteurs de projets (continuité écologique, végétalisation en milieu urbain, nouvelles plantations forestières...) - atteinte ou maintien du bon état des eaux et des milieux aquatiques 	Service Urbanisme Leff Armor communauté Service Environnement Leff Armor communauté SAGE ATG / SAGE BSB	
Impact GES	2	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Impacts positifs attendus liés à la valorisation des fonctions multiples de la TVB pour le paysage, le climat, la biodiversité et la ressource en eau.		<p>Les documents d'urbanisme agissent principalement pour limiter l'impact du développement urbain, protéger certains éléments constitutifs du paysage, mais ils ne peuvent cadrer les pratiques agricoles dont les impacts (positifs ou négatifs) sont importants sur la TVB en milieu rural.</p> <p>Les actions du PCAET sur les herbages et la limitation des intrants sont complémentaires.</p>

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
2	Stocker le carbone	
Action 2.2 Développer et entretenir le bocage		
<p>Le bocage représente sur le territoire une ressource à plusieurs titres : rôle de corridor écologique, rôle de protection des troupeaux et des cultures, augmentation de la biomasse des sols, protection des cours d'eau, bois-énergie, paysage...</p> <p>Leff Armor Communauté mène depuis plusieurs années des actions en faveur du bocage sur son territoire à travers le programme Breizh Bocage sur les bassins versants du Grand Trieux et de l'Ic.</p>		
Etat zéro		
<p>Au 01/10/2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de linéaire bocager créé : 192 648 mètres linéaires (192,648 km) - Nombre de linéaire bocager détruit : 9 542 mètres linéaires arasés déclarés (9,542 km) - Nombre d'agriculteurs concernés : 260 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer le maillage bocager sur le territoire, - Gérer durablement le bocage, - Adapter le monde agricole aux conséquences du changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la séquestration carbone par une bonne gestion du bocage, - Augmentation de la biomasse, - Préservation de la trame verte et bleue et de la biodiversité, - Amélioration de la qualité de la ressource en eau. 	
Descriptif de l'action		
<p>Poursuivre le programme bocager dans le cadre des actions des bassins versants du Grand Trieux et de l'Ic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation, - Plans de gestion du bocage, - Travaux de réalisation de talus / billons et de plantation (adaptation des essences par anticipation des effets du changement climatique) - Entretien des haies <p>Lien avec les demandes gérées par le service Droit des Sols de Leff Armor Communauté.</p> <p>Travailler sur la rémunération des services environnementaux rendus par le bocage (marché local du carbone, lien avec production bois-énergie, PSE...).</p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Environnement)	
Partenaires	Agriculteurs	
Calendrier	Campagnes du programme Breizh Bocage	
Budget	ETP : 0,5 (technicien bocage) Budget sur le Grand Trieux et l'Ic pour 2021-2022 : 70 000 € HT	
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> - Breizh Bocage pour la réalisation des travaux : - 20 % sur HT LAC - 80 % sur HT Europe (FEADER), CRB, AELB, CD22 - TVA agriculteurs - Breizh Bocage pour l'animation : - 30% LAC - 70% Europe, CRB, AELB, CD22 - Appel à Projet de l'Agence de l'Eau sur les PSE 	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée	
Linéaire bocager créé		Service Environnement Leff Armor communauté	
Linéaire bocager détruit		Service Environnement Leff Armor communauté	
Nombre d'agriculteurs concernés		Service Environnement Leff Armor communauté	
Impact GES		2	
Impact énergie		1	
Impact Qualité de l'air		2	
Impact Ressource en eau		3	
Impact Biodiversité		3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)			
Incidences positives		Incidences négatives	Recommandations
<p>Renforce les fonctions positives et déjà existantes du réseau bocager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion des eaux de ruissellement, limitation des pollution diffuses, - préservation d'une trame dense favorable à la biodiversité, - valorisation énergétique, - préservation des paysages, 			<p>Un soin devra être porté à ce que les actions de restauration du bocage soient le plus efficaces possibles (localisation, essences, modes de plantation et d'entretien...)</p>

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
2	Stocker le carbone	
Action 2.3 Développer la végétalisation des espaces publics		
<p>Les effets du réchauffement climatique se font sentir dans les zones urbanisées de manière très rapide : augmentation des températures (îlots de chaleur), qualité de l'air respiré. La végétalisation des espaces publics peut ainsi répondre au besoin de fraîcheur et d'humidité des habitants en cas de « coup de chaleur ».</p> <p>Toutefois, il est également nécessaire de tenir compte de la ressource en eau pour adapter les prélèvements aux ressources disponibles et préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.</p> <p>C'est pourquoi une végétalisation favorisant les plantations pérennes et peu consommatrices sera favorisée (plantes vivaces plutôt que plantes annuelles, plantes adaptées aux conditions du site), ainsi qu'un entretien de ces espaces permettant de diminuer le recours aux engrais chimiques et de faciliter le travail des agents dans le cadre de la loi Labbé et des objectifs zéro phyto.</p>		
Etat zéro		
<p>Surface végétalisée gérée par les services techniques municipaux : pas de données disponibles</p> <p>Eau consommée pour les espaces verts (en moyenne) : pas de données disponibles</p> <p>Systèmes alternatifs de récupération des eaux pluviales : pas de données disponibles</p> <p>Nombre de communes de Leff Armor en « zéro phyto » au 1er juillet 2021 : 17 sur 27</p>		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la simplification et la gestion différenciée des espaces verts pour faciliter leur développement, notamment dans les nouveaux projets d'aménagement, - Diminuer la consommation d'eau des collectivités, - Favoriser l'infiltration des eaux pluviales en milieu urbain par la mise en place de systèmes végétalisés, - Diminuer le recours aux engrais chimiques et accompagner le « zéro phyto ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'imperméabilisation des sols, - Diminution des plantations gourmandes en eau, - Préservation de la quantité et de la qualité de la ressource en eau, - Diminution des îlots de chaleur urbains, - Séquestration du carbone, - Amélioration de la qualité de l'air respiré. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner techniquement les communes (agents et élus) à travers la démarche d'Embellissement portée par le Département (critères environnementaux renforcés : économies d'eau, objectifs « zéro phyto », végétalisation pérenne, biodiversité, sensibilisation des habitants, etc), et la charte communale pour une gestion durable de l'eau du contrat territorial de bassin versant. - Apporter des conseils personnalisés, proposer des formations et organiser des rencontres techniques. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Environnement)	
Partenaires	Communes, Département (service Patrimoine), CAUE 22, ADAC, SCoT Pays de Guingamp, CNFPT, FREDON Bretagne	
Calendrier	En cours, à poursuivre tout au long du PCAET	

Budget	0,20 ETP (service Environnement)	
Financement possible	Contrat Territorial du bassin versant du Grand Trieux 2020-2025 Contrat Territorial des bassins versants de l'Ic et du Gouët	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - surface végétalisée et pourcentage de végétalisation pérenne - eau consommée pour les espaces verts - systèmes alternatifs de récupération des eaux pluviales installés - nombre de communes en zéro phyto 	Services Techniques Municipaux Services Techniques Municipaux Services Techniques Municipaux Service Environnement Leff Armor communauté	
Impact GES	2	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Améliore le cadre de vie des habitants, - Favorise la pédagogie autour de la biodiversité, - Favorise l'interaction sociale, la santé (pratique du sport), - Meilleure gestion des eaux pluviales en limitant l'imperméabilisation, - Limite la formation de petits îlots de chaleur, - Améliore l'image des villes, attractivité. 		

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
2	Stocker le carbone	
Action 2.4 Augmenter la qualité du peuplement forestier		
<p>Sur le territoire, le vieillissement et l'appauvrissement de certains peuplements / boisements par manque de gestion dynamique diminue le rôle des massifs boisés dans l'atténuation des effets du changement climatique, notamment vis-à-vis du flux de carbone.</p> <p>Une gestion dynamique et durable des boisements permet d'optimiser la séquestration du carbone, tout en maintenant la biodiversité forestière.</p>		
Etat zéro		
<p>Nombre de plans de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avaugour-Bois Meur (gestion départementale) : 1^{er} plan d'aménagement forestier en cours 2013-2027 (suite à plans simples de gestion), - Cap-Kério (gestion ONF) : plan d'aménagement forestier en cours 2017-2026. 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la séquestration du CO2 avec l'augmentation des surfaces, - Dynamiser les peuplements forestiers pour une meilleure valorisation du bois (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Séquestration du carbone par des massifs pérennes et en bonne santé, - Augmentation de la biomasse forestière, - Augmentation du stock de carbone dans le sol par gestion durable de la forêt. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement des peuplements (surtout dans les forêts privées) - Recensement des propriétés des collectivités / voir les possibilités d'extension de la surface forestière sur le territoire, recensement des friches - Mise en place d'une sylviculture dans le cadre de plans de gestion durable : peuplement plus dynamique / équilibre coût-action (séquestration carbone, coût des machines et impact sur le tassement du sol, préservation des micro-habitats et non-exploitation du menu-bois pour préserver la qualité du sol et la biodiversité des massifs forestiers...) 		
Pilote/Maître d'ouvrage	ONF / Département	
Partenaires	Leff Armor Communauté (service Environnement), propriétaires privés, CRPF, communes	
Calendrier	Recensement : dès 2021 Renouvellement : dès que les plans de gestion le permettent	
Budget	Fonctionnement	
Financement possible	Aides Etat-Europe pour remettre en productivité certaines parcelles jusque-là peu productives (particuliers, collectivités)	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Surfaces nouvelles potentielles / nb de propriétés		ONF / CRPF
Surfaces avec peuplement renouvelé		ONF / Département / CRPF
Nombre de plans de gestion renouvelés (et surface couverte)		ONF / Département / CRPF
Impact GES		3
Impact énergie		1
Impact Qualité de l'air		3
Impact Ressource en eau		1
Impact Biodiversité		2
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation et optimisation des boisements en tant que ressource d'énergie locale et puits de carbone 		<p>La gestion des espaces boisés devra aussi permettre l'épanouissement d'une biodiversité associée.</p> <p>Attention à ne pas augmenter la surface forestière au détriment de la surface agricole exploitable.</p>

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES Puits DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
2	Stocker le carbone	
Action 2.5		
Adapter les peuplements forestiers et forêts linéaires au changement climatique		
<p>Les effets du changement climatique sur les forêts sont multiples : sécheresse estivale accrue, tempêtes à répétition, dépérissement, attaques parasitaires... Les limites de répartition biogéographiques sont également en évolution, avec des remontées vers le nord de 400 à 800 km prévues, entraînant la disparition de certaines essences dans leur secteur d'origine.</p> <p>Le changement climatique a ainsi une influence sur l'évolution des peuplements forestiers et la biodiversité forestière. Il est primordial, pour assurer la pérennité des massifs, de prévoir dès à présent les conséquences du phénomène sur les différentes essences afin de faire les meilleurs choix pour l'avenir des plantations.</p>		
Etat zéro		
Bois Meur (Département) : renouvellement de plantations avec essences telles que des Tulipiers sur certaines parcelles		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les peuplements forestiers dans un contexte climatique en évolution, - Préservation de la biomasse forestière. 		<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure adaptation sur le long terme. - Maintien d'une biodiversité forestière. - Séquestration du carbone par des massifs pérennes et en bonne santé.
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de la meilleure adéquation essence forestière / station (sol, climat), - Plantation de plants produits dans les pépinières locales (plants élevés dans les pépinières locales, mais réfléchir à l'origine des graines : peut-être issues de plants-mères de régions situées plus au sud pour favoriser leur adaptation au changement climatique ?). - Augmentation de la diversité génétique locale pour une meilleure adaptation aux changements climatiques. - Plan de gestion durable des massifs (lien également avec le PLUI, et notamment la trame verte). - Le Département possède un plan d'aménagement 2013-2027 pour le massif d'Avaugour – Bois Meur. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	ONF / Département	
Partenaires	Leff Armor Communauté (service Environnement), CRPF, pépiniéristes	
Calendrier	Dès que possible en fonction des plans de gestion forestière en cours	
Budget	Fonctionnement	
Financement possible		
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Surfaces concernées par les nouvelles plantations / essences utilisées		Département / ONF / CRPF

Impact GES	3	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des espaces boisés plus résilients face aux différentes pressions subies, - Préserver les espaces boisés qui pour certains sont voués à disparaître avec le changement climatique. Leur préservation agit de manière positive sur : <ul style="list-style-type: none"> - la qualité de la ressource en eau - le stockage de carbone et la régulation du climat - la préservation des continuités écologiques 		<p>S'appuyer sur le SCoT qui prévoit la préservation et les conditions de restauration de la trame boisée.</p> <p>La gestion durable des espaces boisés devra être conciliée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'usage des lieux (loisirs, production...) - les autres actions du PCAET (valorisation de la ressource « bois »)

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES Puits DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
3	Connaître la biodiversité du territoire et suivre son évolution	
Action 3.1		
Suivre l'évolution des populations de ravageurs et d'espèces exotiques envahissantes		
<p>Le changement climatique a un impact sur les populations végétales et animales en modifiant les milieux dans lesquels elles vivent, se nourrissent et se reproduisent. Ces phénomènes entraînent des déséquilibres et des modifications dans la répartition biogéographique des espèces, et fragilisent les populations. Ils peuvent également être à l'origine, ou amplifier, l'implantation et la prolifération d'espèces exotiques et de ravageurs qui trouvent là des conditions favorables à leur épanouissement.</p> <p>Certaines de ces espèces vont ainsi développer un comportement de forte compétitivité de par l'absence de leurs régulateurs naturels (animaux, plantes, particularités pédoclimatiques...).</p> <p>Connaître la présence et la répartition de ces espèces sur le territoire peut être un bon indicateur des évolutions du milieu. Sensibiliser à leurs impacts sur la biodiversité, la santé humaine et animale, mais aussi sur certaines activités économiques, est nécessaire pour mettre en place une action de vigilance de la part de tous les acteurs et habitants, et faire prendre conscience de la fragilité des équilibres face aux changements annoncés.</p>		
Etat zéro		
<p>Cartographie des sites : base SIG existante depuis 2019 et alimentée en fonction des nouvelles observations / actions de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de sites envahis / atteints : <ul style="list-style-type: none"> - flore : 258 sites recensés au 01/10/2021 - faune : 226 nids déclarés en 2021 pour le Frelon asiatique - nombre d'espèces recensées : <ul style="list-style-type: none"> - flore : 10 au 01/10/2021 (Balsamine de l'Himalaya, Berce du Caucase, Buddléia du Père David, Datura stramoine, Herbe de la Pampa, Laurier palme, Myriophylle du Brésil, Renouées asiatiques, Renouée de l'Himalaya, Rhododendron pontique) - faune : 2 (frelon asiatique et ragondin) - concentration de pollens (Ambroisie) : sur l'ensemble des 8 capteurs bretons en 2021 : 3 grains semaine 34 ; 47 grains semaine 35 ; 18 grains semaine 36 (en augmentation / années précédentes) - nombre de nids de frelon asiatique détruits : 68 en 2016, 18 en 2020 - nombre de sites de plantes invasives gérés/nettoyés : 107 au 01/10/2021 - nombre de personnes formées : en 2020 et 2021 <ul style="list-style-type: none"> - plantes invasives : 22 agents formés (municipaux et communautaires), 16 élus et 2 responsables d'associations citoyennes - frelon asiatique : 24 agents municipaux formés 		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - connaître l'évolution de la présence d'espèces faunistiques et floristiques ayant un impact négatif sur la santé, la biodiversité, les activités économiques - analyser ces données pour trouver le lien éventuel avec les effets du changement climatique sur la biodiversité - informer et sensibiliser la population et les acteurs 		<ul style="list-style-type: none"> - données permettant d'initier une gestion des foyers repérés de manière à freiner l'expansion de ces espèces, à alerter les populations et à préserver la biodiversité locale - sensibilisation aux effets du changement climatique sur notre environnement - liens avec l'augmentation du risque sanitaire, l'adaptation des espèces

Descriptif de l'action	
	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un réseau d'observateurs de terrain : sollicitation des agents des collectivités, associations, professionnels et habitants souhaitant s'investir dans cette veille de terrain. - formation à la reconnaissance des espèces, à la trace de leur présence, à leurs conséquences (ex : Balsamine de l'Himalaya, Ambroisie, Frelon asiatique, Pyrale du buis...). - mise en place d'une base de données communautaire sur SIG. - conseils, formations, retour d'expériences de chantiers de gestion avec intervenants locaux et régionaux.
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Environnement), communes
Partenaires	Leff Armor Communauté (chantier d'insertion et service communication), observateurs locaux, communes, FREDON Bretagne, ARS, FGDON Côtes d'Armor, CRAB, Conservatoire National Botanique de Brest, Capt'Air Bretagne, associations locales, pépiniéristes, apiculteurs
Calendrier	Démarré, à poursuivre tout au long du PCAET
Budget	Leff Armor Communauté : 0,10 ETP service Environnement Equipe chantier d'insertion (30 % de l'activité) Stagiaire Master en fin de période (analyse des données)
Financement possible	Poste de chargé de mission FREDON Bretagne financé par l'ARS pour le suivi régional, la formation des observateurs de terrain et l'appui au conseil pour les gestionnaires
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - cartographie des sites - évolution du nombre de sites envahis/atteints et de leur densité - évolution du nombre d'espèces (animales et végétales) à mettre en parallèle avec les indicateurs climatiques - évolution des concentrations de pollen pour les espèces allergisantes (ambroisie) - nombre de nids détruits (frelon asiatique, chenille processionnaire...) - nombre de sites de plantes invasives gérés / nettoyés - nombre de personnes formées (réseau de veilleurs de terrain) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service Environnement Leff Armor communauté - Service Environnement Leff Armor communauté - Service Environnement Leff Armor communauté - Capt'Air Bretagne - Services Techniques Municipaux - Service Environnement Leff Armor communauté - Service Environnement Leff Armor communauté

Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Outil d'amélioration continue de la connaissance pour être en mesure d'apporter des réponses adaptées. - Freiner le développement à terme d'espèces invasives qui concurrencent les espèces locales et impactent la biodiversité. 		<p>Les données SIG produites pourront être croisées avec celles de la TVB du SCoT (qui recommande de sensibiliser les particuliers au choix des végétaux, notamment sur les plantes invasives).</p> <p>Un regard complémentaire pourrait être porté sur les espèces allergènes qui ont un impact sanitaire non négligeable.</p>

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
3	Connaître la biodiversité du territoire et suivre son évolution	
Action 3.2		
Développer la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale		
<p>Le changement climatique perturbe les équilibres du milieu vivant à plusieurs niveaux : les aires de répartition des espèces évoluent, les cycles de reproduction et les chaînes alimentaires sont perturbés, certaines espèces disparaissent alors que d'autres prolifèrent...</p> <p>Autant les milieux naturels d'exception peuvent faire l'objet de protection, d'études et de suivis réguliers, autant la biodiversité dite « ordinaire » peut souffrir du manque d'inventaires car considérée comme moins menacée ou moins symbolique. Pourtant, cette biodiversité est la première à être menacée justement par manque de considération, alors qu'elle constitue souvent le socle des équilibres et des solutions fondées sur la nature (SFSN) prônées pour limiter les impacts négatifs dus aux activités humaines.</p> <p>La connaissance de cette biodiversité qui nous entoure est donc une façon de la mettre en lumière et de communiquer sur le patrimoine d'un territoire, afin de sensibiliser les habitants et les divers acteurs publics et privés sur son importance et son intérêt (on ne regarde pas assez ce qui est considéré comme banal, jusqu'à ce que ne le voit plus !). L'atlas de la biodiversité communal (ABC) est un outil de connaissance à l'échelle locale qui poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître la biodiversité d'un territoire, - Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité, - Faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire. 		
Etat zéro		
1 ABC en cours sur le territoire communautaire (commune de Boquého)		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître la biodiversité du territoire pour mieux la prendre en compte dans les projets et les actions - Avoir des indicateurs pour mieux évaluer les effets du changement climatique sur les milieux 		<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les équilibres, augmenter la résilience des milieux - Identifier les risques et impacts sur la biodiversité dans les projets : séquence « éviter-réduire-compenser » - Sensibiliser les publics
Descriptif de l'action		
<p>Sensibiliser les élus communaux à l'intérêt de réaliser des atlas</p> <p>Développement des atlas dans les communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaires naturalistes, bibliographie (en interne, avec des bénévoles naturalistes, avec des associations naturalistes) - Cartographie des espèces / milieux (si possible avec un outil cartographique commun à toutes les communes pour faciliter les échanges) - Communication / sensibilisation (expositions, animations, plaquettes d'information, articles...) 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Communes	
Partenaires	Leff Armor communauté (service Environnement), associations naturalistes	
Calendrier	A partir de 2021 et sur toute la durée du PCAET	
Budget		

Financement possible	Appel à Projet « Atlas de la Biodiversité Communale » de l'Office Français de la Biodiversité (octobre 2021 dans le cadre du plan France Relance)	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre d'ABC réalisés	Communes	
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître les enjeux de biodiversité et les intégrer dans des politiques de gestion et d'aménagement. - Sensibiliser et mobiliser les élus et citoyens sur ces enjeux de biodiversité. - Le développement des ABC agit de manière positive avec : <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration du cadre de vie des habitants - Le développement de supports pédagogiques autour de la biodiversité - Une place plus importante donnée à la biodiversité (ordinaire) en secteurs bâtis - Une amélioration de l'image des villes jouant sur leurs attractivités 		

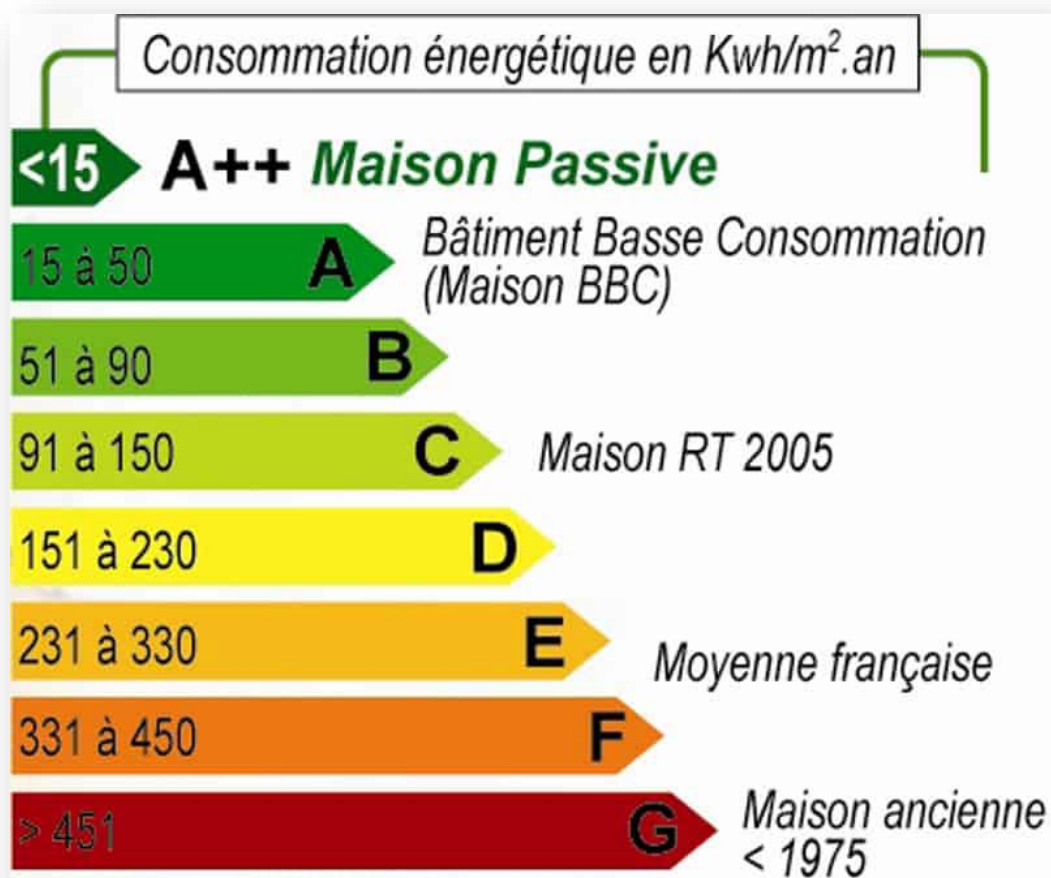
PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES Puits DE CARBONE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
4	Valoriser et recycler	1 et 2
Action 4.1		
Favoriser le développement de l'économie circulaire		
<p>La création du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2022-2027 a pour objectif la mise en œuvre d'actions visant à réduire la quantité de déchets produits sur le territoire. Ces objectifs sont guidés par la loi sur la Transition énergétique de 2015, mais aussi par la plus récente loi AGEC.</p> <p>Le développement d'une politique ambitieuse de prévention des déchets est un des axes majeurs des politiques déchets depuis plus de 10 ans. Ainsi, le PLPDMA de Leff Armor communauté permettra d'éviter de produire des déchets par la prévention et de les diminuer par le réemploi (premier objectif dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets).</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'une chargée de mission Prévention et Valorisation des déchets à Leff Armor communauté au 01/09/2021 - Volume des gisements de déchets prioritaires en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> - biodéchets : 28 kg/an/habitant - déchets végétaux : 127 kg/an/habitant - encombrants : 40 kg/an/habitant - gaspillage alimentaire : 20 kg/an/habitant - imprimés non sollicités : 14 kg/an/habitant 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - diminuer le volume des déchets produits sur le territoire - sensibiliser les publics à l'économie circulaire - sensibiliser à l'économie et la préservation des ressources en général 	<ul style="list-style-type: none"> - diminution des GES - diminution des consommations d'énergie par le réemploi - préservation du stockage carbone (sensibilisation déchets verts, réemploi déchets bois...) 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des déchets produits sur le territoire (type, volume...). - Fixer des priorités d'actions en fonction de cet état des lieux. - Mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès des différents usagers. - Structurer / développer les filières de réemploi. <p><u>Objectifs quantitatifs fixés d'ici 2030 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - diminution de 15% des DMA (déchets ménagers et assimilés) entre 2010 et 2030 - diminution de 25% des DMA (hors déchets verts) entre 2016 et 2030 - diminution de 15% des déchets verts entre 2016 et 2030 - passage à 15% de bio-déchets dans les OMr (ordures ménagères résiduelles). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (services Déchets et Développement économique)	
Partenaires	ADEME, Région, Kerval, CMA (réseau Répar'acteurs...), communes, services communautaires	
Calendrier	2022-2027 (programme sur 6 ans)	
Budget	A définir	
Financement possible	ADEME ou Région sur certaines actions	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée	
Volume de DMA produits Volume de déchets verts produits Volume de bio-déchets dans les OMr Nombre d'actions de sensibilisation Nombre de structures de réemploi sur le territoire		Leff Armor communauté (service déchets)	
Impact GES		2	
Impact énergie		3	
Impact Qualité de l'air		1	
Impact Ressource en eau		1	
Impact Biodiversité		1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)			
Incidences positives		Incidences négatives	Recommandations
Une économie plus sobre, moins génératrice de déchets et de GES.			

- II -

Fiches

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE



DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
5	Optimiser l'éclairage public	1
Action 5.1 Diminuer l'éclairage nocturne		
<p>La Loi pour la Transition énergétique du 17 août 2015 comporte des articles sur l'éclairage public et les nuisances lumineuses, renforcée sur ce sujet par la Loi de la reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages du 8 août 2016 comportant des articles sur les effets de la lumière artificielle sur les continuités écologiques et sur la reconnaissance des paysages nocturnes.</p> <p>En France, la durée moyenne de l'éclairage public dans les communes est de 3 300 heures (ADEME 2014, source : ANPCEN).</p> <p>La recherche d'une sobriété lumineuse et d'une sobriété énergétique permet non seulement une diminution de la pollution lumineuse nocturne, mais également des économies d'énergie pour les communes. Par exemple, les communes labellisées Villes et Villages Étoilés (label national) affichent 40 % de kWh en moins pour leur consommation annuelle moyenne (source : ANPCEN).</p> <p>En parallèle de la trame verte et bleue, il peut être intéressant de valoriser une trame noire qui renforcera les corridors écologiques du territoire.</p>		
Etat zéro		
Pas de récupération de données organisée en 2021		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communes de manière globale sur le changement climatique et la préservation de la biodiversité. - Sensibiliser et informer les habitants. 		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la facture énergétique - Diminution de la pollution lumineuse nocturne avec des effets positifs sur la santé et la biodiversité
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Postes de Conseiller en Énergie Partagée (ingénieur conseil pour les communes) : 2 postes pour 20 communes adhérentes à l'ALEC - Sensibilisation des communes aux impacts de l'éclairage nocturne sur la facture énergétique et la biodiversité - Analyse des consommations électriques avec les services communaux <p>Au niveau des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une diminution des plages d'éclairage nocturne et d'une variation saisonnière de l'éclairage (par exemple arrêt de l'éclairage à partir de 22 h) - Réduction des puissances installées pour l'éclairage communal - Communication auprès des habitants pour accompagner les changements <p>Au niveau des documents d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de la trame noire, en parallèle du travail sur la trame verte et bleue. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté – services Environnement, Ingénierie et Urbanisme	
Partenaires	Communes, SCoT Pays de Guingamp, ALEC du Pays de Saint-Brieuc, SDE 22, ADEME, Région, Conseil de Développement, Forum Citoyen, associations naturalistes, ANPCEN et réseau national des Communes Étoilées	
Calendrier	Dès 2022	

Budget	Ingénieurs Energie (CEP) : 2 ETP pour 115 500 € /an (en lien avec les fiches action sur le conseil et l'accompagnement des communes dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie et la rénovation de leur patrimoine)	
Financement possible	Soutien ADEME/Région pour la création du poste sur les trois 1ères années (70% année 1, 50% année 2 et 30% année 3) + aide 10 000 € max 1 ^{ère} année sur l'équipement du poste et aide 10 000 € max sur les 3 ans pour la communication	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre de communes ayant mis en place des horaires adaptés Evolution de la consommation électrique sur la facture énergétique de l'éclairage	Communes Conseiller en Energie Partagée (CEP) /économe de flux	
Impact GES	1	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation électrique des communes, et de leur facture énergétique - Préservation de la trame noire sur le territoire 		

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
6	Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs consommations	1
Action 6.1		
Accompagner les collectivités dans la diminution de leurs consommations d'énergie Prendre en compte les économies d'énergie dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et les nouveaux projets		
<p>Le patrimoine bâti des collectivités est multiple : bureaux administratifs, écoles, restaurant scolaire, salles des sports, des fêtes.... Autant de bâtiments et d'usages différents qu'il convient de diagnostiquer afin de connaître les postes de surconsommation d'énergie sur lesquels une action est possible. Cette démarche d'optimisation des consommations doit faire l'objet de sensibilisation et de communication interne à la collectivité, mais aussi auprès des usagers de ces structures publiques.</p> <p>Des travaux peuvent s'avérer nécessaires lorsque des problèmes liés à l'isolation ou aux systèmes de chauffage et d'éclairage ne peuvent pas être réglés par le simple changement de comportement.</p> <p>Ainsi, les collectivités doivent régulièrement réaliser des opérations de rénovation, et le développement des besoins de la population et des services entraînent naturellement la nécessité de construire de nouveaux projets.</p> <p>Porteuses de l'identité publique, elles se doivent d'être exemplaires en termes de qualité patrimoniale (choix des matériaux, maîtrise de l'énergie...), d'impact environnemental et d'adaptation au changement climatique de leurs bâtiments.</p>		
Etat zéro		
Pas d'accompagnement organisé auprès des collectivités		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Aider les collectivités à optimiser leur consommation énergétique (suivre et analyser les consommations pour chaque bâtiment concerné) - Élaborer une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovation - Être exemplaire sur les bâtiments publics neufs ou rénovés - Améliorer le patrimoine bâti des collectivités - Sensibiliser aux enjeux du changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution et maîtrise des consommations d'énergie - Baisse des émissions de GES liées à la consommation d'énergie - Développement des énergies renouvelables - Sensibilisation des usagers des bâtiments publics 	

Descriptif de l'action

Réduction des consommations :

- Organiser le suivi des consommations énergétiques
- Avoir des données comparatives pour aider les collectivités dans leur réflexion de consommation

Rénovation énergétique et nouveaux projets :

- Acter la mise en place d'une politique volontariste en termes de rénovation énergétique des bâtiments communaux et communautaires (plan de rénovation et d'entretien). Les communes de moins de 10 000 habitants peuvent être accompagnées dans ce cadre par un CEP (Conseiller en Energie Partagé).
- Réaliser un diagnostic du patrimoine bâti de plus de 10 ans.
- Élaborer une stratégie patrimoniale prenant en compte la démarche transversale climat-air-énergie.
- Prioriser les interventions sur les bâtiments publics, via le Plan Pluriannuel d'Investissement.
- Inscrire les niveaux de performance souhaités dans un document-cadre (respect de la RT 2020 et niveaux supérieurs – notamment pour le confort d'été), comme le PLUI. Disposer d'un outil de suivi et d'évaluation de la cible HQE « gestion de l'énergie » tout au long des opérations (depuis le programme jusqu'à la livraison du bâtiment).

Fournisseurs d'énergie :

- Enedis : Accéder et exploiter les données de consommation énergétique (services disponibles sur l'Espace Collectivité Locale d'Enedis.fr) et notamment les données de consommation réelle avec le déploiement des compteurs communicants (sous réserve des autorisations pour l'accès à ces données).
- GRDF : identifier le parc de bâtiments, notamment fioul/propane, pouvant se convertir au gaz vert sur les communes Gaz de Leff Armor (chiffrer les extensions et les investissements pour la conversion).

Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (services Ingénierie et Environnement, services techniques)
Partenaires	ALEC du Pays de Saint-Brieuc, SDE 22, ADEME, Région, communes, Enedis, GRDF, experts de la biodiversité dans les bâtiments
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Dès 2020 pour les bâtiments communautaires - Enquête auprès des communes sur les besoins d'accompagnement dès 2022
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Poste Ingénieur Energie / CEP (2 ETP : 115 000 € / an pour 20 communes adhérentes à l'ALEC) - Bureau d'études pour le diagnostic du patrimoine communautaire - Possibilité sur de bénéficier du poste d'économiseur de flux créé par le SDE 22 pour des missions ponctuelles sur les communes, à partager avec le secteur de Loudéac Communauté (service payant pour les communes, sur un barème défini par le SDE)

Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien ADEME/Région pour la création du poste sur les trois 1^{ères} années (70% année 1, 50% année 2 et 30% année 3) + aide 10 000 € max 1^{ère} année sur l'équipement du poste et aide 10 000 € max sur les 3 ans pour la communication - Programme ORECA du SDE 22 pour les communes (financement de travaux de rénovation énergétique du patrimoine bâti). 	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Facture énergétique des collectivités (évolution et suivi des consommations énergétiques sur chaque bâtiment rénové ou nouvellement construit) - Nombre de collectivités ayant engagé une démarche de réduction de leur consommation - Travaux de rénovation/isolation entrepris (nombre et nature) 	Communes ou CEP / économe de flux	
	Communes ou CEP / économe de flux	
	Communes ou CEP / économe de flux	
Impact GES	1	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	2	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Exemplarité des collectivités dans la rénovation/construction de leurs bâtiments, - Réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics, - Développement du recours aux EnR sur le territoire, - Disposer d'une réelle stratégie patrimoniale de rénovation 		<p>> Vigilance sur la présence d'espèces protégées dans les bâtiments (ex Chiroptères) avant rénovation : réalisation de diagnostics avant tout projet pour identifier les mesures à prendre.</p>

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
6	Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs consommations	1
Action 6.2		
Accompagner les entreprises pour réduire leurs consommations d'énergie		
Amélioration de la gestion de l'énergie dans les process industriels, éclairage, isolation, chauffage, transport.		
Etat zéro		
Pas de pré-diagnostic individuels réalisés.		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la facture énergétique - Connaître les besoins des entreprises en matière de gestion de l'énergie 		<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations d'énergie - Sensibilisation du monde de l'entreprise
Descriptif de l'action		
<p>Définir les besoins des entreprises en matière de gestion de l'énergie et les axes prioritaires à traiter (faire appel à un spécialiste pour étudier ces questions - soit en interne soit en externe).</p> <p>Etat des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des pré- diagnostics Energie individuels : état des lieux des pratiques, analyse des factures, analyse de la consommation des process, pistes d'actions. - Réaliser des diagnostics thermiques à infrarouge. <p>Animation de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'ateliers collectifs sur l'écologie industrielle territoriale (EIT) – économie circulaire sur un périmètre regroupant 30 à 40 entreprises (axe RN 12 entre Plélo et Plouagat). - Petits déjeuners d'entreprises avec demi-journée d'information sur une thématique ciblée. - Outil ACTIF développé par la CCI d'Occitanie : recensement des flux et des ressources sur une base cartographiée pour créer des synergies inter-entreprises. <p>Fournisseurs d'énergie : informer sur les compteurs communicants, les contrats de fournitures, les énergies vertes.</p> <p>Lien avec fiches Transports et mobilité : sensibiliser aux économies de transport (équipements véhicules – GNV, électrique), faire un diagnostic des modes de déplacements et des mobilités au sein de l'entreprise.</p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Développement économique)	
Partenaires	ADEME, CMA22, CCI22	
Calendrier	A définir	
Budget		
Financement possible	Entreprises de plus de 20 salariés : dispositif national « TPE-PME gagnantes sur tous les coûts »	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pré-diagnostic individuels réalisés. - Gain sur facture énergétique des entreprises ayant fait un pré-diagnostic. 		CCI / entreprises concernées	
		Entreprises concernées	
Impact GES		2	
Impact énergie		3	
Impact Qualité de l'air		1	
Impact Ressource en eau		2	
Impact Biodiversité		1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)			
Incidences positives		Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance fine des entreprises du territoire, notamment de leurs process et de leurs attentes - Sensibilisation d'acteurs importants du territoire - Mise en réseau des entreprises du territoire avec pour objectif de développer une économie circulaire - Réduction des consommations des entreprises et de leur vulnérabilité énergétique 			Ne pas sous-estimer le temps d'animation de ce type d'action.

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
6	Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs consommations	1
Action 6.3		
Accompagner les commerces pour réduire leurs consommations d'énergie		
<p>Les commerces représentent la branche du secteur tertiaire la plus consommatrice d'énergie (23% du total à l'année). C'est le chauffage qui est le poste le plus consommateur, avant l'éclairage qui arrive en 2^{ème} position.</p> <p>La précarité du bâti des commerces explique en grande partie ces résultats. Par ailleurs, ce sont des bâtiments de taille modestes qui ne peuvent pas prétendre aux aides nationales.</p>		
Etat zéro		
Pas d'actions mises en place sur cette thématique.		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Mieux isoler les bâtiments commerciaux. - Adapter les modes de chauffage à l'activité. - Réfléchir à l'éclairage des vitrines. 		<p>Réduction de la facture énergétique des commerces.</p> <p>Réduction des émissions de GES.</p>
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des Pass' commerces aux entreprises pouvant bénéficier d'aides pour les travaux de rénovation énergétique (vitrine /isolation). - Signaler les locations énergivores. - Encourager à la diminution des plages d'éclairage nocturne des vitrines. - Se baser sur les retours d'expériences des commerces vertueux participant aux Ecodéfis avec la CMA - Mise en place par la Région du SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique). - Informer les commerces raccordés au réseau gaz sur les garanties d'origine gaz vert et local. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Développement économique) / CCI et CMA	
Partenaires	CMA / CCI	
Calendrier	SARE : mise en place en 2020, opérationnel en 2021.	
Budget	Fonctionnement	
Financement possible	Pass'commerces	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Nombre de commerces accompagnés		Leff Armor – service Développement économique
Diminution de la facture énergétique des commerces accompagnés (chauffage, électricité)		Commerces accompagnés
Nombre de commerces ayant réalisé des travaux d'isolation		Commerces accompagnés
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - connaissance fine des commerces du territoire, notamment sur leurs attentes - sensibilisation d'acteurs importants du territoire - Réduction des consommations des commerces et de leur vulnérabilité énergétique 		<p>Ne pas sous-estimer le temps d'animation de ce type d'action.</p>

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
7	Accompagner les particuliers dans la réduction de leurs consommations	1 et 2
Action 7.1		
Informier et conseiller les ménages sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie dans l'habitat - Déployer le SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) sur le territoire		
Il n'y a pas d'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat), d'Espace Info Energie (EIE) ou de plate-forme locale de rénovation de l'habitat (PLRH) sur le territoire de Leff Armor Communauté : les habitants, non concernés par le PIG Précarité énergétique et qui souhaitent obtenir un conseil pour réduire leur consommation énergétique, connaître les travaux à réaliser, les aides disponibles... ne trouvent pas d'interlocuteur neutre pour les informer et les orienter.		
Etat zéro		
Pas de service déployé sur Leff Armor communauté au 01/10/2021. Réflexions menées avec l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc pour établir des propositions		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les ménages en informant sur les différentes solutions techniques possibles en rénovation et en neuf - Sensibiliser aux économies d'énergie - Répondre aux demandes d'informations et de conseils formulées par les habitants du territoire - Accompagner les ménages précaires et non précaires tout au long de leur projet de rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des consommations d'énergie et des GES - Amélioration du bâti résidentiel - Développement du recours aux matériaux d'isolation biosourcés - Développement du recours aux EnR 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un poste de conseiller FAIRE (« Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Energétique » : déploiement de ce dispositif au niveau national): conseil et accompagnement des particuliers, veille réglementaire, lien avec les partenaires et professionnels du bâtiment, des réseaux de chaleur, des fournisseurs d'énergie, organisation d'actions de sensibilisation auprès du grand public (rencontres habitants/professionnels, Semaine du Développement Durable avec le Forum citoyen et les associations, travail auprès des écoles, bibliothèques, mairies, cafés-débats...). - Permanences sur les deux sites communautaires de Lanvollon et Châtelaudren (voir possibilité de partenariat avec des permanences organisées par les partenaires sur les sites de la communauté de communes). - Informer les ménages dès le dépôt de permis de construire (en projet de construction ou de rénovation), et les inciter fortement à consulter le conseiller énergie pour éviter les erreurs d'équipement et d'isolation. - Utiliser la page internet de Leff Armor Communauté dédiée aux liens vers les partenaires et les sites d'information (voir aussi pour l'annuaire des entreprises RGE). Création de plaquettes d'information à déposer dans les mairies et chez les partenaires 		

Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Urbanisme et Habitat)	
Partenaires	Breizh ALEC, ALEC Pays de Saint-Brieuc, CCI 22, CMA 22, fournisseurs d'énergie, CAUE, réseau Renov'Habitat Bretagne, services Développement économique et Environnement de Leff Armor Communauté, Conseil de développement, Forum citoyen, associations, opérateurs ANAH, ADIL, CAPEB, FFB...	
Calendrier	2nd semestre 2022	
Budget	1,4 ETP (à partager avec la partie « Sensibilisation au changement climatique » sur l'énergie) : 87 700 € /an (y compris adhésion à l'ALEC)	
Financement possible	Région (mise en place du SARE), possibilités de financement dans le cadre du réseau Renov' Habitat Breton, Fondation Abbé Pierre, Convention CLER – (réseau pour la transition énergétique) sous réserve	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre de particuliers conseillés / demandes déposées Nombre d'actions de sensibilisation Nombre de logements améliorés (hors PIG) / évolution du classement énergétique Type de travaux réalisés	ALEC du Pays de Saint-Brieuc	
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Un lieu et une personne référencée (guichet unique) pour les conseiller les ménages sur la rénovation énergétique - Lien avec les partenaires et les professionnels du bâtiment - Lien avec les fournisseurs d'énergie - La communication / sensibilisation à destination de tous ménages du territoire - La réduction des consommations des ménages et de leur précarité - Le développement des énergies renouvelables sur le territoire 	<p>Difficulté pour les ménages non motorisés de se déplacer pour rencontrer le conseiller FAIRE et donc profiter des conseils distribués</p>	

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
7	Accompagner les particuliers dans la réduction de leurs consommations	1 et 2
Action 7.2		
Mise en œuvre du volet Habitat du PLUIh : « Organiser la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique »		
L'élaboration du PLUI de Leff Armor Communauté est en cours de finalisation (validation programmée en automne 2019, consultation du public 1 ^{er} semestre 2020).		
Dans ce cadre, un diagnostic de l'habitat potentiellement indigne doit être réalisé. Il servira de support pour la mise en place d'actions concrètes sur le territoire.		
Etat zéro		
Données disponibles non formalisées		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer des logements indignes et énergivores sur le territoire - Identifier les actions à mettre en place pour l'habitat précaire 		<ul style="list-style-type: none"> - Adaptabilité des logements - Diminution des consommations d'énergie et des GES
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de terrain (fait en interne par Leff Armor Communauté) - Repérage des logements indignes et vacants sur le territoire. Etudier l'intérêt de mettre en place un SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie). - Information des élus et sensibilisation à ce qu'est l'habitat indigne et quels sont les différentes interventions et procédures possibles à mettre en place. - Fournisseurs d'énergie : <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'élaborer une convention « PRECARITER » avec Enedis, un outil cartographique développé afin de détecter les zones en Précarité Energétique et permettre une aide au service des politiques publiques (dans la limite des données accessibles). - Localisation des réseaux de chaleur et potentialités d'extension (avec pour le gaz : conditions de raccordement des consommateurs sur ces extensions en fonction du régime de concession publique délégué par les communes). - Dans le cadre de la convention avec GRDF, mise à disposition de la couche Réseau gaz dans le SIG communautaire, promotion des outils de visualisation des réseaux (applications smartphone, site internet). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Urbanisme et Habitat)	
Partenaires	Pays de Guingamp (SCoT), Enedis, GRDF, Fondation Abbé Pierre, CD22	
Calendrier	2020 à la validation du PLUIH	
Budget		
Financement possible		

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre de logements indignes et vacants identifiés Nombre d'interventions mises en place Cartographie PRECARITER	Leff Armor – service Urbanisme et Habitat	
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration du confort des logements - La remise sur le marché de logements définis comme indignes ou énergivores - La réduction des consommations énergétiques des ménages - Le développement des énergies renouvelables sur le territoire - La sensibilisation des élus à cette question de précarité énergétique et d'insalubrité des logements 		

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
7	Accompagner les particuliers dans la réduction de leurs consommations	1
Action 7.3		
Poursuivre le PIG Précarité énergétique et adaptation 2018-2020 et organiser la suite		
<p>Les deux anciens EPCI, Lanvollon-Plouha et Leff Communauté, étaient engagés dans des PIG (programme d'intérêt général) depuis 2011. Suite à la fusion des communautés de communes, et après une étude pré-opérationnelle validée en 2017, le PIG 2018-2020 « Précarité énergétique et adaptation » est le premier PIG de transition de Leff Armor Communauté. Un second PIG est actuellement en cours sur la période 2020-2022.</p> <p>La validation des actions du POA (programme opérationnel d'aménagement) dans le cadre du volet Habitat du PLUIh, permet aussi de poursuivre cet accompagnement (fiche-action « Organiser la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique » et aide à l'acquisition dans l'ancien aux primo-accédants, conditionnée à l'établissement d'un diagnostic technique et financier du logement en matière d'économie d'énergie).</p>		
Etat zéro		
Données disponibles non formalisées		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les ENR - Informer les propriétaires occupants/bailleurs - Permettre l'amélioration thermique des logements - Permettre la remise sur le marché des logements vacants (location) - Signaler les logements insalubres et énergivores 		<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du confort du logement - Diminution des consommations d'énergie
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Permanences assurées pour les ménages par l'ADIL et le CAUE au sein des locaux de Leff Armor. - Accompagnement des ménages par SOLIHA tout le long de leur projet de rénovation thermique. - Connaissance par les organismes conseils des différentes infrastructures publiques d'énergie, de la localisation des réseaux de chaleur et des différentes alternatives existantes en énergie renouvelable : mise en lien avec le poste EIE / PLRH (voir fiche « Informer et conseiller les ménages »). - Propositions de réhabilitation de logements sociaux, uniquement dans les bourgs équipés de services. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Urbanisme et Habitat)	
Partenaires	SOLIHA, ADIL, CAUE	
Calendrier	En cours pour le PIG 2018-2020 Actions du POA 2021-2026	
Budget		
Financement possible	Aides financières accordées aux ménages et aux bailleurs par Leff Armor Aides de l'ANAH	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nb de ménages accompagnés - Nb de ménages demandeurs et bénéficiaires du FSL pour l'aide au paiement des factures d'énergie - % de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire - Nb de dossiers « Habiter mieux » déposés à l'ANAH - kWh cumac économisés via les CEE « précarité énergétique » (récupéré par l'ANAH dans le cadre du PIG, sinon par les ménages directement) - Montant des aides financières à l'énergie des CCAS 		Leff Armor – service Habitat	
Impact GES		2	
Impact énergie		3	
Impact Qualité de l'air		1	
Impact Ressource en eau			
Impact Biodiversité			
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)			
Incidences positives		Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration du confort des logements - La remise sur le marché de logements - La réduction des consommations énergétiques des ménages - Le développement des énergies renouvelables sur le territoire - Les conseils divulgués par des partenaires extérieurs pour les projets de rénovation thermique des ménages 			

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
8	Adapter les process et matériels	1
Action 8.1		
Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement		
<p>Les consommations d'énergie sont un poste important du budget d'une collectivité, c'est pourquoi elle doit rechercher l'efficacité énergétique de son patrimoine.</p> <p>Le vieillissement des systèmes d'assainissement peut entraîner des dépenses supplémentaires si des travaux d'amélioration ne sont pas effectués.</p>		
Etat zéro		
Mise en place d'un système informatique de suivi des consommations des stations.		
Objectifs		Effets attendus
Optimiser le fonctionnement des stations pour limiter la consommation énergétique (intégré dans les nouvelles stations)		Baisse de la consommation énergétique
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux de l'efficacité des systèmes d'assainissement en cours sur les 5 stations de boues activées : 2020-2021. - Réaliser les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique au fur et à mesure de la modernisation des équipements. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (Direction Eau et assainissement)	
Partenaires		
Calendrier	Action démarrée	
Budget		
Financement possible		
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Travaux réalisés		Service Eau et Assainissement Leff Armor
Evolution de la consommation énergétique des stations, analyse du ratio kWh/m3		Service Eau et Assainissement Leff Armor
Impact GES	1	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Meilleure efficacité énergétique par la baisse de la consommation des systèmes d'assainissement		

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
8	Adapter les process et matériels	1 et 2
Action 8.2 Adapter son parc de matériel agricole		
<p>Dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, des économies peuvent être réalisées en choisissant de s'équiper en matériel dont les caractéristiques et la puissance sont réellement adaptées à l'activité agricole et aux déplacements de l'exploitation.</p> <p>Le matériel des ETA est souvent lourd et imposant, pas forcément adapté aux besoins de tous. De plus, l'impact de ces engins sur l'état des routes et la sécurité n'est pas négligeable.</p> <p>Le choix du matériel n'est pas toujours rationalisé et il est important d'accompagner les exploitants à prendre en compte les bons critères avant l'investissement. La réalisation d'économies d'énergie passe aussi par un comportement moins consommateur lors de l'utilisation des tracteurs (optimisation du coût de fonctionnement).</p>		
Etat zéro		
Données disponibles non formalisées		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Économiser l'énergie des exploitations agricoles. - Optimiser les postes d'activité de l'exploitation. 		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des GES. - Diminution de la consommation énergétique globale.
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Former les agriculteurs à l'écoconduite des tracteurs. - Travailler sur l'adéquation matériel / besoins réels de l'exploitation (notamment : mieux répartir les postes réalisés par l'exploitation et ceux externalisés à une ETA, réfléchir au matériel combiné, adéquation tracteur/outil...). - Réaliser des bancs d'essais moteurs pour connaître le régime moteur optimal de son tracteur. <p><i>Remarque : cette action a un lien fort avec le regroupement parcellaire des exploitations (fiche-action n°9.1).</i></p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB, FD CUMA, AILE, concessionnaires tracteurs	
Partenaires	Agriculteurs	
Calendrier	Tout au long du plan climat	
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de l'exploitant avec l'outil AgriSim de la CRAB (gestion des charges de mécanisation) - Banc d'essai moteur de l'association AILE - Coût des formations pour les exploitants en lien avec les FDCUMA et concessionnaires 	
Financement possible	Fonds de formation VIVEA de la MSA	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Nombre de formations proposées et d'agriculteurs participants Nombre d'agriculteurs accompagnés pour le choix du matériel Nombre de bancs d'essai moteur réalisés		CRAB AILE / CRAB

Impact GES	2	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la rentabilité des exploitations et limiter leurs vulnérabilités face à une augmentation programmée du coût des énergies - Réduire l'impact « climat » de l'agriculture 		

DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
8	Adapter les process et matériels	1 et 2
Action 8.3		
Installer du matériel économe en énergie dans les bâtiments d'élevage		
<p>Dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, des économies peuvent être réalisées en choisissant de s'équiper en matériel peu énergivore ou permettant de diminuer les consommations de certains postes dans les bâtiments d'élevage.</p> <p>Par exemple sur Leff Armor Communauté, 38 pré-refroidisseurs ont d'ores et déjà été installés pour une économie de 213 MW.</p>		
Etat zéro		
Données disponibles non formalisées		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Économiser l'énergie des exploitations agricoles. - Adapter l'activité dans un contexte de gestion globale de l'énergie. 		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des consommations énergétiques et des factures associées
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les dispositifs existants en sensibilisant fortement les agriculteurs. - Accompagner les exploitants dans le cadre des conseils d'experts proposés par la Chambre d'agriculture. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB (conseil Econom'Watt)	
Partenaires	Agriculteurs, GIE Elevage	
Calendrier	Tout au long du plan climat	
Budget	En fonction des projets	
Financement possible	Aides à l'investissement avec le PCAEA	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Nombre d'équipements installés / type		CRAB
Nombre d'agriculteurs accompagnés		CRAB
Impact GES	1	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la rentabilité des exploitations et limiter leurs vulnérabilités face à une augmentation programmée du coût des énergies - Réduire l'impact « climat » de l'agriculture 		

- III -

Fiches

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES
MOBILITES



DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
9	limiter les déplacements	1 et 2
Action 9.1 Favoriser les regroupements parcellaires agricoles pour diminuer les émissions de GES et les consommations d'énergie		
<p>De nombreuses exploitations agricoles présentent un parcellaire morcelé. Cela entraîne une augmentation du temps passé sur les routes, ainsi qu'une augmentation de la facture énergétique des exploitations. Cela peut aussi freiner le pâturage en élevage laitier, la valorisation des engrais organiques et la rotation des cultures.</p> <p>Les conséquences sur la qualité de l'air et les émissions de GES dues à la consommation de carburant pétrolier ne sont pas négligeables (les tracteurs consomment 33% de l'énergie directe utilisée par l'agriculture en Bretagne).</p> <p>Il existe des demandes ponctuelles d'échanges parcellaires sur le territoire, mais il n'y a pas de démarche organisée de manière collective, qui permettrait de mener une réflexion globale et satisfaisante à long terme.</p> <p>Enfin, il existe des freins psychologiques, administratifs et financiers au développement de telles démarches.</p>		
Etat zéro		
<p>Des réunions d'informations ont été réalisées fin 2020 par la Chambre Régionale d'Agriculture auprès des exploitants des communes de Plouvara, Plerneuf et Plélo. La commune de Trégomeur est identifiée comme secteur également.</p> <p>Des propositions d'échanges parcellaires ont été faites suite à ces échanges. En juin 2021, un premier groupe a permis d'échanger 48 ha avec 8 exploitations.</p>		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la consommation de fioul en rapprochant les parcelles de l'exploitation. - Faciliter l'accès aux prairies et augmenter la durée du pâturage et la surface pâturée en élevage laitier - Optimiser les épandages et augmenter la durée de rotation des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions de GES - Réduction de la facture énergétique - Gestion globale de l'exploitation facilitée - Préservation du foncier agricole - Stockage plus important du carbone dans les prairies - Augmentation de l'autonomie fourragère des troupeaux laitiers - Réduction des intrants azotés 	
Descriptif de l'action		
<p>Déterminer l'échelle pertinente de l'action (communale, intercommunale, départementale), notamment pour tenir compte de la répartition des parcelles qui peuvent être sur plusieurs secteurs pour une même exploitation.</p> <p>Animation territoriale : mettre en place une démarche collective pour faciliter les échanges.</p> <p>Réflexion autour de la création d'une cellule foncière au sein de Leff Armor Communauté.</p> <p>Toujours intégrer dans les réflexions la nécessité de la préservation du bocage (lien avec le fiche-action n°37), l'autonomie fourragère (lien avec les fiches-actions n°34 et 35), le stockage du carbone...</p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service développement économique et environnement), CRAB	
Partenaires	SAFER, CRB, CD22, communes, CEDAPA, GAB22, agriculteurs	
Calendrier	Travail à mener dès démarré en octobre 2020	
Budget	ETP Leff Armor à déterminer Temps d'animation du technicien CRAB	

Financement possible	Aide financière du Département aux agriculteurs sur les frais de notaires et de géomètres dans le cadre des échanges amiables	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre d'échanges parcellaires réalisés	CRAB	
Surface concernée	CRAB	
Nombre d'exploitations concernées	CRAB	
Nombre de kilomètres motorisés économisés	CRAB	
Impact GES	3	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives potentielles	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions de GES par la limitation des déplacements en engins agricoles (les tracteurs consommant 33% de l'énergie directe utilisée par l'agriculture en Bretagne) et des conditions plus favorables au maintien des surfaces en herbe (à relativiser) - Préservation de l'activité agricole et du foncier valorisé par cette activité - Préservation des paysages (et de leurs fonctionnalités) entretenus par l'activité agricole (effet indirect) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du linéaire bocager (dégradation de la trame bocagère, ruissellements...) - Agrandissement des parcelles incitant à une mise en culture (retournement de prairies) 	<p>Veiller à ne pas accentuer la dynamique de concentration des exploitations qui conduit à l'éloignement des sièges par rapport aux parcelles exploitées.</p> <p>À ce titre, le travail doit porter aussi sur le maintien des exploitations en place et le développement d'une agriculture plus locale.</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
9	limiter les déplacements	1 et 2
Action 9.2 Développer l'accès au numérique		
<p>Les démarches administratives prennent du temps et nécessitent des déplacements. La dématérialisation doit permettre de les réduire.</p> <p>Toutefois, des personnes ne disposent pas d'accès ou sont mal à l'aise avec un ordinateur.</p> <p>Une des solutions pour faciliter ces démarches en limitant les besoins en déplacements des habitants est la mise en place du dispositif France Maisons Service. Des pôles fixes et itinérants permettront de mailler au mieux la communauté de communes pour aller au plus proche des habitants.</p>		
Etat zéro		
<p>Maisons France Service : 2 (Plélo et Plouha)</p> <p>Camion France Service de Leff Armor communauté : mise en service été 2021</p>		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements en véhicules motorisés. - Faciliter l'accès aux services dématérialisés. - Lutter contre la précarité énergétique et l'illectronisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des GES et les consommations d'énergie dus aux transports. - Réduction des inégalités et la « fracture numérique ». 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les points existants sur le territoire et les faire connaître, - Repérer /déterminer et nommer les personnes ressources devant accompagner les personnes en difficulté, - Compléter le maillage du territoire par des acquisitions supplémentaires de bornes numériques. - Organisation d'ateliers, de formations, - Organisation de permanences (en mairie) au plus près des habitants pour tenir compte des problèmes de mobilité. Réfléchir à l'opportunité de permanences dans des lieux comme les cafés (notamment cafés associatifs), les maisons de retraite... - Mise en place d'un wifi territorial. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (Médiacentre, missions France Service et Mobilité, Direction de la Cohésion Sociale), communes	
Partenaires	Personnes physiques, associations, MSAP, PIJ, CIAS, Forum Citoyen, Conseil de Développement	
Calendrier	A partir de 2020 : recensement des points d'accès	
Budget	0,5 ETP de Leff Armor à estimer (coordination, animation) – 1 ETP en service civique + véhicule, PC portable, tablette numérique, imprimante. Bornes numériques (communes, associations ?) : 49 467 €	
Financement possible	Pour les bornes numériques : Département 39 573 € Pour le wifi territorial : voir avec la Banque des Territoires	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée	
Nombre de personnes accueillies dans les différentes structures partenaires		Missions France Service (communes et Leff Armor communauté)	
Impact GES		1	
Impact énergie		2	
Impact Qualité de l'air		1	
Impact Ressource en eau			
Impact Biodiversité			
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)			
Incidences positives		Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Limitation du besoin de déplacement et de la dépendance à la voiture (notamment pour les secteurs les plus isolés) - Égalité d'accès aux démarches dématérialisées (avec un accompagnant tel que prévu dans l'action) - Favoriser le lien social (virtuel) pour des personnes isolées ou moins mobiles 		<ul style="list-style-type: none"> - « Pollution numérique » liée à la consommation d'énergie des serveurs. À ce titre, les séances de formation à l'outil numérique devront aussi sensibiliser sur ce point 	

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
9	limiter les déplacements	1 et 2
Action 9.3		
Ouverture et développement d'espaces de coworking		
<p>Face à la demande des entrepreneurs du territoire, Leff Armor communauté a aménagé un espace de coworking équipé d'un espace de visioconférence au Petit Echo de la Mode à CHATELAUDREN en octobre 2018.</p> <p>Cet espace permet de rapprocher le lieu de travail des entrepreneurs et des salariés locaux, et ainsi de diminuer les distances parcourues en véhicule motorisé.</p> <p>Une réflexion pourra être menée sur les possibilités de développement de ces espaces avec les salles des mairies, et les restaurants scolaires comme espace de restauration.</p> <p>Une réflexion est également à mener sur le site de Coat an Doc'h à Lanrodec, ainsi que dans la longère du Moulin de Blanchardeau.</p>		
Etat zéro		
<p>Nombre d'espaces de coworking : 1 (au Petit Echo de la Mode à Châtelaudren-Plouagat)</p> <p>Nombre de coworkers : 3 réguliers (au Petit Echo)</p> <p>Nombre de kilomètres motorisés économisés : donnée à formaliser</p>		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les déplacements motorisés. - Créer des conditions de travail favorables aux travailleurs indépendants et télétravailleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions de GES. - Diminution de la facture énergétique. - Attraction pour de nouvelles entreprises sur le territoire. - Aide au développement du réseau des entrepreneurs. 	
Descriptif de l'action		
<p>Favoriser l'implantation d'activité de coworking et d'espaces de rencontres sur le territoire en aménageant des sites composés de bureaux individuels, de salles de réunion et d'espaces de restauration à disposition des télétravailleurs ou entrepreneurs. Faire connaître ces espaces et développer leur fréquentation.</p> <p>Organiser des animations numériques en lien avec le Médiacentre.</p> <p>Développer l'utilisation des espaces communautaires (espace de visioconférence du Petit Echo de la Mode, site de Coat an Doc'h, longère de Blanchardeau...).</p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (services du pôle Développement, Attractivité et Aménagement)	
Partenaires	Entreprises, collectivités	
Calendrier	2021-2023	
Budget	-	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de coworkers et télétravailleurs par site, fréquence d'utilisation - Nombre de kilomètres motorisés économisés 	Leff Armor communauté (service Développement économique)	

Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements en proposant des espaces équipés pour le travail à distance - Mutualiser les équipements et limiter ainsi les pollutions en lien avec la consommation d'appareils numériques - Favoriser l'émulation et la mise en réseaux de travailleurs et/ou entrepreneurs - Favoriser le maintien des micro-entreprises locales voire l'implantation de nouvelles 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
10	Faciliter le recours aux modes de déplacements doux	1, 2 et 3
Action 10.1		
Inciter à la mise en place de Plans Mobilité Entreprises volontaires		
<p>Un Plan de Mobilité d'Entreprise vise à favoriser les déplacements alternatifs aux voitures individuelles dans le cadre de leur activité. Dans cet esprit, il permet également d'entamer une réflexion sur l'organisation de l'ensemble des déplacements de la structure. Il est obligatoire pour les entreprises de plus de 100 salariés sur les territoires dotés d'un Plan de Déplacement Urbain (loi pour la Transition Ecologique et la Croissance Verte du 17 août 2015).</p> <p>Leff Armor Communauté n'a pas de PDU, pour autant, il est intéressant de sensibiliser les entreprises à la réalisation d'un plan de mobilité volontaire, et de les inciter à s'organiser entre elles pour certains déplacements, notamment pour les déplacements domicile-travail de leurs salariés.</p>		
Etat zéro		
Aucun PME volontaire sur le territoire de Leff Armor au 01/10/2021		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le covoiturage intra- et inter-entreprises. - Développer les aires de covoiturage. - Inciter à optimiser les déplacements dans l'activité de l'entreprise. - Créer des conditions de travail favorables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des déplacements motorisés - Diminution des émissions de GES et de l'impact sur la qualité de l'air. - Diminution de la facture énergétique des entreprises et des salariés. 	
Descriptif de l'action		
<p>Organiser des interventions auprès des entreprises par le biais de conférences thématiques sur le thème de la mobilité et sensibiliser à la réalisation d'un plan de mobilité, ou dans le cadre des petits déjeuners d'entreprises.</p> <p>Inciter les entreprises à proposer / mettre à disposition de leurs salariés des modes de déplacement alternatif (trajets domicile-travail et/ou trajets en lien avec l'activité), par exemple une flotte de vélos électriques, ou voiture électrique ou roulant au gaz naturel, véhicule de transport roulant au GNV/BioGNV...</p> <p>Faciliter la multimodalité (accès à la gare ferroviaire par exemple).</p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Développement économique)	
Partenaires	Entreprises (Club des entrepreneurs), collectivités, CCI 22, ADEME, GRDF	
Calendrier	Dès 2020 : 6 entreprises cibles pour la mission EHOP A développer en 2021-2022	
Budget	Coût des intervenants extérieurs.	
Financement possible		

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de mobilité réalisés. - Nombre de salariés covoiturant pour les trajets domicile-travail. - Nombre de trajets / kilométrage motorisés évités dans le cadre de l'activité de l'entreprise. - Nombre de véhicules équipés pour l'usage de carburants alternatifs 	Leff Armor communauté (service Développement économique)	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Incitation au covoiturage = réduction de l'autosolisme - Mutualisation des moyens et diminution de la dépendance des ménages à la voiture (précarité énergétique) - Mise en œuvre d'un outil favorable à la solidarité dans l'entreprise - Sensibilisation des travailleurs aux mobilités alternatives, plus propres et potentiellement bonnes pour la santé dans le cas des modes actifs - Répond à l'enjeu global de changement des pratiques en matière de mobilité pour réduire l'utilisation de la voiture et les impacts induits (émissions de GES, pollutions, nuisances, insécurité...) 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
10	Faciliter le recours aux modes de déplacements doux	1, 2 et 3
Action 10.2 Développer et faciliter le covoiturage		
<p>Le covoiturage pour les déplacements domicile/travail n'a pas encore le développement souhaité sur le territoire de Leff Armor Communauté.</p> <p>Compte tenu de la rareté des transports en commun, les personnes en situation de précarité rencontrent des difficultés de mobilité.</p> <p>Dans le cadre de la création d'un réseau public régional de covoiturage, l'occasion est là de se saisir de cette opportunité pour faciliter le développement de ce mode de déplacement sur le secteur. L'aménagement d'aires de covoiturage supplémentaires est à prévoir pour faciliter le développement de cette action (lien avec le PLUI).</p>		
Etat zéro		
Données statistiques de la plateforme OuestGo à formaliser après la crise sanitaire pour connaître les effets des confinements répétés sur les habitudes de déplacements des usagers.		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mise en relations des employés pour les trajets domicile-travail. - Faciliter l'accès à l'emploi pour les précaires énergétiques : pouvoir se rendre à un entretien ou participer à une formation - Faciliter l'accès aux soins pour les rendez-vous médicaux éloignés - Faciliter l'accès aux commerces, ainsi qu'aux spectacles et aux expos... 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des alternatives à la voiture individuelle - Baisse des GES - Baisse de la facture énergétique des ménages - Réponse à la rareté des transports en commun - Réduction du recours au service communautaire Allo'Tad (commission à payer, nb de trajets mensuels et horaires limités) - Réponse possible à la demande de touristes arrivés sans voiture. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le réseau existant approprié aux trajets quotidiens et/ou courts par adhésion à Ouest Go, présentant l'avantage pour les usagers transportés de ne pas avoir de commission à payer. Créer une communauté de covoitureurs pour le personnel de la communauté de communes et les salariés des entreprises voisines. - Permettre la création de groupes en cas d'évènementiels (favorisant en outre une communication indirecte sur l'évènement). - Développer la communication de Leff Armor Communauté sur le réseau mis en place → incitation des entreprises du territoire. - Lever les freins psychologiques en s'appuyant sur les services EHOP. - S'assurer auprès du Département et des communes de la mise en place d'aires de covoiturage en nombre et taille suffisante, avec places de vélos sécurisées (exemple : projet de réhabilitation du site de Coat an Doc'h). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (mission Mobilité, services Développement économique et Communication)	
Partenaires	Particuliers – agents des collectivités - salariés des entreprises du territoire	

Calendrier	2019 pour adhésion OuestGo 2020-2022 : mission EHOP Total 0,2 ETP (à partager sur les différents services de Leff Armor)	
Budget	2019 :750 € (adhésion Ouest Go) 2020 : + 5 000 à 7 300 € + 750 € (adhésion)	
Financement possible	Outils de communication transmis par la Région	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Analyse des statistiques proposées par la plateforme OuestGo pour Leff Armor communauté	Leff Armor communauté (mission Mobilité)	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'autosolisme (85 % des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture « sous-occupée ») - Mutualiser les moyens et diminuer la dépendance des ménages à la voiture (précarité énergétique) - Générer des synergies positives par la mise en œuvre de démarches complémentaires (avec les Plan Mobilité Entreprise) - Offrir une offre alternative aux TC pour des besoins plus diffus - L'action répond à l'enjeu global de changement des pratiques en matière de mobilité pour réduire l'utilisation de la voiture et les impacts induits (émissions de GES, pollutions, nuisances, insécurité...) 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
10	Faciliter le recours aux modes de déplacements doux	2 et 3
Action 10.3 Étendre les lignes de bus des agglomérations voisines		
<p>Leff Armor Communauté est un petit territoire rural, où la création d'un réseau de transports en commun n'est pas viable : financement trop lourd, rare fréquentation, habitat clairsemé...</p> <p>En revanche les communes limitrophes peuvent profiter des réseaux voisins développés par les agglomérations.</p> <p>Ce travail peut être facilité dans le cadre d'ententes intercommunautaires, en s'appuyant sur le développement de projets d'aménagement du territoire (par exemple : EPIDE et site de Coat an Doc'h à Lanrodec).</p>		
Etat zéro		
Aucune extension de ces lignes au 01/10/2021.		
Objectifs	Effets attendus	
Offrir un service public de transports en commun supplémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Alternative à la voiture individuelle. - Diminution de l'empreinte carbone. - Optimisation des investissements de l'agglomération voisine. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Extension de lignes de bus de l'agglomération voisine à des communes limitrophes (vers Lanrodec, Le Merzer, Pommerit-le-Vicomte) dans le cadre de l'entente communautaire avec Guingamp-Paimpol Agglomération - Extension du marché - Dans les marchés, sensibiliser les prestataires à mener des transitions sur leurs parcs de véhicules en choisissant l'usage de carburants alternatifs. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (mission Mobilité)	
Partenaires	Guingamp Paimpol Agglomération dans le cadre de l'entente intercommunautaire / Saint Brieuc Armor Agglomération (SPL)	
Calendrier	A déterminer	
Budget	Participation de Leff Armor Communauté au budget Transports de l'agglomération concernée	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre d'heures – Nombre de personnes transportées – Nombre de kms effectués	Leff Armor communauté (mission Mobilité)	
Impact GES	3	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)

Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser / mutualiser l'offre de TC à l'échelle du Pays (rentabilité, efficacité...) - Adapter l'offre aux besoins (une part significative des flux sortants de Leff Armor sont à destination de Guingamp Paimpol Agglomération) - Confirmer / renforcer la coopération entre Guingamp Paimpol Agglomération et LAC, dans la continuité du SCoT - Valoriser durablement les flux touristiques majeurs (axes Saint-Brieuc – Paimpol et Guingamp – Plouha) 		<p>Nécessite en amont une étude des besoins, des flux et des alternatives (train, Tibus, covoiturage) pour une offre adaptée à des besoins qui ne peuvent être satisfaits par ailleurs.</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
10	Faciliter le recours aux modes de déplacements doux	1, 2 et 3
Action 10.4		
Promouvoir et développer le réseau de voies pour les déplacements doux : élaboration d'un schéma des mobilités actives		
<p>Le territoire de Leff Armor Communauté est principalement rural. Toutefois, des zones urbanisées sont identifiées, pouvant présenter des continuités entre communes.</p> <p>Certaines communes ont formalisé des voies douces pour les déplacements à pied ou à vélo. La ruralité du territoire permet aussi d'utiliser certaines routes peu fréquentées et suffisamment sécurisée pour des déplacements touristiques voire quotidiens.</p> <p>Un schéma vélo existe concernant le vélo sportif, et le schéma touristique souhaite développer la multimodalité pour aider à mieux profiter du territoire.</p> <p>Le PLUIh propose de renforcer les mobilités. Dans les annexes figure une carte des sentiers, mais essentiellement ceux inscrits au PDIPR. Dans les documents opposables (OAP), il est demandé de préserver les chemins qui traversent les futurs quartiers (zones U et AU). Il n'y a pas eu d'inventaire fait dans les espaces agricoles.</p> <p>L'ensemble des projets et l'hétérogénéité du territoire nécessite donc une réflexion sur l'offre en voies douces, à la fois pour les trajets quotidiens et pour les trajets touristiques, et sur son développement en fonction des besoins qui seront identifiés. Ce travail permettra d'élaborer un schéma des mobilités actives sur le territoire.</p>		
Etat zéro		
Nombre de kilomètres de voies douces existantes : indicateur à formaliser		
Fréquentation : pas de données		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre sécurisée aux déplacements doux - Permettre un meilleur maillage du territoire - Aider à l'appropriation de ce mode de déplacement - Communiquer sur l'existence des voies douces et inciter les habitants à les emprunter 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions de GES et de l'impact sur la qualité de l'air, - Economies d'énergie, - Impacts positifs sur la santé des habitants / usagers 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux et le recensement cartographique des voies douces existantes et potentielles sur le territoire pour les déplacements quotidiens (domicile-travail-école) et occasionnels (population touristique), - Utiliser en pré-diagnostic les cartographies web existantes (brouter.de, opencyclemap...) - Enquêter auprès des communes (élus) et des usagers pour connaître les habitudes de déplacement et identifier les besoins en termes de cheminements doux, - Analyser les données et les intégrer dans le SIG communautaire, - Faire des propositions pour le territoire pour un meilleur maillage, ainsi qu'une signalétique spécifique, - Proposer un plan de communication, prenant notamment en compte la nécessité d'appropriation de ces voies et modes de déplacements. 		

Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (mission Mobilité)	
Partenaires	Communes, conseil de développement, forum citoyen, associations d'usagers, Département, Office du Tourisme...	
Calendrier	2020 : diagnostic puis analyse et préfiguration d'un schéma de développement	
Budget	Stage Master 2 de 6 mois : 3 000 €	
Financement possible	Pas de financement pour le stage	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre de km de voies douces existantes et nouvellement identifiées Fréquentation (campagnes de comptage)	Leff Armor communauté (mission Mobilité)	
Impact GES	2	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modes doux, relativement peu utilisés en local pour les déplacements réguliers, - Favoriser une offre complémentaire aux autres actions promues : <ul style="list-style-type: none"> - Sur les déplacements « courte distance » (jusqu'à 5 km) pour lesquels le vélo ou la marche à pied sont plus efficaces en « porte-à-porte » - En connexion avec l'offre de TC dans une logique d'intermodalité (rabattement vers les gares par exemple) - Lutter contre la sédentarité par la promotion de modes dits « actifs », avec des impacts positifs sur la santé 		<p>Le territoire accuse un retard pour la promotion des modes doux au quotidien (vélo notamment). Ceci nécessite donc une phase préalable d'étude avec une certaine inertie pour mesurer les résultats des politiques engagées. À ce titre, la promotion des modes doux doit afficher un niveau de priorité maximale.</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
10	Faciliter le recours aux modes de déplacements doux	2 et 3
Action 10.5 Création d'une voie verte		
<p>Leff Armor Communauté et Guingamp Paimpol Agglomération ont créé une entente communautaire dans 4 domaines parmi lesquels figurent le tourisme et les mobilités. Un des objectifs de cette entente est de pouvoir dépasser les frontières de chaque territoire.</p> <p>Une ancienne voie ferrée reliait Plouha à Guingamp. Il apparaît opportun d'utiliser cette emprise pour répondre aux besoins en déplacements doux du territoire, et ainsi de participer à la diminution des GES dus aux transports motorisés.</p>		
Etat zéro		
Pas de voie verte au 01/10/2021.		
Objectifs	Effets attendus	
Créer une voie verte accessible aux piétons et aux cyclistes sur le tracé de l'ancienne voie ferrée qui traverse les deux territoires sur près de 25 kms.	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une liaison douce sécurisée et accessible à tous (développement de la mobilité active) - Promotion du tourisme local. - Valorisation des ouvrages d'art et du patrimoine naturel. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Retrouver le tracé de l'ancienne voie ferrée – recenser les problèmes d'emprise foncière : propriétaires de terrains privés ou publics (envisager un conventionnement pour les autorisations de passages). - Étudier les possibilités d'itinéraires de contournement en cas de refus ou d'obstacles. - Mettre en œuvre des travaux de débroussaillage et d'aménagements – prévoir du mobilier public. - Mettre en œuvre des travaux de balisage et signalétique. - Réaliser une cartographie et la communication autour de cette nouvelle voie. - Projet concernant également les territoires voisins : mutualiser la réflexion et une étude de paysage sur l'ensemble du tracé. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération (services Mobilité, Développement Touristique et OT, Développement sportif)	
Partenaires	Différentes associations concernées – Communes traversées - Personnes physiques (propriétaires de terrains) Département des Côtes d'Armor – Région Bretagne	
Calendrier	Démarrage 2022 (méthodologie en lien avec fiche 10.4) - développement jusqu'en 2026	
Budget	Moyenne de 50 000 €/ km	
Financement possible	État/ Région/ Département	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Fréquentation de la voie (Nombre de personnes / mode de transport : à pied, vélo, trottinette etc...)	Leff Armor (services Mobilité, Développement touristique, Développement sportif)	
Impact GES	2	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'offre « mode doux » à partir d'équipements phares, visibles, incitatifs et assurant la promotion des modes doux à une échelle élargie - Répondre par un même équipement à des besoins multiples (trajets du quotidien, « promenade du dimanche », flux touristiques entre le littoral et Guingamp...) - Valoriser du foncier « perdu » pour aménager des équipements tout en limitant les impacts environnementaux associés - Conforter le cadre de vie qualitatif du territoire et son attractivité <p>L'ensemble des actions relatives aux modes doux répondent à l'enjeu global de changement des pratiques en matière de mobilités pour réduire l'utilisation de la voiture et les impacts induits (émissions de GES, pollutions, nuisances, insécurité...)</p>		<p>Veiller à la complémentarité de cette action avec l'action visant à « étendre les lignes de bus des agglomérations voisines »</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
11	Développer et faciliter l'usage du vélo	1 et 2
Action 11.1		
Aider au développement de l'usage du vélo à assistance électrique par la mise en place d'une prime pour les professionnels		
<p>Leff Armor communauté est un territoire d'accueil pour les petites et moyennes entreprises. Les activités sont variées et les zones d'influence également. Pour autant, nombre de déplacements peuvent être réalisés en ayant recours à des alternatives aux véhicules thermiques.</p> <p>Des déplacements courts ne nécessitant pas le transport de charges importantes et / ou encombrantes pourraient être réalisés en vélo à assistance électrique, vélo cargo, quadricycle...</p> <p>La communauté de communes, dans le cadre de son accompagnement des professionnels en lien avec l'adaptation au changement climatique, souhaite favoriser l'acquisition par les entreprises et commerces de solutions de déplacement décarbonées économes en énergie.</p>		
Etat zéro		
Pas de prime proposée par la communauté de communes au 01/10/2021		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux entreprises de développer des solutions alternatives pour les déplacements professionnels de proximité 		<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une culture « vélo » - Réduction des dépenses de carburants - Diminution des émissions de GES
Descriptif de l'action		
Informer les professionnels de la possibilité d'être aidé financièrement pour l'achat d'un vélo électrique à usage professionnel (aide déconnectée du système mis en place par l'Etat).		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (mission Mobilité)	
Partenaires	Service Développement économique de Leff Armor communauté, entreprises, commerces	
Calendrier	2022	
Budget	Prime de 100 € minimum par demande	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre de demandes Nombre de primes attribuées Kilomètres économisés (basé sur estimation faite par les demandeurs lors du dépôt de leur dossier auprès de l'EPCI)	Mission Mobilité de Leff Armor communauté	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Elargir l'accessibilité à l'achat d'un vélo à assistance électrique - Réduire les inégalités par une offre accessible 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
11	Développer et faciliter l'usage du vélo	1 et 2
Action 11.2 Planter des stations vélos sur le territoire		
Dans un territoire rural comme Leff Armor communauté, la dépendance à la voiture est très forte ; il convient de développer des solutions alternatives à la voiture par le développement d'un mode de transport économique qui préserve également l'environnement, développer l'accessibilité des gares et des pôles commerciaux ainsi que des services qui ont été relevés : Plouagat-Chatelaudren /Plerneuf /Lanvollon / Plouha.		
Etat zéro		
Aucune station-vélo sur le territoire communautaire au 01/10/2021		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique liée aux véhicules motorisés - Répondre à une demande touristique - Développer l'offre multimodale 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une culture « vélo » pour les trajets du quotidien - Baisse des émissions de GES - Réduction des inégalités 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Appel à un prestataire pour fourniture/ location/ maintenance : à envisager dans le cadre d'une entente communautaire, groupement de commande sur 1 à 2 points du territoire. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (mission Mobilité et OT)	
Partenaires	Fournisseurs ou Société prestataires de services, Guingamp-Paimpol Agglomération (dans le cadre de l'entente intercommunautaire), ADEME, CEREMA, DDTM	
Calendrier	Pas prioritaire	
Budget	Coût moyen d'un vélo électrique : 1 800 € Budget de fonctionnement si option prestataire	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de stations implantées - Nombre de vélos acquis - Nombre d'emprunts effectués 	Leff Armor communauté (mission Mobilité)	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Toucher un public élargi : inciter et « mettre le pied à l'étrier » à des personnes pas ou mal équipées - Réduire les inégalités par une offre accessible 		<p>Veiller à mesurer en amont le rapport coût / bénéfice (le nombre de vélos et le budget de fonctionnement ne sont pas estimés). Notons toutefois qu'il s'agit d'une action d'ampleur limitée qui prévoit dans un 1^{er} temps 1 à 2 stations sur le territoire.</p> <p>Penser l'intégration des stations avec le double objectif de promouvoir sans impacter le paysage.</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
11	Développer et faciliter l'usage du vélo	1 et 2
Action 11.3 Développer le prêt et la location de vélos		
<p>Dans un territoire rural comme Leff Armor Communauté, la dépendance à la voiture est très forte ; il convient de développer des solutions alternatives à la voiture par le développement d'un mode de transport économique qui préserve également l'environnement...Il existe par ailleurs des zones « blanches » sur des parties de territoire où un système de location peut être envisagé via le tissu commercial des bourgs.</p>		
Etat zéro		
Pas d'acquisitions de vélos pour mise à disposition des commerçants au 01/10/2021.		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique liée aux véhicules motorisés. - Rompre l'isolement : pouvoir avoir accès à l'emploi, aux commerces et services, aux activités, spectacles, expos... - Développer les services touristiques. - Contribuer à l'effort en faveur de la transition énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une culture « vélo » pour les trajets du quotidien - Baisse des émissions de GES - Réduction des inégalités - Réduction des demandes au service communautaire Allo'Tad 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de vélos et mise à disposition auprès de commerçants (garagistes) à charge pour ceux-ci de procéder à leur location, d'en percevoir le produit, d'assurer leur maintenance. - Formation des commerçants au démarrage - Définir des tarifs de location identiques pour l'ensemble du territoire - Acquisition à déployer sur plusieurs années. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté (mission Mobilité)	
Partenaires	Garages ou commerçants locaux	
Calendrier	2022 – 2023 : expérimentation à l'Office de Tourisme	
Budget	Coût moyen d'un vélo électrique : 2 000 €	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de locations par durée, par commune - Nombre de bénéficiaires - Nombre de commerces engagés 	Leff Armor communauté (mission Mobilité)	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)

Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accessibilité aux modes doux pour tous (réduction des inégalités) - Le vélo électrique comme alternative pour : <ul style="list-style-type: none"> - Toucher un public plus large (parfois « rebuté » par l'effort induit par la pratique du vélo classique - S'affranchir plus facilement de la distance et du relief pour la pratique des modes doux (le vélo électrique double la distance potentielle du trajet parcouru) <p>L'ensemble des actions relatives aux modes doux répondent à l'enjeu global de changement des pratiques en matière de mobilité pour réduire l'utilisation de la voiture et les impacts induits (émissions de GES, pollutions, nuisances, insécurité...)</p>		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
11	Développer et faciliter l'usage du vélo	1 et 2
Action 11.4		
Mise en place d'un vélobus pour les centres de loisirs communautaires		
<p>Il existe trois centres de loisirs communautaires (ALSH) : au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon, à Plouha et au Pass'âge à Châtelaudren-Plouagat. Actuellement, un ramassage en car est effectué pour les enfants fréquentant le centre de loisirs de Lanvollon.</p> <p>Les activités ont lieu le mercredi et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Ce système de car pourrait être réservé aux habitants des communes les plus éloignées des ALSH. Pour les communes plus proches, des vélobus pourraient être mis en place.</p>		
Etat zéro		
Vélobus mis en place au centre de loisirs « le Pass'âge » de Châtelaudren-Plouagat en 2021.		
Nombre d'enfants : 14		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le transport en voiture individuelle parentale. - Pouvoir avoir accès aux activités et équipements communautaires pour les enfants et les jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une culture « vélo » chez les jeunes (permettre une mobilité plus autonome pour les jeunes). - Baisse des émissions de GES et de la consommation énergétique. - Réduction des demandes au service communautaire Allo'Tad. 	
Descriptif de l'action		
<p>Dans les zones proches des ALSH (inférieures à 5kms)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regroupement en différents lieux des enfants ou jeunes inscrits avec leur propre vélo. Ils sont accompagnés de parents bénévoles ou d'animateurs pour se rendre au lieu d'activités, - Équipements de signalement à prévoir – lieux de rassemblement à définir <p>Au préalable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période de préparation pédagogique par le service enfance/jeunesse, en lien avec la sécurité routière - A mettre en place au fur et à mesure de la sécurisation routière et du développement des liaisons douces - Prévoir un espace de stationnement vélos à proximité du lieu d'activité 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté (service Enfance-Jeunesse)	
Partenaires	Parents, associations, gendarmerie, policier municipal	
Calendrier	Expérimentation avec le service Jeunesse sur les communes de Châtelaudren - Plouagat dès le printemps 2020 (Pass'âge) et sur Plouha à la saison estivale 2020 (Cap Sports)	
Budget	Total 6028 € en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - équipements de signalement : 350 € - entretien et réparation vélos : 250 € - communication : 100 € - postes animateurs encadrants : 5 328 € 	
Financement possible	Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 1 500 € en 2020 (25 % coût total)	

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants ou jeunes inscrits pour les vélobus - Nombre de trajets effectués / nombre de jours de centre de loisirs ou d'activités 	Leff Armor communauté (service Enfance-Jeunesse)	
Impact GES	2	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre les problèmes d'encombrements posés par la voiture aux heures de pointe devant les équipements communautaires pour les enfants et les jeunes. - Lutter contre la pollution localisée aux abords des équipements visés - Créer du lien entre les familles utilisatrices (fédérer autour d'un projet) - Réduire par l'entraide le stress des parents - Favoriser l'apprentissage par les enfants des règles de sécurité routière, sensibiliser aux risques, parfaire leur pratique du vélo - Lutter contre la sédentarité et promouvoir l'exercice physique pour ses bienfaits - Offrir une alternative à la marche pour des déplacements « moyennes distances » 		Nécessite un temps et un investissement important, en amont et tout au long de la durée de vie du système = doit être promue comme une solution de confort pour les parents

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
11	Développer et faciliter l'usage du vélo	1 et 2
Action 11.5		
Développer le programme « Savoir rouler à vélo » dans les établissements scolaires du territoire		
<p>La Loi d'orientation des mobilités a été promulguée le 24/12/2019. L'apprentissage du vélo en milieu scolaire et le programme « Savoir rouler à vélo », qui entrent dans le Code de l'Éducation, sont mentionnés à l'article 57.</p> <p>Le programme, qui s'adresse aux élèves de 6 à 11 ans, se déroule en 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir pédaler, - savoir circuler, - savoir rouler à vélo. <p>L'animation dans les écoles permet la délivrance d'un diplôme aux élèves.</p> <p>La multiplication des interventions dans les écoles et les centres de loisirs permettra une prise en main dès le plus jeune âge de ce mode de déplacement dans de bonnes conditions de sécurité, et favorisera le développement du réflexe « vélo » chez les enfants en grandissant.</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - 1 formation des animateurs Enfance-Jeunesse début 2021, - puis 1 animation effectuée par les animateurs du Pass'âge à Plouagat pour préparer la mise en place du vélobus (fiche-action 11.4) avec des panneaux de signalisation réalisés par l'école. - 1 kit « Savoir rouler à vélo » envoyé par la Préfecture à Leff Armor en juillet 2021 (pas d'animation réalisée à l'automne). 		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la mobilité active des écoliers - Diminuer le nombre de déplacements motorisés quotidiens et de loisirs - Développer les comportements de sécurité routière 		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du recours à la voiture parentale - Développement d'une culture « vélo » dès le plus jeune âge - Diminution des consommations d'énergie fossile - Diminution des émissions de GES
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - utilisation du kit dans les centres de loisirs communautaires (avec les animateurs du service Enfance-Jeunesse) - dans les écoles : prêt du kit aux écoles par la communauté de communes 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (services Enfance-Jeunesse et Développement sportif)	
Partenaires	Ecoles	
Calendrier	dès 2022	
Budget	Fonctionnement de Leff Armor	
Financement possible	-	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animations réalisées - Nombre d'enfants sensibilisés 		Services Enfance-Jeunesse et Développement sportif

Impact GES	2	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage par les enfants des règles de sécurité routière, sensibiliser aux risques, parfaire leur pratique du vélo - Lutter contre la sédentarité et promouvoir l'exercice physique pour ses bienfaits 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
12	Sensibiliser aux modes de déplacements doux lors des évènements festifs	1 et 2
Action 12.1		
Développer les navettes hippomobiles pour l'évènementiel		
<p>Des prestataires de balades en charrette ou calèche sont présents sur le territoire. Pourquoi ne pas proposer ce type de déplacement original pour se rendre à un évènement de la communauté de communes (ex : L'Effet Mode, Un Dimanche en forêt, Mardis au clair de lune...) ?</p> <p>Le caractère ludique des navettes hippomobiles lors des évènements est un levier de sensibilisation aux alternatives décarbonnées. D'autres porteurs de projets (communes, associations, entreprises...) pourront s'en inspirer et proposer ce type de transport dans le cadre de leurs activités et services.</p>		
Etat zéro		
Aucune navette mise en place au 01/10/2021		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une alternative au transport motorisé pour de l'évènementiel. - Diversifier l'offre de transport pour des personnes isolées sans voiture. 		<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de l'évènement de manière originale avec un mode de transport doux ponctuel. - Eloge de la lenteur.
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat à développer avec les prestataires. - Parcours à définir – fréquence de rotation lors des évènements. - Négocier les tarifs (pas de trésorerie à gérer pour la communauté de communes ; paiement direct entre le client et le prestataire) : tarification unique et accessible pour le public, facturation de la différence recettes / coût total de la prestation 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (services Tourisme et Développement culturel)	
Partenaires	Co-organisateurs des évènements (associations, collectivités) et prestataires	
Calendrier	Expériences en 2022 (saison estivale) Régularité à partir de 2023	
Budget		
Financement possible	-	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes transportées – statistiques / tranche d'âge. 		Leff Armor communauté (services Tourisme de Développement culturel)
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Il s'agit plus d'un levier de sensibilisation que d'action directe sur le changement climatique.</p> <p>Cette action reste toutefois intéressante au regard de sa relative facilité de mise en œuvre.</p>		

- IV -

Fiches

**DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRÉSERVER
L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT
LES PRATIQUES**



DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
13	Sensibiliser les agriculteurs	2
Action 13.1		
Connaître ses pratiques au sein de l'exploitation agricole pour analyser ses marges de manœuvre vis-à-vis du changement climatique		
<p>L'activité agricole, parce qu'elle est en lien direct avec l'environnement, est l'une des plus concernée à court et moyen termes par les effets du changement climatique. La Bretagne verra son agriculture soumise à des restrictions hydriques de plus en plus fréquentes en période d'étiage, et à une augmentation des températures qui aura un impact sur le cycle de production (pics de chaleur plus fréquents, diminution des jours de gel en hiver...).</p> <p>Il est primordial pour l'exploitant de bien analyser ses pratiques actuelles pour comprendre les postes sur lesquels il pourra agir pour à la fois pérenniser son activité dans un contexte en évolution et limiter les effets de pratiques qui pourraient accentuer cette même évolution.</p>		
Etat zéro		
<p>Nombre d'exploitants sensibilisés : données à formaliser</p> <p>Nombre d'exploitants accompagnés : données à formaliser</p> <p>Nombre et type d'actions réalisées : données à formaliser</p>		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les professionnels agricoles de manière globale sur le changement climatique et la préservation des ressources et des milieux. - Les accompagner pour leur permettre de mettre en place des solutions concrètes, adaptées au contexte climatique et à leur exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation et adaptation de l'activité agricole. - Préservation de la ressource en eau et des milieux. - Diminution des GES. - Diminution de la facture énergétique. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil éco-responsable, - Diagnostic sur la résilience de l'exploitation au changement climatique, - Développement de cultures moins gourmandes en eau. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB (projet Agri-Accept) CEDAPA (projet en cours de construction)	
Partenaires	Coopératives agricoles, Contrôle Laitier, agriculteurs, lycées agricoles, INRA	
Calendrier	Dès 2022	
Budget	Techniciens agricoles	
Financement possible	Voir auprès de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'exploitants sensibilisés, - Nombre d'exploitants accompagnés, - Nombre et type d'actions réalisées. 	CRAB / CEDAPA	

Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	2	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Action complémentaire aux autres actions du domaine agricole et visant à favoriser une amélioration des pratiques.		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
14	Adapter les systèmes agricoles	2 et 3
Action 14.1		
Développer l'autonomie alimentaire des exploitations		
<p>Les productions animales du territoire sont consommatrices de protéines importées, comme le soja. Ces importations ont un impact négatif sur le bilan carbone, mais également sur le coût alimentaire des exploitations agricoles selon les fluctuations des marchés.</p> <p>Il est aujourd'hui primordial de réfléchir à des alternatives à ces aliments, en les remplaçant par des cultures locales (protéagineux et légumineuses notamment).</p> <p>Un travail sur la durée des rotations et sur l'augmentation des cultures pérennes (comme les prairies) permettrait en outre d'améliorer la biodiversité, la structure et le stockage de carbone dans les sols.</p> <p>Il est cependant nécessaire d'avoir les filières adaptées permettant de valoriser ces cultures en alimentation animale. L'évolution des surfaces protéiniques est dynamisée par l'existence d'outil aval de transformation.</p>		
Etat zéro		
Données non formalisées		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les importations d'aliments du bétail - Augmenter le stockage de carbone dans le sol - Valoriser les cultures protéiques à travers des filières adaptées sur le territoire - Diminuer les charges au niveau du poste alimentation - Diminuer la mécanisation par le développement du pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions de GES - Baisse de la facture énergétique globale - Augmentation de la biodiversité - Baisse des intrants azotés - Baisse des produits phytosanitaires 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic sur la quantité et le type d'aliments du bétail importés sur le territoire. - Avoir une réflexion sur les rotations. - Augmenter la part protéique des fourrages produits sur l'exploitation. - Développer les systèmes herbagers (étude technico-économique de faisabilité, choix des espèces implantées et conduite de la prairie). - Augmenter la part de pâturage dans la ration. - Développer des cultures protéiniques alternatives à l'import soja (lupin, fèves, pois, luzerne, colza, tourteaux, lin) et contracter avec des transformateurs locaux (déshydratation, tourteaux). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB, CEDAPA, GAB22	
Partenaires	Agriculteurs, FDCUMA, ETA, entreprises de nutrition animale, Leff Armor communauté (service Développement économique)	
Calendrier	A déterminer	
Budget	Temps d'animation des techniciens	
Financement possible	PCAEA (aides à l'investissement), MAEC, GPI Filières	

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Calcul du taux d'importation en équivalent surface (et évolution) sur le territoire ou par exploitation - Nombre d'exploitations concernées par un accompagnement sur l'autonomie alimentaire - Surface de prairies (dont prairies permanentes) - Durée moyenne des rotations constatée - Surface et composition des mélanges fourragers cultivés 	CRAB, CEDAPA, GAB 22	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Réduction des émissions de GES par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de produits de l'exploitation pour l'alimentation animale - La volonté de maintenir / valoriser les surfaces en herbe (puits de carbone, réduction de la mécanisation, moins d'épandages...) - Plus d'autonomie par une dépendance moindre aux importations (alimentation, intrants...) <p>Plus globalement, la volonté de maintenir voire d'augmenter la surface en herbe induit de nombreux impacts positifs sur la biodiversité et la ressource en eau (limitation des besoins en intrants et des pollutions diffuses, préservation de la trame prairiale et de la biodiversité associée, amélioration de la qualité des eaux de surface...).</p>		<p>Les impacts positifs sont potentiels et doivent être relativisés au regard du fait que le changement des pratiques agricoles est difficile, souvent dépendant d'un contexte économique « macro » sur lequel le PCAET reste un levier limité.</p> <p>À ce titre, les indicateurs de suivi doivent être un moyen de suivre les évolutions pour s'adapter.</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
14	Adapter les systèmes agricoles	2 et 3
Action 14.2		
Accompagner l'adaptation des élevages aux aléas climatiques		
<p>Dans un contexte climatique changeant et plus aléatoire, les exploitations agricoles sont de plus en plus fragilisées. Les aléas climatiques ont un impact direct sur les différents ateliers en diminuant notamment les rendements fourragers et céréaliers et influent indirectement sur l'économie des exploitations. Bâtir un système robuste pour pallier à ces aléas devient une priorité pour assurer la viabilité des fermes.</p> <p>Le réseau GAB-FRAB a développé depuis plusieurs années des compétences en termes d'accompagnement des élevages sur les leviers d'adaptation en réaction ou en anticipation d'un aléa climatique.</p> <p>La construction d'un système plus robuste aux aléas s'accompagne de plus d'autonomie, d'une augmentation de la part d'herbe et donc d'une augmentation du stockage de carbone et de la biodiversité.</p>		
Etat zéro		
Données à formaliser		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les fermes vers un système autonome et robuste - Rendre les fermes plus résilientes face aux aléas climatiques 		<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation aux aléas climatiques - Baisse des émissions de GES - Baisse de la facture énergétique globale - Augmentation de la biodiversité - Arrêt des intrants azotés
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une réflexion sur le système fourrager - Mettre en lien la ressource fourragère sur la ferme et le troupeau présent - Mettre en place des leviers pour réagir aux aléas climatiques en augmentant la ressource (voie végétale) ou en diminuant les besoins (voie animale) - Réfléchir à sa stratégie pour atteindre l'autonomie et la résistance aux aléas (exemple : diversification de l'assolement) 		
Pilote/Maître d'ouvrage	GAB 22	
Partenaires	Agriculteurs	
Calendrier	A déterminer	
Budget	Temps d'animation du technicien	
Financement possible	-	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'exploitations accompagnées - Evolution de l'assolement - Evolution des cheptels 		<ul style="list-style-type: none"> GAB 22 GAB 22 GAB 22
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	3	

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)

Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Cette action s'insère dans un contexte de changement climatique, et vise à s'adapter à une situation à laquelle le milieu agricole est aujourd'hui déjà confronté et sera amené à l'être encore plus</p> <p>La question de l'adaptation est donc primordiale. L'atteinte des objectifs de résilience et d'autonomie des fermes (en lien avec le développement du système fourrager et la diminution des besoins) va enclencher des impacts positifs notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des exploitations à faire face aux sécheresses - Autonomisation des fermes et réduction des dépenses liées à l'importation des protéines alimentaires - Adéquation entre culture du fourrage et besoins des bêtes - Réduction des émissions de GES par un fonctionnement plus local, - Limitation des pollutions et pressions sur le milieu par une utilisation moindre d'intrants et la préservation des couverts végétaux aux multiples fonctions (prairies humides par exemple) 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
14	Adapter les systèmes agricoles	2 et 3
Action 14.3 Accompagner les élevages vers l'agriculture biologique		
<p>L'agriculture Biologique, au-delà de favoriser la biodiversité et préserver la ressource en eau a également une carte à jouer au niveau de l'atténuation du réchauffement climatique.</p> <p>Les bases des systèmes d'élevages de ruminants biologiques sont l'autonomie alimentaire et le pâturage. Le coût des intrants étant décuplé en AB par rapport à l'agriculture conventionnelle, la relocalisation de la production des aliments pour les animaux est un pré requis.</p> <p>Pour atteindre l'autonomie alimentaire et donc le recours aux intrants extérieurs, le système fourrager doit être orienté vers l'implantation de plus d'herbe (fourrage naturellement équilibré) qui va permettre, d'une part, de s'affranchir de complémentation, mais également de stocker du carbone.</p> <p>La synthèse d'engrais et de produits phytosanitaires sont couteux en énergie et contribuent aux émissions de CO2. L'épandage d'engrais minéraux contribue également aux émissions de protoxyde d'azote.</p> <p>La transition vers l'agriculture biologique implique de nombreux changements en termes de conduite d'élevage, de constitution des rations, d'allongement des rations, d'augmentation de la part d'herbe.</p>		
Etat zéro		
222 fermes en bio dans le département des Côtes d'Armor en 2020 et 27 porteurs de projets en installation ou conversion.		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les importations d'aliments - Augmenter le stock de carbone dans le sol - Diminuer l'impact de l'élevage sur le climat 		<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions de GES - Baisse de la facture énergétique globale - Augmentation de la biodiversité - Arrêt des intrants azotés
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une réflexion sur les rotations - Accompagner l'arrêt des intrants d'origine chimiques - Accompagner dans le changement de conduite d'élevage (constitution des rations, augmentation du pâturage, conduite sanitaire...) - Augmenter la part protéique des fourrages produits sur l'exploitation - Développer les systèmes herbagers (choix des espèces implantées et conduite de la prairie) - Assurer une cohérence globale du système pour bâtir un système robuste et autonome (lien entre le potentiel des terres et les animaux) - Voir la faisabilité technique et économique d'une conversion AB 		
Pilote/Maître d'ouvrage	GAB22	
Partenaires	Agriculteurs	
Calendrier	A déterminer	
Budget	Temps d'animation du technicien	
Financement possible	PCA EA (aides à l'investissement), MAEC	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Nombre de nouvelles labellisations / installations en agriculture biologique		GAB 22

Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	3	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de GES par la diminution des engrais et produits phytosanitaires, dont la synthèse : <ul style="list-style-type: none"> o Est coûteuse en énergie o Contribue aux émissions de CO2. - L'augmentation de la part en herbe doit permettre de réduire le bilan GES par leur plus grande capacité à stocker le CO2. - Préservation de la biodiversité et de la ressource en eau par une réduction des intrants et un épandage plus « extensif » - Bien-être animal - Santé humaine (agriculteur et non-agriculteurs) du fait d'une exposition moindre aux intrants chimiques (dans l'air puis dans la nourriture) - Maintien d'exploitations plus adaptées au changement climatique, moins vulnérables aux évolutions du marché avec la possibilité de mettre au jour des débouchés locaux, plus en phase avec une demande grandissante des consommateurs... 		<p>Idem fiches actions précédentes</p> <p>La recherche de leviers concrets, pour les collectivités, afin d'agir sur les pratiques agricoles nécessitera peut-être la réalisation de démarches dédiées (Projets Alimentaires Territoriaux par ex.).</p>

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
14	Adapter les systèmes agricoles	2 et 3
Action 14.4 Améliorer l'efficacité des couverts végétaux		
<p>La réglementation Directive Nitrate impose la couverture des sols en hiver pour limiter les effets de ruissellement et de fuites d'azote vers le milieu.</p> <p>L'implantation d'intercultures a toutefois d'autres avantages, en lien avec l'adaptation au changement climatique, comme l'amélioration de la structure des sols, la captation du carbone et la possibilité d'implanter des CIVE (cultures à vocation énergétique).</p> <p>La durée d'implantation des couverts végétaux est également à prendre en compte dans le stockage du carbone et la diminution des GES (par exemple allongement de la durée des prairies).</p> <p>La recherche d'une couverture permanente du sol associée à des semis directs de cultures dans des couverts est aussi une voie permettant d'augmenter la matière organique des sols.</p> <p>Que ce soit en interculture ou en culture pérenne, le choix des espèces permet d'accentuer les bénéfices recherchés. Une réflexion sur la qualité de ces couverts est alors à prévoir au-delà du seul objectif lié à la préservation de la qualité de l'eau.</p>		
Etat zéro		
Données à formaliser		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Capturer le carbone dans la biomasse et le sol - Préserver la qualité de la ressource en eau - Diminuer les apports d'engrais azotés aux cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions de GES - Augmentation de la résilience des sols (augmentation de la teneur en matière organique et de la réserve utile, vie microbienne favorisée) - Limitation des fuites de nitrates - Augmentation de la biodiversité en zone agricole 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les exploitants à la diversité des mélanges et aux propriétés des différents couverts possibles en fonction de leurs projets / besoins. - Informer sur les formations et accompagnements techniques proposés par les différents organismes agricoles. - Accentuer le suivi de l'implantation de ces couverts et de leur diversité. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB, GAB22, CEDAPA	
Partenaires	Agriculteurs	
Calendrier	Dès à présent	
Budget	Temps d'animation des techniciens agricoles	
Financement possible	<i>Voir avec la FDCFS (aide à l'implantation de couverts végétaux favorables au gibier)</i>	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Evolution assolement - Types de couverts implantés - Surface en CIVE 	CRAB, GAB22, CEDAPA CRAB, GAB22, CEDAPA CRAB, GAB22, CEDAPA	

- Evolution de la teneur en matière organique des sols	ADEME via l'outil ALDO	
Impact GES	2	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité	2	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Les impacts positifs d'une meilleure gestion / préservation du couvert végétal sont nombreux et précédemment exposés (captation des GES, limitation du ruissellement, fonctionnalité des corridors écologiques...).		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
14	Adapter les systèmes agricoles	2 et 3
Action 14.5 Diminuer le recours aux engrais minéraux		
<p>Les engrais minéraux sont émetteurs de protoxyde d'azote N₂O et d'ammoniac NH₃. Les procédés de fabrication des engrais de synthèse sont énergivores et producteurs de CO₂.</p> <p>Ces engrais sont utilisés en grandes cultures, mais aussi sur les prairies.</p> <p>Par ailleurs, les déjections animales fournissent de l'engrais organique. Les épandages étant au cœur des actions de reconquête de la qualité de l'eau pour la réduction des nitrates, il est opportun et impératif de faire le lien entre les objectifs de réduction des GES et la préservation de la qualité des eaux bretonnes en mettant en avant l'optimisation de la fertilisation des parcelles.</p>		
Etat zéro		
Données à formaliser		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la gestion des déjections animales. - Préserver la qualité de l'eau en optimisant la fertilisation organique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions de GES - Baisse de la facture énergétique globale - Amélioration du stock de carbone dans le sol - Limitation des émissions de polluants atmosphériques 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions déjà mises en place par les agriculteurs, avec accompagnement technique. - Développer l'agriculture biologique (mode de production interdisant l'utilisation d'engrais de synthèse). - Mettre à disposition la boîte à outil de la CRAB sur le changement climatique. - Accompagner les exploitants à la gestion de l'herbe. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB, CEDAPA, GAB22	
Partenaires	Agriculteurs	
Calendrier	Dès à présent / action en cours	
Budget	Temps d'animation des techniciens agricoles	
Financement possible	Aide à la conversion en agriculture biologique	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de fumure réalisés - Nombre de conversions à l'agriculture biologique - Consommation d'engrais minéraux azotés sur l'exploitation 	CRAB, GAB22, CEDAPA GAB22, CRAB CRAB, CEDAPA	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	2	

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)

Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Les engrais minéraux étant émetteurs de protoxyde d'azote et d'ammoniac, énergivores et producteurs de CO2. Leur diminution est nécessaire pour la bonne atteinte des objectifs assignés à l'agriculture dans la stratégie PCAET. Les objectifs sont nombreux et déjà exposés précédemment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de GES, - Amélioration de la qualité de l'air, - Enrichissement plus optimal et naturel des sols par une utilisation accrue de l'engrais organique, améliorant la capacité des sols à stocker le carbone et à supporter les aléas climatiques importants, - Autonomie accrue des exploitants (technique, économique...). 		

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
15	Promouvoir l'alimentation territoriale	1, 2 et 3
Action 15.1 Développer et promouvoir les filières courtes de proximité		
<p>L'agriculture bretonne est riche en productions variées (légumes, produits laitiers, viandes, céréales...). Les consommateurs aujourd'hui sont sensibles à la provenance et à la traçabilité des produits qu'ils achètent. La demande s'accroît pour les achats de proximité, et pour la variété saisonnière des produits. Ces tendances vont dans le sens de bilans carbone bas, favorisant la limitation des trajets et des transports énergivores et polluants.</p> <p>La vente de proximité permet également au consommateur de renouer avec l'agriculture et les agriculteurs de son territoire, et avec la saisonnalité des produits proposés. Elle permet d'entrer dans un cercle vertueux de part et d'autre, à condition de mettre en place une bonne logistique et une communication adéquate.</p> <p>Il s'agit donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place et maintenir une animation territoriale pour développer ces filières ; - coordonner cette opération avec la politique de stratégie foncière de la collectivité. 		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes sensibilisées : une 1^{ère} sensibilisation entre 2013 et 2015 auprès de 6 communes avec restaurant scolaire et 2 structures collectives de restauration (programme du SMEGA). - Nombre de formations réalisées : <ul style="list-style-type: none"> - en 2013, 3 formations organisées par le SMEGA avec la MAB 22 à destination des cuisiniers de restauration collective. - formation des agriculteurs : donnée à renseigner - Nombre d'agriculteurs vendant en circuit court de proximité : 41 producteurs en juin 2020 (annuaire du Forum Citoyen) - Nombre de restaurants collectifs travaillant en direct avec des producteurs locaux : pas de données récentes (dernières données existantes : 2015) - Nombre d'utilisateurs d'AgriLocal sur le territoire : aucune collectivité à la rentrée 2021 ; agriculteurs : donnée à renseigner - Montant des achats de proximité par les communes : pas de données - Nombre de particuliers fréquentant les sites de vente directe : pas de données - Nombre de points de vente collectifs et de magasins de producteurs : 3 en 2020 		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre qualitative de proximité. - Sensibiliser les consommateurs. - Sensibiliser les communes et former les équipes de restauration scolaire. 		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des GES - Économies d'énergie - Préservation de l'autonomie du territoire

Descriptif de l'action	
	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le recensement des besoins et des productions pour adapter l'offre des producteurs aux besoins du territoire. - Sensibiliser et former les exploitants agricoles à la vente en circuit court de proximité (plusieurs métiers en un) - Informer sur les outils existants et les méthodes de mise en relation producteur-consommateur - Restauration collective : <ul style="list-style-type: none"> - Faire un diagnostic des consommations dans les restaurants collectifs (écoles, collèges, EHPAD), - Compléter le recensement des exploitations agricoles du territoire travaillant ou souhaitant travailler avec la restauration collective, - Former les personnels des restaurants collectifs à l'achat local et au travail des produits de saison, - Aider / former au développement de la logistique facilitant la fourniture des produits aux restaurants collectifs. - Particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - Former les exploitants à la communication vers les habitants et à la mise en valeur de leur production, - Proposer et mettre à jour régulièrement un annuaire des exploitants pratiquant la vente directe et le diffuser largement (OT, mairies, bibliothèques...), - Communiquer sur les sites de vente directe et les points de distribution.
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (service Développement économique et environnement), Département (Agrilocal)
Partenaires	Communes, agriculteurs, CRAB, MAB 22, Association Cohérence, FRCIVAM, Forum Citoyen, Conseil de développement de Leff Armor, CNFPT, Lycées agricoles
Calendrier	Dès 2020 / action en cours
Budget	ETP Leff Armor Animation techniciens agricoles Formations agriculteurs et collectivités Supports de communication (annuaire...)
Financement possible	A déterminer en fonction des maîtres d'ouvrag

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
- Nombre de communes sensibilisées	Leff Armor communauté	
- Nombre de formations réalisées	CRAB, MAB 22	
- Nombre d'agriculteurs vendant en circuit court de proximité	Forum Citoyen	
- Nombre de restaurants collectifs travaillant en direct avec des producteurs locaux	Communes	
- Nombre d'utilisateurs d'Agrilocal sur le territoire	Département des Côtes d'Armor	
- Montant des achats de proximité par les communes	Communes	
- Nombre de particuliers fréquentant les sites de vente directe	Agriculteurs vendeurs	
- Nombre de points de vente collectifs et de magasins de producteurs	Leff Armor communauté (service Développement économique)	
Impact GES	2	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des produits de consommation importés = limitation du bilan carbone « transport » - Réduction des intermédiaires = moins d'emballages, modèle économique plus favorable aux producteurs... - Renforcement du lien entre agriculteurs et consommateurs (lien social, solidarité) 		La réalisation d'un tel objectif pourrait nécessiter une approche globale (Projets Alimentaires Territoriaux).

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
16	Adapter les équipements	2 et 3
Action 16.1 Promouvoir le raclage en V des fosses dans les porcheries		
<p>Le système de raclage sous caillebotis installé dans les bâtiments d'élevage porcin permet de limiter les émissions de GES au niveau du bâtiment (jusqu'à moins 50% de NH3 et de N2O par rapport à une porcherie sur lisier stocké).</p> <p>La fraction solide capture 90% du phosphore et 55% de l'azote des déjections et peut être valorisée hors plan d'épandage par compostage. Son potentiel méthanogène est également plus important que pour un lisier classique.</p> <p>L'évacuation fréquente des déjections par le système permet en outre d'améliorer les conditions sanitaires de l'élevage.</p>		
Etat zéro		
Données à formaliser		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les émissions de GES et amélioration de la qualité de l'air au niveau des bâtiments d'élevage. 		<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions d'ammoniac (NH3) et de protoxyde d'azote (N2O). - Valorisation d'une partie des déjections par compostage.
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les exploitants dans la mise en œuvre de cahier des charges de compostage. - Conseiller et accompagner techniquement sur le système de raclage et ses avantages pour l'exploitation. - Développer la reconversion en élevage sur paille. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB, coopératives agricoles	
Partenaires	ADEME, Conseil Régional, Département, agriculteurs	
Calendrier	Tout au long du plan climat	
Budget		
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> > Agence de l'Eau Loire-Bretagne (capture et exportation du phosphore, selon programme d'action en vigueur) > France Agrimer (élevages IED uniquement) > Subvention dans le cadre du PCAEA au niveau régional 	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de systèmes installés - % d'émissions de NH3 et de N2O 		CRAB Air Breizh, Observatoire de l'Environnement de Bretagne (OEB)
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations / commentaire
Il s'agit d'actions techniques avec pour finalité une meilleure gestion des effluents d'élevages afin de valoriser au mieux leurs pouvoirs fertilisants tout en limitant les impacts : émissions gazeuses (ammoniac et de protoxyde d'azote), pollutions diffuses et impacts sur la ressource en eau (nitrates)...		L'impact du PCAET sur le changement des pratiques reste là encore difficile à appréhender.

DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
16	Adapter les équipements	2 et 3
Action 16.2 Couvrir les fosses pour limiter les émissions de GES		
<p>Dans les élevages porcins et bovins, les effluents stockés dans les fosses émettent des gaz (ammoniac et méthane) au contact de l'atmosphère. La fuite d'azote diminue ainsi la valeur fertilisante des déjections pour l'épandage. La dilution avec l'eau de pluie augmente quant à elle le volume d'épandage nécessaire, ce qui peut poser des problèmes par rapport au parcellaire disponible (la couverture des fosses peut permettre de diminuer de 20 à 30 % le volume à épandre).</p> <p>Il est possible de couvrir sa fosse selon plusieurs techniques pour limiter ces phénomènes, voire permettre de récupérer l'énergie issue du méthane.</p>		
Etat zéro		
Données à formaliser		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de couverture des fosses. - Optimiser l'épandage. 		<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions d'ammoniac dans l'air. - Meilleure valorisation de l'azote organique. - Récupération du biogaz pour chauffer les bâtiments agricoles.
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'animation agricole sur le territoire pour faire connaître les avantages et les différentes solutions pour la couverture des fosses. - Intégrer la démarche dans une réflexion plus large sur la gestion des déjections sur l'exploitation (lien avec la qualité de l'eau) et des pratiques d'épandage moins émissives. - Développer les élevages sur paille. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB	
Partenaires	ADEME, Idele (Institut de l'Élevage), IFIP, agriculteurs	
Calendrier	Tout au long du plan climat	
Budget	Exemple pour la couverture Nénufar (récupération du biogaz) : 80 000 € en moyenne (économie estimée de 10 000 €/an de gaz)	
Financement possible	Subvention dans le cadre du PCAEA au niveau régional	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fosses couvertes - Nombre / type de couverture utilisée - % de GES (NH3 et CH4) dans l'atmosphère - Volume de biogaz récupéré 		CRAB CRAB Air Breizh, OEB
Impact GES	2	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations / commentaire
Il s'agit d'actions techniques avec pour finalité une meilleure gestion des effluents d'élevages afin de valoriser au mieux leurs pouvoirs fertilisants tout en limitant les impacts : émissions gazeuses (ammoniac et de protoxyde d'azote), pollutions diffuses et impacts sur la ressource en eau (nitrates)...		L'impact du PCAET sur le changement des pratiques reste là encore difficile à appréhender.

- V -

Fiches

**DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES
RENOUVELABLES**



DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
17	Le bois énergie	4
Action 17.1 Le bois-énergie issu du bocage et de la forêt		
<p>Leff Armor communauté produit 11% de l'énergie finale consommée sur son territoire (1,7 MWh produit par habitant en 2015 pour 19 MWh consommés par habitant en 2010).</p> <p>Territoire rural, le potentiel de développement des filières bois est réel, notamment pour le bois-bocage. Depuis 2011 dans le cadre du programme Breizh Bocage, le territoire communautaire travaille auprès des exploitants et des collectivités pour gérer durablement le bocage et permettre une production de bois-énergie de qualité alimentant les chaudières locales (label Bois Bocage). Cette démarche a pour résultat de préserver également les paysages, la trame verte et la biomasse et d'agir sur la qualité de l'air et l'atténuation des effets du changement climatique sur les cultures et les élevages notamment.</p> <p>La couverture forestière de Leff Armor est importante de par la présence des massifs d'Avaugour-Bois Meur, de Kério et de Malaunay pour les principaux. L'ONF et le Département sont gestionnaires ou co-gestionnaires de ces principaux massifs, de propriété publique ou appartenant à des particuliers.</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PGDH réalisés : aucun en 2020 - Nombre de chaufferies bois existantes : 10 en 2015 (6 agricoles et 4 publiques), 22 en 2021 (15 agricoles, 3 de particuliers et 4 publiques) - Volume de bois utilisé pour les chaufferies (bois-bocage) : 224 tonnes/an (agricoles) + 152 tonnes/an (publiques) en 2015 - Volume de plaquettes produit (campagnes de broyage bocager) : 284 tonnes en 2021 (volume sec) - Volume de bois-bûche / bois sur pied vendu aux particuliers (ONF) : - Volume de bois-bûche consommé par les particuliers : 33 500 stères en 2010 - Production thermique finale chaufferies / domestique : 14 909 MWh / 54 746 MWh en 2020 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'approvisionnement en énergies renouvelables locales. - Gérer et valoriser le bocage. - Développer la valorisation énergétique locale du bois forestier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des chaufferies bois avec approvisionnement local. - Augmentation de la séquestration du carbone par une bonne gestion du bocage et des peuplements forestiers. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'étude des potentiels de valorisation du bois bocage sur le territoire pour l'énergie, en lien avec la SCIC Bocagénèse, - Développer le label Haie Durable sur le territoire (SCIC Bocagénèse) : exigence du label de garantir la gestion pérenne des haies, nécessaire au maintien des différentes fonctions écologiques et paysagères, - Mettre en œuvre la réalisation de Plans de Gestion Durable des Haies (PGDH)- pour les communes et les agriculteurs ayant un projet de chaufferie bois (programme Breizh Bocage sur le bassin versant du Grand Trieux), en lien avec la SCIC Bocagénèse, - Gestion forestière des Périmètres de Protection de Captage : coupes et ventes de bois forestier aux particuliers (bois bûche, bois sur pied) dans le cadre des plans de gestion avec l'ONF. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	SCIC Bocagénèse, ONF, Leff Armor communauté (service Environnement)	
Partenaires	AILE, Abibois, CRAB, agriculteurs, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, lycées agricoles	

Calendrier	Dès 2020 (Bocage : 2 PDG agricoles /an : 6 jours ; 1 PDG communal /an : 12 jours)
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien bocage : Breizh Bocage plans de gestion (0.3 ETP) : 14 000 € - Développement de la filière bois bocage énergie avec le label Haie Durable (SCIC Bocagénèse) : AAP Agence de l'eau (50 000 € sur 2 ans) - ONF ATDO : 12% des recettes du volume vendu
Financement possible	<ul style="list-style-type: none"> - Breizh Bocage 2 pour la réalisation des plans de gestion du bocage (70% de l'animation technique et 80% des travaux) : Europe (FEADER), Conseil régional de Bretagne, AELB, CD22. - Appel à Projet de l'Agence de l'Eau « Développer des filières agricoles de valorisation de productions favorables à l'eau » (financement à hauteur de 50%)
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PGDH réalisés - Nombre de chaufferies bois créées - Volume de bois utilisé pour les chaufferies (bois bocage) - Volume de plaquettes produit sur le territoire - Volume de bois bûche / bois sur pied vendu aux particuliers - Production thermique finale chaufferies / domestique 	<p>Leff Armor communauté (service Environnement)</p> <p>Idem</p> <p>Idem et SCIC Bocagénèse</p> <p>Leff Armor (service Environnement)</p> <p>ONF</p> <p>OEB</p>
Impact GES	2
Impact énergie	3
Impact Qualité de l'air	1
Impact Ressource en eau	2
Impact Biodiversité	2

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)

Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de GES par substitution aux énergies fossiles d'une énergie renouvelable locale, - Diversification de l'activité agricole par valorisation du bois de haies (revenus complémentaires pour un maintien de l'activité en place), - Création d'emplois locaux (une chaufferie alimentant 1 000 logements avec 5 000 tonnes de bois permet de créer 4 emplois à temps plein) - Dans le cas d'une gestion durable et raisonnée, un entretien de la trame bocagère et de ses fonctions multiples (paysagères, écologiques, agricoles...) - Optimisation du rôle de puits carbone joué par la trame boisée et bocagère en lien avec la restauration éventuelle ou le renouvellement des linéaires bocagers 	<ul style="list-style-type: none"> - La rentabilité d'une filière « bois-bocage » est parfois difficile à concilier avec une gestion « écologique » de la haie (diversité des essences, interventions sur des linéaires limités...) - La combustion du bois, en particulier dans le cas d'appareils domestiques, est à l'origine d'émissions de polluants (particules fines notamment). La valorisation du bois devra ainsi s'accompagner de conseil pour réduire l'impact de cette filière sur la qualité de l'air 	<p>La valorisation du bois comme source d'énergie nécessite de fournir des débouchés en local pour valoriser cette ressource. À ce titre, l'action s'intègre dans la stratégie territoriale du PCAET qui vise une production énergétique pour le bois de 59 GWH en 2050 contre 52 GWH aujourd'hui avec deux chaufferies à bois collectives</p>

DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Fiche	Thème	Objectif stratégique
18	Le solaire photovoltaïque	4

Action 18.1

Développer le solaire Photovoltaïque

En 2020, le solaire photovoltaïque ne représente qu'1 % de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

L'insolation moyenne annuelle sur le territoire de Leff Armor communauté se situe autour de 1600 heures et ne peut être vue comme un frein au développement de ce type de solution. La dynamique d'installation de panneaux photovoltaïques est relativement récente mais notable :

Indicateur	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Installations	94	139	176	194	210	215	231	233	239	241	251
Puissances installées (kWc)	632	980	1211	1302	1487	1500	1541	1598	1628	1658	1678
Production annuelle (MWh)	395	741	1095	1256	1421	1514	1547	1568	1683	1704	1582

Source : OEB

Des panneaux sont par exemple installés sur les bâtiments administratifs du moulin de Blanchardeau à Lanvollon, et sur le Petit Echo de la Mode à Châtelaudren. La commune de Plélo envisage une étude pour l'implantation de panneaux sur les ateliers techniques.

Une étude menée par la DDTM 22 en 2018, met en exergue un potentiel intéressant de toitures pour l'exploitation du solaire, avec 246 364 m² de toitures « disponibles » recouvrant un potentiel, en prenant en compte uniquement les bâtiments d'une superficie supérieure à 1 000 m².

Malgré un développement significatif du photovoltaïque ces dernières années, les marges de progrès semblent donc encore importantes.

On ne compte aucun parc photovoltaïque au sol implanté sur le territoire de Leff Armor Communauté. Sur ce point, le SCoT et le PLUiH contraignent fortement la faisabilité de ce type de projet.

Etat zéro

En 2020, on recense 251 installations pour une production annuelle estimée à 1 582 MWh.

Objectifs	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part du photovoltaïque dans le mix énergétique, - Faire des économies d'énergie par de l'autoconsommation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'autonomie énergétique des ménages, des fermes et autres activités économiques, - Développement de l'offre en électricité renouvelable sur le territoire.

Descriptif de l'action

La présente action vise à développer le solaire photovoltaïque sur le territoire, principalement sur les toitures et les parkings en ombrière. L'idée est à la fois de :

- Valoriser le potentiel « toitures » mis en exergue par l'étude DDTM (cf. ci-dessus)
- Chercher de nouveaux potentiels sur des espaces déjà artificialisés, en mutualisant les usages, et sans compromettre les autres projets résidentiels, économiques... dans l'esprit du SCoT
- Evaluer les opportunités offertes par le développement de nouvelles solutions type « trackers solaires »

L'ensemble des acteurs du territoire sont visés, notamment :

- Les agriculteurs, sachant que les bâtiments agricoles représentent plus de 60 % des surfaces de toitures « disponibles » recouvrant un potentiel selon l'étude DDTM ci-dessus
- Les autres activités économiques (bâtiments industriels, commerces...)
- Les communes qui disposent d'un patrimoine et d'une capacité d'action
- Les bailleurs sociaux
- Les particuliers

L'action de développer le photovoltaïque sur le territoire pourrait se développer comme suit :

- Sensibiliser et inciter les acteurs économiques (agriculteurs, industriels, commerçants...) à avoir recours à ce type de solution
- Communiquer, s'identifier clairement et accompagner ces acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets (conseil, identification des partenaires institutionnels, techniques, financiers...)
- Engager de nouvelles actions exemplaires par Leff Armor communauté et les communes membres, ayant valeur d'exemple pour les autres acteurs (toitures, ombrières solaires sur un parking public...)
- Intégrer une réflexion en amont des futurs projets d'aménagements pour maximiser le rendement des panneaux solaires (ombres portées, orientation des faitages, pentes des toitures... au travers des OAP du PLUi en révision par exemple)
- Intégrer du conseil en phase opérationnelle et d'instruction des permis de construire

Pilote	Leff Armor communauté, CRAB
Partenaires	Agriculteurs, Apepha, Chambre d'agriculture, Conseil régional, DDTM (pour identification des bâtiments), ADEME, SDE 22, Enedis, CCI, CMA, Club des entrepreneurs de Leff Armor (L'Effervescence)
Calendrier	Tout au long du plan climat
Budget	Poste Conseil en Energies (1 ETP : 50 000 €)
Financement possible	Aides à l'investissement pour les porteurs de projet avec l'ADEME et la Région Tarifs d'achat de l'électricité

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée
Nombre d'installations (sur toitures, en ombrière, trackers) Puissance installée Production annuelle estimée Part de l'électricité photovoltaïque dans les énergies renouvelables	Service ADS de Leff Armor communauté, Air Breizh, Terristory
Impact GES	2
Impact énergie	3
Impact Qualité de l'air	1
Impact Ressource en eau	1
Impact Biodiversité	1

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de GES par la production d'énergies renouvelables locales (en lieu et place des énergies fossiles), sans artificialisation des sols - Augmentation de l'autonomie et réduction de la facture énergétique des acteurs économiques et des particuliers - Mutualisation des usages (dans le cas d'une ombrière par ex.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact paysager et/ou patrimonial en fonction de l'exposition du projet aux vues, de l'intérêt architectural du bâtiment visé. À ce titre, les projets photovoltaïques pourront faire l'objet d'un accompagnement pour une meilleure insertion en secteur sensible - Impacts indirects liés à la création de réseaux en cas de constructions isolées, sans possibilité d'utilisation de l'énergie produite en local et sans réseau existant (ou sous-dimensionné) 	

DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
19	Développer les usages du biogaz	2 et 4
Action 19.1		
La cogénération agricole : développement de la méthanisation à la ferme		
<p>L'activité agricole est la plus grande source d'émissions de GES sur le territoire, mais parallèlement elle possède un fort potentiel en termes de développement et d'utilisation d'énergies renouvelables.</p> <p>L'accompagnement des exploitants doit leur permettre de connaître la faisabilité des projets de méthanisation (tant d'un point de vue technique que financier) et leur optimisation territoriale.</p> <p>Par ailleurs, l'existence du réseau de gaz traversant Leff Armor, et de la création d'une station GNV le long de la RN12 sur le territoire communautaire, doit inciter les acteurs à réfléchir sur l'opportunité de développer l'injection de biogaz dans le réseau et sur sa faisabilité.</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'installations : 5 en 2020 - Type : cogénération - Production énergétique totale : 7 170 MWh électrique et 5 958 MWh thermique / an (en 2020) 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer les énergies renouvelables sur le territoire. - Gérer les effluents agricoles et les déchets verts. - Diversifier les revenus agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'autonomie énergétique des fermes. - Développement de l'offre en EnR sur le territoire. - Diminution des GES (méthane). - Diminution de l'apport de déchets verts en déchetterie (notamment issus des espaces verts publics). 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Estimer le potentiel de développement de la méthanisation sur le territoire (outil EstiGIS développé par l'OEB, enquêtes territoriales de la CRAB, plan biogazier breton). - Développer l'interconnaissance en organisant des visites chez des exploitants du territoire (par exemple semaine Inov'action). - Veille en amont pour accompagner les agriculteurs ayant un projet (boîte à outil de la CRAB, Plan Biogaz animé par AILE). - Réflexion à mener avec l'ensemble des partenaires sur le potentiel d'alimentation du réseau en biogaz (injection directe dans le réseau, transporteur...), en lien notamment avec la mise en place d'une station GNV le long de la RN12 sur le territoire : localisation des nouveaux projets, intérêt du développement d'un transport dédié... - Être vigilant sur : <ul style="list-style-type: none"> - les risques potentiels liés à la méthanisation (fuites de méthane, qualité du digestat, caractéristiques des surfaces d'épandage) - les projets en termes de coût pour l'exploitant. - sur l'utilisation des terres : alimentation VS cultures énergétiques 		

Pilote/Maître d'ouvrage	CRAB	
Partenaires	Agriculteurs, SDE22, GRDF, AILE, Leff Armor communauté	
Calendrier	Dès 2022, et tout au long du plan climat	
Budget		
Financement possible	Aides à l'investissement pour les porteurs de projet avec l'ADEME et la Région ; tarifs d'achat de l'électricité et du biométhane	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
- Nombre d'installations créées	CRAB / AILE	
- Type (cogénération, injection dans le réseau) / volume injecté dans le réseau	CRAB / AILE	
- Production énergétique totale	OEB / AILE	
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Pour le milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'autonomie énergétique (utilisation du biogaz à la ferme) - Compléments de revenus pour les éleveurs, - Réutilisation du digestat pour fertiliser les cultures (réduction des engrais industriels). <p>Pour le climat (GES, ENR...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des GES par le développement d'énergies renouvelables locales (en lieu et place des énergies fossiles) - S'insère dans le réseau de développement du biogaz projeté sur le territoire en complémentarité avec le projet des stations GNV <p>Pour la biodiversité et la ressource en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du digestat comme fertilisant, matière plus stable et moins propice aux pollutions diffuses comparativement au lisier ou à certains engrais chimiques 	<p>Dépendamment de la taille de l'unité, le transport des déchets alimentant le méthaniseur et du biogaz peut entraîner une augmentation du transport et des nuisances associées (bruit, circulation sur des petites routes à entretenir...).</p> <p>Pour limiter l'impact « transport » le PCAET prévoit l'installation d'unités « moyennes » et souhaite favoriser une utilisation locale du biogaz.</p> <p>La mise en place de culture pour « alimenter les méthaniseurs à la place des humains » est aussi un risque.</p>	<p>L'acceptabilité sociale reste le principal frein à la mise en œuvre de ce type de projet, en lien avec les nuisances perçues. Le développement de ce type de filière nécessite donc un important travail de sensibilisation en amont. À ce titre, et pour favoriser l'acceptation de ce type de projet, la stratégie territoriale prévoit la mise en place d'unités « moyennes »</p> <p>Le suivi de ce type d'installation devra également faire l'objet d'attention pour limiter les risques induits.</p>

DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
19	Développer les usages du biogaz	2, 3 et 4
Action 19.2		
Le transport au GNV : création d'une station publique d'avitaillement		
<p>Le SDE 22, via la SEM Energie 22, développe sur le département un maillage de stations alimentées au Gaz Naturel Véhicules (GNV). Cette action s'inscrit dans une dynamique régionale de construction d'un réseau à l'échelle de la Bretagne par l'ensemble des syndicats d'énergie.</p> <p>Dans ce cadre, un secteur a été identifié pour les transporteurs le long de la RN12 sur le territoire de Leff Armor communauté. Ce projet est suivi par la SEM Energie créée fin 2018 sur le département à l'initiative du SDE.</p> <p>La station pourra également servir à d'autres usagers équipés.</p> <p>La création de cette station permettra en outre de contractualiser avec des exploitants méthaniseurs du territoire pour son alimentation.</p>		
Etat zéro		
2021 : Projet d'acquisition d'une parcelle en cours sur la commune de Châtaudren-Plouagat pour l'implantation de la station.		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer le recours aux énergies renouvelables. - Diminuer le recours aux énergies fossiles. - Alimenter le réseau avec du biogaz produit sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les émissions de GES et de particules fines. - Diminuer la facture énergétique des transporteurs. 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Implanter une station GNV le long de la RN12 (secteur Plouagat – Plélo). - Sensibiliser les entreprises. - Inciter les entreprises à acquérir au moins 20 véhicules de transport des entreprises du secteur. - Étudier la possibilité d'équiper progressivement les BOM (bennes à ordures ménagères) de la collectivité, ainsi que les cars de transport scolaire. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	SEM Energie majoritairement portée par le SDE22	
Partenaires	Leff Armor communauté, entreprises, GRDF, CCI, exploitants méthaniseurs, CRAB	
Calendrier	2021-2022	
Budget	Un million d'euros	
Financement possible	SEM Energie 22 pour la construction. ADEME : attribution de 200 000 € par station pour l'achat de véhicules (10 000 € par véhicule), sous réserve d'un engagement d'avitaillement à la station.	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
Nombre d'utilisateurs de la station (transporteurs)	SEM Energie 22	
Diminution des GES	Air Breizh	
Nombre d'exploitants méthaniseurs concernés	SEM Energie 22	

Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des sources d'énergie = diminution de la dépendance aux énergies traditionnelles - Incitation à une conversion progressive d'une partie du parc de véhicules par des actions exemplaires de la collectivité - Réduction de l'empreinte écologique des déplacements (-95% de particules fines et -50% de NOx par rapport au seuil de la norme Euro VI, pour une qualité de l'air améliorée). S'il est d'origine renouvelable, le BioGNV contribue à réduire de 80% les émissions de CO2 par rapport au diesel 		

DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES		
Fiche	Thème	Objectif stratégique
20	L'énergie éolienne	4
Action 20.1		
Suivre et accompagner les projets éoliens		
<p>En 2020, l'énergie éolienne représente 1/4 de la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Elle connaît un développement notable ces dernières années passant de nulle en 2015 à 26 000 MWh en 2020. L'objectif affiché dans la stratégie est d'atteindre 43 GWh en 2030 et 77 GWh en 2050.</p> <p>Le contexte global pousse au développement de ce type d'énergie et les sollicitations en la matière se font nombreuses.</p> <p>Pour autant, le cadre paysager, les sensibilités environnementales du territoire (cf. diagnostic) et les éventuelles « résistances sociales » induites par ce type de projet invitent la collectivité à accompagner au mieux ce développement. En la matière, le SCoT récemment approuvé offre déjà un cadre qui pourra trouver une traduction affinée dans le PLUi (en cours de révision).</p>		
Etat zéro		
La production d'énergie éolienne sur le territoire est estimée en 2020 à 26 GWh soit environ ¼ de la production totale d'ENR.		
Objectifs / Effets attendus		
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part d'EnR dans le mix énergétique et participer à l'effort global en la matière - Maîtriser les impacts induits par ce type d'installation et favoriser leur acceptation sociale 		
Descriptif de l'action		
<p>L'objet de la présente action vise à la fois à atteindre les objectifs chiffrés fixés dans la stratégie, et en parallèle à accompagner les projets pour que le développement éolien se fasse de manière apaisé, dans le respect du cadre paysager, environnemental et social du territoire.</p> <p>Un travail collaboratif avec les communes membres est donc à engager sur ces questions pour s'accorder sur des conditions partagées de développement de l'éolien. L'idée est à la fois de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une veille permettant à Leff Armor Communauté d'être intégrée en amont des réflexions sur des projets émergent - Permettre une meilleure planification, dans le temps et l'espace, et offrir une meilleure visibilité sur les potentiels en la matière - Travailler en amont sur l'appréhension des impacts et la sensibilisation des acteurs se sentant concernés (habitants) <p>Les démarches globales (en cours ou prévues) telles que l'élaboration du projet de territoire ou la révision du PLUi constitueront un cadre privilégié pour échanger sur ces questions, ceci avec l'ensemble des acteurs impliqués (élus, institutionnels, associations, partenaires techniques...).</p>		

Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté	
Partenaires	Communes, agriculteurs, CD 22 (en lien avec les enjeux paysagers), SDE 22, partenaires et associations environnementales (GMB, GEOCA,...).	
Calendrier	Tout au long du plan climat	
Budget	Action mutualisable avec d'autres démarche en cours sur le territoire (projet de territoire, révision du PLUi...)	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Puissance installée - Production annuelle estimée - Part de l'électricité éolienne dans les énergies renouvelables 	Communes membres et porteurs de projets, Air Breizh, Terristory	
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	1	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de GES par la production d'énergies renouvelables locales (en lieu et place des énergies fossiles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact paysager et/ou patrimonial et/ou environnemental (avifaune, chiroptères...) en fonction de la localisation / conception du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les possibilités de mieux planifier le développement éolien dans l'espace (via le PLUiH révisé ?)

- VI -

Fiches

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE



SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
21	Sensibiliser aux questions des impacts du changement climatique sur les milieux et la ressource	Tous
Action 21.1 Sensibiliser, former, informer		
<p>Le changement climatique, en plus d'impacter la ressource en eau, aura des conséquences sur l'évolution des milieux et la répartition des espèces. Certaines activités, comme l'agriculture ou la gestion forestière, seront également directement touchées par ces changements. Il est indispensable de faire prendre conscience dès à présent des évolutions potentielles, afin d'une part de modifier les comportements pour permettre une atténuation de ces effets, et d'autre part, d'envisager des solutions alternatives pour s'adapter aux nouvelles conditions.</p> <p>Différentes méthodes de sensibilisation pourront être mises en place selon la catégorie d'acteurs considérée.</p>		
Etat zéro		
<p>Public scolaire : Animations scolaires dans le cadre des programmes de bassins versants sur les thématiques liées à la préservation des milieux aquatiques et la ressource en eau (qualitativement) : 20 animations par an</p> <p>Grand public : participations ponctuelles à des manifestations locales (tenue de stand d'information en lien avec activités du service Environnement)</p> <p>Élus : présentation du plan Climat en bureau communautaire (avril 2021)</p> <p>Agents territoriaux : présentation du projet de plan Climat en réunions de pôles et réunion d'installation du groupe Référents du plan à Leff Armor (juillet 2021)</p> <p>Entreprises / commerces : pas d'actions</p>		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des professionnels de manière globale sur le changement climatique et la préservation des ressources et des milieux. - Sensibilisation / information des habitants. - Sensibilisation des scolaires et des jeunes. - Interconnaissance professionnels – grand public sur les actions mises en œuvre 		<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la sensibilité et des richesses du territoire. - Préservation de la ressource en eau, des milieux et maintien de la biodiversité (ordinaire et particulière). - Préservation et adaptation des activités.
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élus et agents territoriaux : présentation du plan Climat aux responsables des services et aux élus communautaires, création d'un groupe d'agents référents Plan Climat interne, participation à des rencontres thématiques (communes et communauté de communes) ... - Animations auprès des scolaires et des jeunes : programme d'animations scolaires et sorties sur sites en partenariat avec les associations d'éducation à l'environnement, programme du centre de loisirs communautaire avec les animateurs du pôle Enfance-Jeunesse. - Animations et sensibilisation du grand public lors de manifestations nationales (Semaine du Développement Durable, Semaine pour les Alternatives aux Pesticides...). - Portes ouvertes des professionnels au grand public (économie d'énergie, production d'énergie renouvelable, réduction des GES, stockage carbone, etc). - Sensibilisation des professionnels du tourisme (voir fiche Tourisme Durable). - Sensibilisation des futurs professionnels agricoles, forestiers et paysagistes : interventions auprès des lycées spécialisés. <p>Certains sites de la collectivité ou situés à proximité immédiate sont particulièrement propices à la réalisation de cette sensibilisation auprès des jeunes et du grand public : site du périmètre de protection de captage de Kério, Maison de la Terre à Lantic par exemple.</p>		

Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté – services Enfance-Jeunesse, Environnement, Déchets...	
Partenaires	FDC22, Kerval, lycées agricoles, Forum Citoyen, associations d'éducation à l'environnement, chambres consulaires, structures d'accompagnement agricole, ONF, Département, Région	
Calendrier	Dès 2022 et tout au long du plan climat	
Budget	Programme animations scolaires : 5 500 € (en lien avec la fiche Sensibilisation aux économies d'eau)	
Financement possible	Agence de l'Eau et Région (programme scolaire) Kerval (mise à disposition de la Maison de la Terre)	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves et de jeunes sensibilisés - Nombre d'animations réalisées - Nombre de professionnels sensibilisés - Nombre d'agents sensibilisés 	Leff Armor communauté (services Environnement, Enfance-Jeunesse, Déchets, Ressources Humaines)	
Impact GES	1	
Impact énergie	1	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	2	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>L'action ci-contre permettra à terme d'informer l'ensemble des publics aux effets du changement climatique.</p> <p>L'intérêt de la fiche action est qu'elle identifie des publics cibles sur lesquels une sensibilisation adaptée doit, a priori, produire un effet significatif (scolaires, agriculteurs, professionnels du tourisme...).</p> <p>L'idée est d'abord de permettre une prise de conscience sur des problématiques locales pour inciter à des changements de comportements sur différents points (eau, biodiversité...).</p>		<p>Veiller à rendre efficaces les actions de sensibilisation en limitant les doublons et mutualisant les efforts.</p>

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
21	Sensibiliser aux questions des impacts du changement climatique sur les milieux et la ressource	
Action 21.2 Sensibiliser aux économies d'eau		
<p>Le changement climatique va impacter la ressource en eau, de manière quantitative et qualitative. Il est nécessaire, pour que les effets soient réels sur la ressource, de sensibiliser l'ensemble des acteurs et des habitants à ces questions, et notamment aux économies d'eau.</p> <p>La connaissance du circuit de l'eau sur son territoire est ainsi un préalable indispensable pour une bonne prise en compte de la ressource.</p> <p>Différentes méthodes d'accompagnement pourront être mises en place selon la catégorie d'acteurs considérée.</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Public scolaire : Animations scolaires dans le cadre des programmes de bassins versants sur la thématique des économies d'eau avec la mallette pédagogique Gaspido - Grand public : Feuille d'info avec la facture d'eau de Leff Armor communauté au printemps 2021 - Elus : sensibilisation dans le cadre du volet 3 de la charte communale pour une gestion durable de l'eau (contrats territoriaux de bassin versant) - Agents territoriaux : pas d'actions - Entreprises / commerces : séminaire des CCI 22 et 56 autour du programme ECOD'O le 16 novembre 2021 à destination des industriels 		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des professionnels de manière globale sur le changement climatique et la préservation des ressources. - Sensibilisation / information des habitants. - Sensibilisation des scolaires et des jeunes. - Sensibilisation des collectivités (élus et agents) 		<ul style="list-style-type: none"> - Préservation de l'autonomie du territoire - Adaptation des activités à la disponibilité de la ressource
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les utilisateurs des bâtiments publics (élus, agents, habitants, associations) - Faire un diagnostic des consommations dans les exploitations agricoles - Sensibiliser les industriels avec le programme ECOD'O des CCI (pilote par la CCI du Morbihan) - Faire un diagnostic des consommations dans les entreprises - Articles sur les sites et bulletins des collectivités - Animations auprès des scolaires et des jeunes 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté – services Techniques, Enfance-Jeunesse, Environnement, Développement économique, Communication	
Partenaires	CCI, CMA, CRAB, mairies, Fédération Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, Forum Citoyen, associations	
Calendrier	Tout au long du plan climat	
Budget	Programme animations scolaires : 5 500 € Animation technicien agricole	
Financement possible	Programme scolaire : Agence de l'Eau et Région	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
- Nombre d'élèves sensibilisés		Associations, FDCFS, mairies
- Nombre d'animations réalisées		Associations, FDCFS, LAC (services Environnement et Enfance-Jeunesse), mairies, Forum Citoyen
- Nombre de diagnostics agricoles réalisés		Structures agricoles
- Nombre d'entreprises sensibilisées		Leff Armor (service Développement économique)
- Nombre d'articles parus		Mairies, structures agricoles
Impact GES		1
Impact énergie		1
Impact Qualité de l'air		1
Impact Ressource en eau		3
Impact Biodiversité		2
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
Changement de comportement de tous les acteurs pour faire des économies et gérer durablement la ressource.		Veiller à rendre efficaces les actions de sensibilisation en limitant les doublons et mutualisant les efforts.

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
21	Sensibiliser aux questions des impacts du changement climatique sur les milieux et la ressource	1 et 2
Action 21.3 Mobiliser les acteurs du tourisme		
<p>Dans le cadre de son schéma de développement touristique, Leff Armor Communauté met en avant l'environnement et le « faire ensemble ».</p> <p>Le changement climatique amène en outre les hébergeurs à réfléchir de plus en plus aux économies des ressources (énergie, eau...), au tri des déchets, aux déplacements doux, à l'alimentation locale.</p> <p>Les professionnels de l'hébergement sont demandeurs d'informations sur l'environnement du territoire et les écogestes, afin de pouvoir répondre aux demandes des touristes, de plus en plus concernés par ces questions, et pour adapter leur hébergement et leurs services.</p>		
Etat zéro		
Éduc'tour pour les hébergeurs professionnels organisé par Leff Armor communauté en novembre 2019 (services Tourisme et Environnement) : 40 hébergeurs sensibilisés		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Donner aux hébergeurs les clés pour rendre les séjours responsables. - Permettre aux professionnels de répondre aux demandes des touristes en matière d'environnement / développement durable, et d'activités en lien avec la nature. 		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des professionnels de manière globale sur l'environnement et la préservation des ressources. - Economies d'énergie et d'eau au niveau des hébergements touristiques. - Sensibilisation / information des touristes sur les écogestes et l'environnement en général.
Descriptif de l'action		
<p>Organiser des éduc'tours à destination des professionnels de l'hébergement sur les thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Origine et qualité de l'eau potable sur le territoire, - tri des déchets, compostage - jardins au naturel et zéro phyto, - économies d'eau, énergies renouvelables, - produits saisonniers de proximité et lien avec l'agriculture locale. <p>Informers sur les alternatives aux déplacements motorisés sur le territoire à destination du public touristique (transports, locations vélos, pistes cyclables...).</p> <p>Informers sur la préservation des sites naturels et des paysages.</p>		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté – service Tourisme	
Partenaires	Service Environnement de Leff Armor, SMITOM, hébergeurs engagés dans le Développement Durable, producteurs locaux, Plouha'rmor, CCI, ADEME, Ecolabel européen	
Calendrier	Tout au long du plan Climat	
Budget	ETP (organisation et animations)	
Financement possible	ADEME	

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hébergeurs sensibilisés - Économies d'eau réalisées - Économies d'énergie réalisées - Nombre de travaux d'amélioration de l'hébergement réalisés (isolation, énergie renouvelable, récupération d'eau etc) 		Leff Armor communauté – service Tourisme Leff Armor communauté – service Eau / usagers Office de Tourisme / Hébergeurs touristiques Office de Tourisme / Hébergeurs touristiques	
Impact GES		1	
Impact énergie		2	
Impact Qualité de l'air		1	
Impact Ressource en eau		3	
Impact Biodiversité		2	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)			
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations	
Double sensibilisation, à la fois directe des acteurs du tourisme et indirecte des touristes eux même pour des pratiques plus durables dans leurs gestes du quotidien.			

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
21	Sensibiliser aux questions des impacts du changement climatique sur les milieux et la ressource	1 et 2
Action 21.4 Sensibiliser et mobiliser les organisateurs d'événementiel		
<p>Dans le cadre de son schéma de développement touristique, Leff Armor Communauté met en avant l'environnement et le « faire ensemble ».</p> <p>De nombreux événements sont organisés sur le territoire de Leff Armor Communauté durant l'année. Le changement climatique amène les organisateurs à réfléchir de plus en plus aux économies des ressources (énergie, eau...), au tri des déchets, aux déplacements doux, à l'alimentation locale.</p> <p>Les organisateurs sont demandeurs d'informations sur l'environnement du territoire et les écogestes, afin de pouvoir répondre aux demandes du public, de plus en plus concernés par ces questions, et pour adapter leurs manifestations.</p>		
Etat zéro		
Charte non rédigée avant le démarrage du plan.		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la durabilité des projets évènementiels, - Limiter l'impact des événements en termes de déchets, de consommation et de pollution. 		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation / information des publics sur les écogestes et l'environnement en général. - Pour les organisateurs : prise de conscience et évolution de leur rôle d'acteurs dans un monde social, environnemental et culturel en mutation constante
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation/accompagnement des organisateurs de manière globale sur l'environnement et la préservation des ressources, - Mise en réseau des intervenants locaux, - Limiter les achats de consommables (gobelets) par événements, - Proposition d'une charte de l'événementiel exprimant des engagements adaptés aux modes de production des différents événements (la création d'une charte nationale de développement durable pour les festivals, annoncée par le Ministère de la Culture en décembre 2021, servira de base à la charte locale, qui sera adaptée aux spécificités du territoire). <p>Prise en compte des 3 dimensions du concept de développement durable et solidaire et sur l'ambition des organisateurs de s'engager à définir un programme d'actions qui répond au développement durable et solidaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre le changement climatique 2. Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources 3. Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations 4. Epanouissement de tous les êtres humains 5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté (services Tourisme et Culture)	
Partenaires	Organisateurs d'évènementiels sur le territoire de Leff Armor Communauté, communes de Leff Armor Communauté, Collectif des festivals de Bretagne ?	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et rédaction de la charte en 2022, - Application dès 2023 	

Budget	ETP (rédaction de la charte, animation territoriale) Achat d'un stock de gobelets pour mise à disposition des signataires lors de leur événementiel – budget à venir	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
- Evaluation des actions à l'issue de l'évènement par les organisateurs signataires	Leff Armor communauté (services Tourisme et Culture) / organisateurs	
- Points d'amélioration dans la mise en œuvre du programme d'actions	Leff Armor communauté (services Tourisme et Culture)	
Impact GES	1	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>La mise en place d'une sensibilisation autour de l'évènementiel est intéressante sachant que le territoire reçoit de nombreuses représentations telles que : l'Effet Mode, Dimanche en forêt, Mardis au clair de lune...</p> <p>Les objectifs poursuivis sont donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public sur des moments clef - Utiliser les évènements comme « vitrine » du développement durable sur le territoire <p>Cette action s'inscrit en complémentarité avec plusieurs actions déjà présentées (navettes hippomobiles pour l'évènementiel par exemple).</p>		

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
21	Sensibiliser aux questions des impacts du changement climatique sur les milieux et la ressource	1 et 2
Action 21.5 Des collèges exemplaires : le challenge CUBE.S		
<p>Dans le cadre de l'action nationale menée pour le développement durable, les établissements scolaires secondaires peuvent s'inscrire au challenge CUBE.S (Climat, Usages, Bâtiments, Enseignement scolaire) organisé par le CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) depuis 2019.</p> <p>Les établissements engagés dans le challenge cherchent à réduire leurs consommations d'énergie pendant 5 ans, avec une première année sous forme de concours ludique pour mobiliser les bons usages, régler les installations techniques du bâtiment, sensibiliser et impliquer les élèves aux économies d'énergie et mieux anticiper les travaux.</p>		
Etat zéro		
Nombre de collèges engagés : 1 (collège Jean-Louis Hamon de Plouha depuis septembre 2020) Nombre d'actions réalisées : expérimentation à l'automne 2021 au restaurant scolaire		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des jeunes de manière globale sur le changement climatique, les ressources énergétiques et les économies (énergie et eau) - Sensibilisation aux écogestes - Agir sur les usages pour réaliser des économies d'énergies (et d'eau) 		<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des consommations d'énergie - Baisse des émissions de GES
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Inscription sur la plateforme nationale du challenge - Constitution au sein des collèges participants d'une équipe pilote (responsables administratifs, techniques, pédagogiques) et d'une équipe relais (élèves, professeurs). - Accompagnement des établissements par une collectivité (<i>le Département</i>) et le CEREMA la première année, formation des équipes projet et mise à disposition de matériels pédagogiques, suivi des consommations pendant 5 ans. - Création d'une dynamique collective (réseau d'acteurs). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Conseil départemental des Côtes d'Armor	
Partenaires	Collèges, CEREMA, IFPEB	
Calendrier	Tout au long du plan Climat	
Budget	Inscription de 1 000 € HT / établissement pour la collectivité (<i>Conseil départemental</i>)	
Financement possible	Prise en charge par les CEE jusqu'à 16 000 € de prestations d'accompagnement par établissement (comprises dans l'inscription)	
Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
Nombre de collèges engagés		Conseil départemental
Nombre de classes sensibilisées		Conseil départemental /collèges concernés
Nombre et qualité d'actions réalisées		Conseil départemental / collèges concernés
Economies réalisées		Conseil départemental

Impact GES	1	
Impact Energie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Format « challenge » ludique et motivant pour les élèves, invitant à réduire de manière importante les consommations d'énergie.</p> <p>Double sensibilisation, à la fois directe des élèves et des encadrants concernés, et indirectes des foyers (par les élèves).</p>		<p>Prêter attention à inscrire cette action dans la durée (au-delà des 5 ans prévus).</p>

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
22	Mettre en place une gouvernance du plan	Tous
Action 22.1 Coordonner, animer et suivre le plan climat		
<p>La construction du projet du plan climat a été réalisée en concertation avec les partenaires et acteurs du territoire de Leff Armor.</p> <p>Dans la poursuite de ce travail commun, l'animation pour sa mise en œuvre fera appel à l'ensemble des participations, sous l'égide de Leff Armor Communauté, coordinatrice du plan climat.</p> <p>L'organisation mise en place pour la rédaction et l'approbation du projet, comité de pilotage et groupes de travail thématiques, sera reconduite pour le suivi et l'évaluation. Elle sera complétée en fonction des besoins pour faire vivre ce plan au niveau local.</p> <p>En interne, les réunions du comité de direction (CoDir), du groupe Projet Plan Climat et du groupe des Référents Climat permettront la transversalité du travail et faciliteront la circulation de l'information entre les services.</p> <p>Un travail de construction commune d'une méthodologie de suivi des actions du plan Climat sera mené avec le groupe des Référents et les responsables des services concernés. Cette méthodologie pourra s'appuyer sur les outils existants (internes et proposés par les partenaires).</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comité de pilotage / comité de suivi : 3 comités de pilotage entre décembre 2018 et février 2020 - Nombre de réunions de groupes de travail externes : 5 groupes de travail / thématiques entre janvier 2019 et janvier 2020 - Nombre et types de rencontres : non comptabilisé - Nombre de réunions internes (CoDir, réunions de services, groupes de travail spécifiques, groupe Projet, groupe Référents...) : en 2021 : 1 CoDir, 4 réunions de pôles/services, 1 réunion du groupe Référents et 1 présentation en Bureau communautaire 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une animation territoriale sur toute la durée du plan climat - Evaluer l'impact des actions mises en place - Compléter et réajuster les objectifs et les actions si besoin - Maintenir la cohérence du plan avec les autres documents de planification et de programmation 	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du plan et de ses objectifs par les acteurs du territoire - Appropriation du plan et de ses objectifs par les élus et agents de Leff Armor communauté - Sensibilisation de la population aux enjeux climatiques - Développer une culture commune 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Dès le début du plan, poursuivre les échanges et les rencontres techniques (en interne et en externe) pour maintenir une dynamique et asseoir le démarrage des actions dans le cadre du calendrier de priorisation validé en comité de pilotage. - Mettre en œuvre une méthodologie de suivi et de recueil des indicateurs auprès des différents services, pilotes et partenaires. - Prévoir une évaluation des actions à mi-parcours. 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté	
Partenaires	Partenaires institutionnels et acteurs du territoire, population	
Calendrier	Dès 2020 et tout au long du plan climat	
Budget	Poste de coordination à Leff Armor communauté	
Financement possible		

Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comité de pilotage / comité de suivi - Nombre de réunions de groupes de travail externes - Nombre et types de rencontres - Nombre de réunions internes (CoDir, réunions de services, groupes de travail spécifiques, groupe Projet, groupe Référents...) 	Leff Armor communauté (coordination plan Climat)	
Impact GES		
Impact énergie		
Impact Qualité de l'air		
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Même si elle de portée générale, cette action est stratégique et prioritaire pour la bonne réalisation du programme dans son ensemble. Les effets attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le maintien d'une dynamique nécessaire à la mobilisation des acteurs partenaires ou porteurs des actions - Une évaluation et des échanges réguliers utiles à une adaptation du plan aux réalités de terrain - Un suivi continu qui aide à mesurer les écarts entre objectifs initiaux et résultats - Une identification claire du rôle de chacun afin que les parties prenantes soient à la hauteur des attentes (responsabilisation) 		

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
23	Être une collectivité exemplaire	1, 2 et 3
Action 23.1 Acquérir des vélos de service		
L'activité des services communautaires nécessite divers déplacements. Certains trajets sont très courts (inférieurs à 3 kms) et immobilisent des véhicules au détriment de besoins de déplacement plus éloignés. Le rôle d'exemplarité de la collectivité en matière de mobilités actives pourrait s'affirmer sur le territoire avec des vélos siglés aux couleurs de la communauté de communes.		
Etat zéro		
Aucun vélo de service en 2021 (hormis nécessaire aux activités d'animation Enfance-Jeunesse)		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vélo pour des déplacements courts - Contribuer à l'effort en faveur de la transition énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une culture « vélo » - Réduction des dépenses de carburants - Diminution des émissions de GES - Image incitative pour la population et les entreprises 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un parc de vélos pour le personnel avec l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les services communautaires, équipés pour certains de casiers ou de mallettes pour le transport de matériel – maintenance par prestataires ou garage communautaire. - Organiser la réservation sur intranet - Réfléchir sur les déplacements des services - Communiquer en interne 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (mission Mobilité, Direction des Ressources Humaines)	
Partenaires	Agents de la collectivité	
Calendrier	2022	
Budget	Coût moyen d'un vélo électrique : 2 000 € + entretien	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisation / mois / semaine/ jour / service - Nombre d'agents utilisant le service 	Leff Armor communauté (services techniques) Leff Armor communauté (services techniques)	
Impact GES	3	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	2	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modes doux, relativement peu utilisés pour les déplacements professionnels, - Lutter contre la sédentarité par la promotion de modes dits « actifs », avec des impacts positifs sur la santé des agents, - Donner l'exemple sur des pratiques de mobilité favorables à l'environnement (limitation des émissions de GES, de polluants atmosphériques...) 		<p>Sur la base d'une évaluation plus fine des besoins, ne pas écarter la possibilité d'acquérir des vélos classiques (dits « musculaires »), avec des effets sur la santé meilleurs que le vélo électrique.</p> <p>Evaluer en parallèle les autres besoins nécessaires au développement de cette actions (stationnements vélos sécurisés en des points clés, douches pour le personnel...).</p>

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
23	Être une collectivité exemplaire	1, 2 et 3
Action 23.2		
Faire évoluer la flotte de véhicules vers des motorisations moins consommatrices d'énergies fossiles		
<p>Les déplacements sont la deuxième source d'émissions de GES du territoire et le deuxième en consommation d'énergies. Les technologies du transport évoluent et de nouvelles motorisations sont désormais disponibles, qui se passent d'énergies fossiles.</p> <p>La structure de notre territoire rural impose un usage important des déplacements motorisés pour mener l'ensemble des missions de la collectivité.</p> <p>Si une réflexion est à mener pour diminuer ce type de déplacement et avoir recours aux mobilités douces, il reste qu'une majorité des besoins nécessitera toujours d'utiliser un véhicule motorisé (portage de repas, ramassage des ordures ménagères, investigations de terrain, chantiers...).</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de véhicules par type de motorisation alternative : 1 véhicule léger hybride ancien + acquisition programmée de 5 véhicules électriques pour le CIAS - Économies réalisées en volume de carburants fossiles : action non démarrée à l'automne 2021 - Économies budgétaires réalisées / dépenses de carburant : action non démarrée à l'automne 2021 - Aménagement du territoire : aménagement du parking de l'EPCI à Châtelaudren pour l'installation de 3 bornes de recharge électrique en novembre 2021 à destination des véhicules communautaires 		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins des services tout en diminuant les dépenses en énergies fossiles - Participer à la sensibilisation globale sur les énergies et les émissions de GES de la collectivité en familiarisant les agents avec les motorisations alternatives 		<ul style="list-style-type: none"> - diminution des émissions de GES - baisse du budget carburant de la collectivité - diminution de l'impact sonore des véhicules
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan des consommations et un état des lieux des véhicules par services communautaires - Etudier les besoins de chaque service (renouvellement du parc dédié, véhicules supplémentaires) - Faire le lien avec les opportunités et équipements existants ou en projet sur le territoire en termes d'alimentation des véhicules (choix de la meilleure carburation, implantation des stations, réflexion sur les bornes de recharge solaires...) - Cas particulier du CIAS en termes de kilométrage et de nombre de tournées auprès des habitants concernés (en parallèle d'une réflexion sur les trajets des tournées pour optimiser le kilométrage) - Sensibiliser et familiariser les agents aux alternatives durables en termes de motorisation, d'alimentation carburant, d'éco conduite ... - Formation du mécanicien de l'EPCI aux motorisations alternatives. 		
Pilote/Maître d'ouvrage		Leff Armor communauté (Direction des services techniques)
Partenaires		SDE 22, SEM Energie 22, prestataires en formation à l'éco conduite, organisme de formation en entretien mécanique
Calendrier		2021 - 2022

Budget	5 véhicules électriques (consultation des concessionnaires en cours) 3 bornes de recharge électrique	
Financement possible	Installation d'une borne de recharge électrique : financement à 70 % de l'Etat (DSIL)	
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de véhicules à motorisation alternative / nombre total de véhicules - Nombre de véhicules par type de motorisation alternative - Économies réalisées en volume de carburants fossiles - Économies budgétaires réalisées sur les dépenses de carburant / année de référence 	Leff Armor communauté (Direction des services techniques)	
Impact GES	2	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	3	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des technologies alternatives au moteur thermique (consommateur en énergie fossile et polluant), dans un contexte rural et au regard des missions de la collectivité, qui nécessitent des véhicules motorisés, - Accompagner les agents dans un changement de leurs habitudes 		<p>Commencer par initier une réflexion sur la rationalisation des besoins de déplacements pour changer les réflexes.</p> <p>Sensibiliser également les agents aux impacts des véhicules électriques (qui ne sont pas neutres), pour une utilisation raisonnée.</p> <p>Evaluer en amont l'impact comparatif des différentes technologies et la faisabilité de leur utilisation en local (GNV, électrique).</p> <p>Insister sur le remplacement progressif du parc de véhicules et non l'ajout de véhicules alternatifs (sans quoi le gain environnemental est négatif).</p>

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
23	Être une collectivité exemplaire	1, 2 et 4
Action 23.3		
Augmenter la part d'EnR dans les consommations communautaires		
Permettre l'augmentation du recours aux énergies renouvelables dans les usages communautaires (pour les équipements, dans les contrats...).		
Etat zéro		
Equipements EnR de la collectivité :		
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux PV sur le toit du bâtiment Enfance-Jeunesse de Blanchardeau à Lanvollon - Panneaux PV sur le toit du Petit Echo de la Mode à Châtelaudren - Turbine du Petit Echo de la Mode - Chaudières bois du siège à Blanchardeau, de Startijinn à Pommerit et de la Maison de la Petite Enfance à Tressignaux 		
Objectifs	Effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le recours aux énergies renouvelables pour les consommations de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions de GES - Baisse de la facture énergétique de la collectivité 	
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le potentiel d'installation de production d'énergie renouvelable sur le patrimoine communautaire (bâtiments, parkings, zones artisanales...) - Déterminer les énergies les plus adaptées (coûts, structures, espace disponible, intégration, acceptation, production...) - Rechercher les partenaires techniques et financiers 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté (Direction des services techniques)	
Partenaires	SDE 22, SEM Energie 22, GRDF, ENEDIS	
Calendrier	dès 2022	
Budget		
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipement en EnR / type - Production d'ENR (Kwh) / part de la production par rapport à la consommation des équipements publics - Part de l'énergie verte dans les contrats de fourniture 	Leff Armor communauté (service Ingénierie interne) Leff Armor communauté (services techniques) Leff Armor communauté (services techniques)	
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau		
Impact Biodiversité		

Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Montrer l'exemple, auprès des communes, des entreprises, des particuliers, - Participer à la réduction de l'impact carbone de la collectivité, - A terme, gagner en indépendance énergétique. 		<ul style="list-style-type: none"> - Donner la priorité aux ENR valorisant des ressources locales, - Ne pas hésiter à élargir l'action par des actions groupées avec les communes membres = groupements de commandes pour l'achat d'installations ENR ou d'énergie verte par ex.

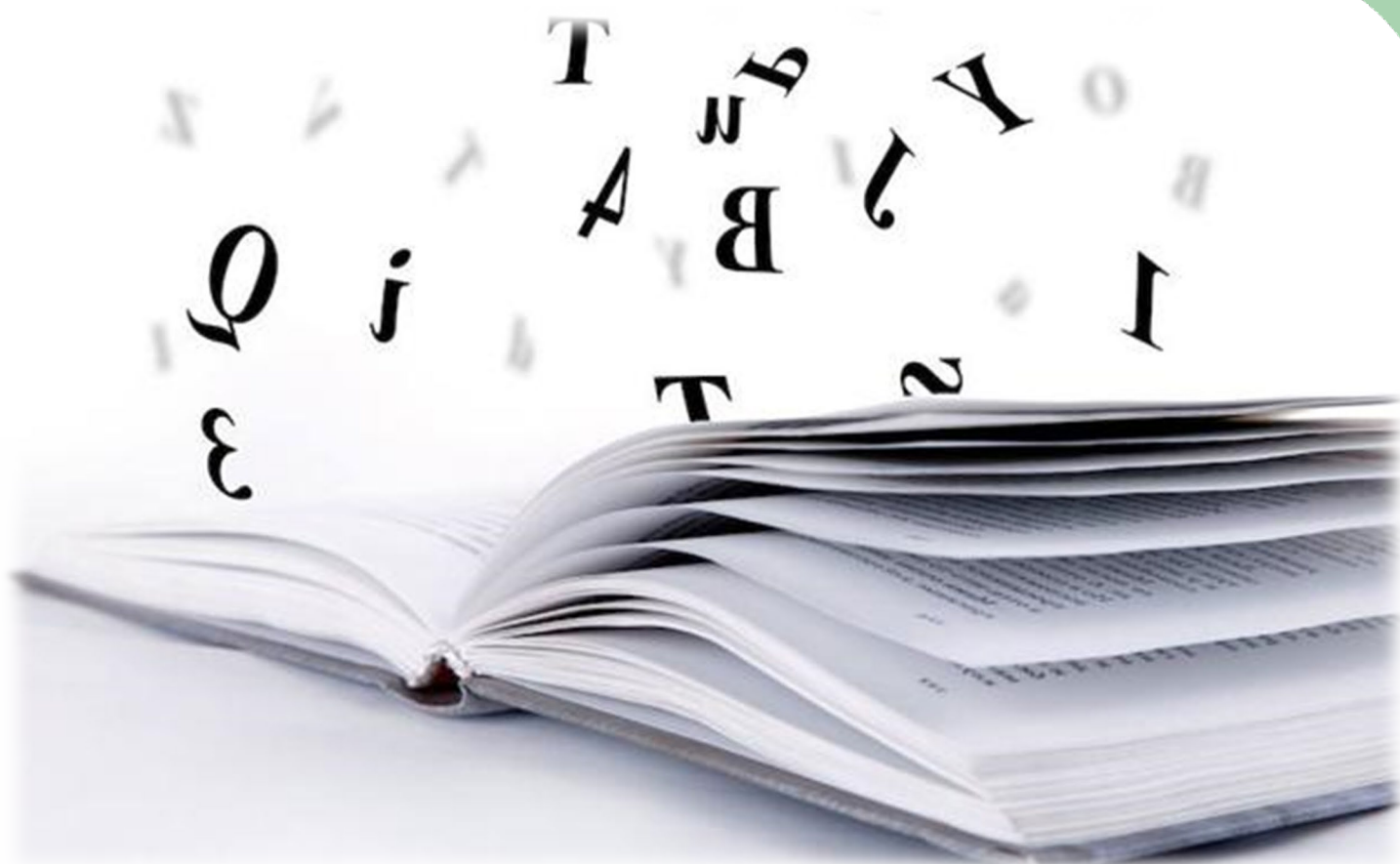
SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
23	Être une collectivité exemplaire	1 et 2
Action 23.4 Économiser les ressources		
<p>Leff Armor communauté, en tant que propriétaire et gestionnaire de patrimoine, se doit d'optimiser les consommations liées, tant en termes d'énergie que de consommation d'eau.</p> <p>Des réflexions et des actions sont d'ores et déjà en cours sur les bâtiments communautaires et le fonctionnement des stations d'épuration. D'autres secteurs sont également à prendre en compte, comme l'éclairage des zones artisanales, les fournitures administratives, les produits d'hygiène...</p>		
Etat zéro		
<p>Volume d'eau consommé / service : indicateur à formaliser</p> <p>Quantité achat papier / type / service : indicateur donnée à formaliser</p> <p>Consommation électrique (autre que STEP) : 639 893 kWh en 2021 (hors décembre)</p> <p>Consommation gaz des bâtiments : 1 315 958 eq kWh consommés en 2020</p> <p>Consommation bois des bâtiments : indicateur à formaliser</p> <p>Consommation électrique des STEP : 868 890 kWh en 2020</p> <p>Consommation d'eau des STEP : 4 259 m3 en 2020 (donnée pour 2 stations)</p>		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer durablement les ressources - Sensibiliser les agents aux bons gestes et à la fragilité des ressources 		<ul style="list-style-type: none"> - baisse des consommations d'énergie et d'eau - baisse des émissions de GES - comportements plus vertueux, exemplarité
Descriptif de l'action		
<p><u>Entretien et amélioration du patrimoine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - rechercher la performance énergétique des bâtiments (anciens et nouveaux) et des installations d'eau et d'assainissement : réalisation d'audits, de diagnostics - optimiser le type et le fonctionnement du chauffage pour allier confort et utilité réelle en fonction des bâtiments et services concernés (programmation week-ends et jours fériés, fréquence et type d'utilisation...) - vérifier le bon état des équipements et l'améliorer (robinetterie, thermostats sur les radiateurs, éclairages directs/indirects, détecteurs de présence...) - optimiser l'éclairage des zones artisanales <p><u>Sensibilisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - faire un état des lieux des pratiques par service - travailler sur une optimisation des ressources en fonction des besoins réels - sensibiliser les agents à la juste utilisation, aux bons réflexes, à la réutilisation... - rechercher des fournitures adaptées aux besoins et présentant un cycle de vie le plus vertueux possible (qualité, label, composants, résistance, recyclage...) 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor communauté	
Partenaires	Agents de la collectivité, fournisseurs, installateurs	
Calendrier	Dès 2022	
Budget		
Financement possible		

Indicateurs de suivi		Transmission de la donnée
<ul style="list-style-type: none"> - Volume d'eau consommée / service - Quantité achat papier / type - Consommation électrique (autre que STEP) - Consommation gaz des bâtiments - Consommation bois chauffage des bâtiments - Consommation électrique des STEP - Consommation d'eau des STEP 	Leff Armor communauté (services techniques) Services Techniques et Administratifs Services Techniques Services Techniques Services Techniques et Comptabilité Service Eau et Assainissement	
Impact GES	2	
Impact énergie	3	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	3	
Impact Biodiversité		
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Dépendamment du patrimoine et des usages actuels, cette action recouvre un potentiel d'économie non négligeable au bénéfice de l'environnement 		<ul style="list-style-type: none"> - Bien suivre les actions pour communiquer en interne et à l'externe sur les résultats obtenus, - Initier des actions sur la forme de « défis » ou de journées dédiées pour motiver les agents. - Là encore, ces actions peuvent trouver écho auprès des agents communaux

SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE		
Fiche	Thème	Objectifs stratégiques
23	Être une collectivité exemplaire	
Action 23.5		
Développer des actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels d'accompagnement de santé et de personnes âgées		
<p>Constat d'un manque de vigilance / connaissance des agents du SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile), en cas de fortes chaleurs, pour se protéger dans le cadre de leur activité, et pour accompagner les personnes aidées. Personnel changeant fréquemment et pas de temps de formation prévu à leur arrivée.</p> <p>Depuis 2004 mise en place au niveau national du Plan Canicule entre le 1^{er} juin et le 31 août, mais dispositif essentiellement connu par les établissements spécialisés : il reste nécessaire de mettre en place des actions de prévention et de former le personnel des collectivités territoriales intervenant en aide à domicile.</p> <p>Manque de connaissance des personnes âgées sur les gestes à adopter dans leur domicile et pour eux-mêmes.</p> <p>Faire un état des lieux des EHPAD sur le confort thermique des bâtiments et conseiller sur les aménagements et travaux possibles pour améliorer le confort des résidents et du personnel (bâtiments et environnement immédiat).</p>		
Etat zéro		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés : programme de formation à mettre en place - Nombre de réunions du comité technique / an : pas de comité technique constitué - Nombre et type d'aménagements réalisés dans les EHPAD : pas de comité technique, données non disponibles 		
Objectifs		Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Personnel informé sur les risques et connaissant les comportements de préservation nécessaires pour lui-même et les personnes suivies. - Etablissements sensibilisés aux aménagements et travaux possibles pour limiter les effets de chaleur et la dépense énergétique. 		<ul style="list-style-type: none"> - Protection des agents et des personnes accompagnées. - Limitation des îlots de chaleur autour des bâtiments recevant des personnes sensibles. - Adaptation rapide de l'ambiance thermique des locaux (éviter la surchauffe).
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du plan de formation de Leff Armor Communauté, prévoir des sessions régulières pour le personnel du SAAD. - Plaquette de sensibilisation à l'attention des nouveaux agents. - Rencontre des EHPAD sur la thématique de l'adaptation au changement climatique, information et conseils sur les travaux et aménagements possibles pour atténuer les effets dans les bâtiments et espaces extérieurs, promotion des énergies renouvelables. - Mettre en place un comité technique de suivi de l'action (interne, EHPAD et partenaires). 		
Pilote/Maître d'ouvrage	Leff Armor Communauté – Direction de la cohésion sociale / SAAD	
Partenaires	Services Ressources Humaines et Environnement de Leff Armor, CHSCT, CNFPT, ADEME, EHPAD du territoire, ARS, CLS du Pays de Guingamp	
Calendrier	Dès 2022	

Budget	Coût des formations	
Financement possible		
Indicateurs de suivi	Transmission de la donnée	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents formés - Nombre de réunions du comité technique / an - Nombre et type d'aménagements réalisés dans les EHPAD 	Leff Armor (service Ressources Humaines) Leff Armor (SAAD) Leff Armor (CIAS) / CLS Pays de Guingamp	
Impact GES	1	
Impact énergie	2	
Impact Qualité de l'air	1	
Impact Ressource en eau	2	
Impact Biodiversité	1	
Incidences sur l'environnement et recommandations (EES)		
Incidences positives	Incidences négatives	Recommandations
<p>Protéger le personnel d'accompagnement de santé et de personnes âgées sur la base d'un double constat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un changement climatique qui peut accentuer l'intensité et la fréquence des canicules - Un vieillissement de la population qui maximise l'exposition de personnes vulnérables aux canicules <p>L'objectif est donc de permettre une prise en compte et une intégration des effets du changement climatique dans les secteurs de la santé et de l'aide à la personne.</p>		<p>Même si le diagnostic et les remontées de terrain conduisent le territoire à une action ciblée sur le personnel de santé et les personnes âgées, la collectivité pourra également, selon les besoins émergents, penser un plan de formation plus global des agents et des élus sur les questions « climat-air-énergie ».</p>

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS



A

AAP : appel à projet

AB : agriculture biologique

ABC : atlas de la biodiversité communale

ADAC 22 : Agence Départementale d'Appui aux Collectivités

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADIL : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

ADS : autorisation du droit des sols

AELB : Agence de l'Eau Loire-Bretagne

AEP : adduction en eau potable

AFB : Agence Française de la Biodiversité

AGEC : loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

AILE : Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'environnement

ALEC : Agence Locale de l'Energie et du Climat

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement (centre de loisirs)

ANAH : Agence NAtionale de l'Habitat

ANPCEN : Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

ARS : Agence Régionale de Santé

ATDO : assistance technique à donneur d'ordre (prestation réalisée par l'ONF)

ATG : Argoat-Trégor-Goëlo

B

BEGES : Bilan pour les Emissions de Gaz à Effet de Serre

Biogaz : gaz obtenu par méthanisation (fermentation de matières organiques en l'absence d'oxygène). Les déchets méthanisés proviennent des effluents agricoles, des industries agro-alimentaires, des ordures ménagères ou des boues des stations d'épuration des eaux urbaines. Composé à 60% de méthane et 40% de gaz carbonique. Il peut être utilisé dans une turbine à gaz pour la production de chaleur et d'électricité (cogénération).

BioGNV : Gaz Naturel Véhicule issu du Biométhane

Biométhane : il s'agit de biogaz épuré, c'est-à-dire débarrassé de toutes ses impuretés. L'épuration enlève le CO₂, le sulfure d'hydrogène et l'eau (déshydratation). Il peut être injecté dans les réseaux gaziers et être utilisé comme carburant pour les véhicules fonctionnant au GNV.

Brev'Car : Bornes de Recharge Electrique pour Véhicules en Côtes d'Armor (réseau déployé par le SDE 22)

BSB : Baie de Saint-Brieuc

C

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CAUE : Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement

CCAS : centre communal d'action sociale

CEE : certificat d'économies d'énergie

CIAS : centre intercommunal d'action sociale

CIVE : culture intermédiaire à vocation énergétique

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CD 22 : Conseil départemental des Côtes d'Armor (aussi indiqué comme « Département » dans le plan d'actions)

CEDAPA : Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome

CEP : conseiller en énergie partagé

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CLE : Commission Locale de l'Eau

CLS : contrat local de santé

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CO2 : dioxyde de carbone

Codigestion : installation de méthanisation avec digestion de substrats de nature différente

CRAB / CRB : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

CRE : Commission de Régulation de l'Energie

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CUBE.S : challenge Climat, Usages, Bâtiments Enseignement Scolaire

D

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DMA : déchets ménagers et assimilés

DOO : document d'orientations et d'objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Alimentation et du Logement

DSIL : dotation de soutien à l'investissement local (permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements)

E

EES : Evaluation Environnementale Stratégique

EF : énergie finale

EHOP : plateforme de covoiturage

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EIE : espace info-énergie

EnR : énergies renouvelables

EnR & R : énergies renouvelables et de récupération

EP : énergie primaire

EP : eau potable

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPIDE : établissement public pour l'insertion dans l'emploi

ETA : entreprise de travaux agricoles

ETP : équivalent temps plein

EU : eaux usées

F

FAIRE : dispositif « Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Energétique »

FDCFS / FDC 22 : Fédération Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

FDCUMA : Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

FFB : Fédération Française du Bâtiment

FGDON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

FRCIVAM : Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

FREDON : La FREDON Bretagne fédère les quatre Fédérations départementales de lutte contre les Organismes Nuisibles ainsi que les détenteurs de végétaux, qu'ils soient professionnels (agriculteurs, pépiniéristes, collectivités, etc.) ou particuliers en zones rurales comme urbaines

FSL : fonds de solidarité pour le logement

G

GAB 22 : Groupement des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor

GES : gaz à effet de serre

GEMAPI : gestion des eaux et milieux aquatiques et prévention des inondations

GEOCA : Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor

GMB : Groupe Mammalogique Breton

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GNV : Gaz Naturel Véhicule

GPI : Grand Plan d'Investissement (volet agricole)

GWh : gigawatt-heure (1 GWh correspond à 1 million de kWh ou 1000 MWh)

I

IAA : Industrie Agro-Alimentaire

IED : Directive relative aux émissions industrielles (directive 2010/75/UE). Elle a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles.

IFIP : Institut du Porc (organisme de recherche-développement-innovation)

IFPEB : Institut Français pour la Performance du Bâtiment

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

L

LTECV : Loi pour la Transition Energétique et la Croissance Verte

M

MAB 22 : Maison de l'Agriculture Biologique des Côtes d'Armor

MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSAP : Maisons de Services Au Public

MWh : mégawatt-heure (1 MWh = 1000 kWh)

N

N₂O : protoxyde d'azote

NH₃ : ammoniac

O

OAP : orientations d'aménagement et de programmation

OEB : Observatoire de l'Environnement de Bretagne

OMr : ordures ménagères résiduelles

ONF : Office National des Forêts

OT : office de tourisme

P

PCAEA : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PDG : plan de gestion

PDU : plan de déplacement urbain

PEBreizh : Pôle Energie Bretagne (constitué des 4 SDE bretons)

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PGDH : plan de gestion durable des haies

PI : prévention des inondations

PIG : programme d'intérêt général

PIJ : Point Information Jeunesse

PLPDMA : programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

PLRH : programme local de rénovation de l'habitat

PLUIh : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - habitat

PM_{2,5} : particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm

PM₁₀ : particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 10µm

PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique.

POA : programme opérationnel d'aménagement

PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

PSE : paiements pour services environnementaux

PTGE : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

R

RGE : Reconnu Garant de l'Environnement (label)

S

SAAD : service d'aide et d'accompagnement à domicile

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SARE : service d'accompagnement à la rénovation énergétique

SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAEP : Syndicat Départemental d'Adduction en Eau Potable

SDE : Syndicat Départemental d'Énergie

SDEP : schéma directeur des eaux pluviales

SEM : Société d'Économie Mixte

SFSN : solutions fondées sur la nature

SIG : système d'information géographique

SMEGA : Syndicat Mixte Environnemental Goëlo-Argoat (dissous fin décembre 2017)

SMITOM : Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères

SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone

SOLIHA : association « SOLIdaires pour l'HABitat »

SPL : société publique locale

SPPEH : Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (remplacé à partir de 2019 par le SRADDET)

STEP : station d'épuration des eaux usées

T

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Teq CO2 : Tonne équivalent carbone

TVB : trame verte et bleue

U

UCPT : Union des Coopératives de Paimpol et de Tréguier. Depuis le 1^{er} juillet 2020, elle a pris le nom des « Maraîchers d'Armor »

UTCF : Utilisation des Terres, leur Changement et la Forêt

V

VE : véhicule électrique

VHR : véhicule hybride rechargeable

W

Wé : puissance électrique installée

Wth : puissance thermique installée

Wh : production (watt / heure)

Service Environnement

